

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'INTERIEUR DE LA SECURITE ET DE LA
DECENTRALISATION

DEPARTEMENT DE L'ALIBORI



**PLAN DE DEVELOPPEMENT
DE LA COMMUNE DE MALANVILLE
(2005 – 2009)**

(Version définitive)

Réalisation

Comité de pilotage PDC

Facilitation

Organisation Néerlandaise de développement
SNV Conseils bureau Kandi

Août 2004

TABLE DES MATIERES

INDEX DES TABLEAUX	4
SIGLES	5
AVANT -PROPOS	10
Carte administrative du Bénin	13
PREAMBULE	12
Carte administrative de la commune de Malanville	13
GENERALITES	14
I. INTRODUCTION	15
1.1. Contexte et justification	15
1.2. Démarche d'élaboration du PDC	15
1.3 Phase d'enquête et de diagnostic	15
1.4 Phase d'élaboration de la vision de développement	16
1.5 Phase d'élaboration des projets et programmes.....	16
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MALANVILLE.....	18
I – PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MALANVILLE.....	19
1.1 Le cadre physique	19
1.1.1. Relief.....	19
1.1.2. Climat et hydrographie	19
1.1.3. Sols, végétation et faune	19
1.2 Le milieu humain	20
1.2.1. Histoire du peuplement de la ville de Malanville	20
1.2.2. Population et ethnie.....	20
1.2.3 . Les mouvements migratoires	20
1.2.4. Religions	21
1.2.5. Organisations traditionnelles	21
1.2.6. Organisations modernes.....	21
1.2.7 Les institutions	22
CHAPITRE II : BILAN DIAGNOSTIC COMMUNE DE MALANVILLE	23
Carte économique de la Commune de Malaville.....	24
2.1 LES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	25
2.1. 1- Le secteur primaire	25
2.1.1.1 l'agriculture.....	25
2.1.1.2. L'élevage.....	28
2.1.1.3. Exploitation forestière.....	29
2.1.1.4. Rôle de l'homme et de la femme dans l'exploitation forestière	29
2.1.1.5. Les activités de pêche et de chasse	29
2.1.2. Le secteur secondaire	30
2.1.2.1. L'industrie et l'artisanat	30
2.1.2.2. Les exploitations minières	30
2.1.3. Le secteur tertiaire.....	31
2.1.3.1. Les activités commerciales	31
2.1.3.2. Le tourisme et l'hôtellerie	32
2.1.3.3. Les activités de transport	34
2.2 . INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE.....	36
2.2.1 Infrastructures sanitaires	36
2. 2.3 Infrastructures Educatives.....	37
2.2.4. Infrastructures d'électricité/ énergie	39
2.2.5. Infrastructures hydrauliques.....	39
2.2.6. Infrastructures d'assainissement	42
2.2.7 .Infrastructures routières	42
2.2.8. Equipements marchands	42

2.2.9. Equipements administratifs et de sécurité.....	42
2.2.10. Infrastructures et équipements téléphoniques.....	43
2.3 ORGANISATION DES ACTEURS.....	44
2.3.1 La société civile	44
2.3.2 Les cadres de concertation	44
2.3.3. Le conseil communal	45
2.3.3.1. Généralités sur la communes	45
2.3.3.2. Situation du personnel de la Mairie de Malanville	46
2.3.3.3. Le patrimoine de la commune.....	46
2.3.3.4. Les partenaires de la commune.....	46
2.4. LES SOURCES DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL	47
2.4.1. Répartition des recettes budgétaires en recettes fiscales.....	47
2.4.2. Equilibre financier de la commune	48
2.4.3. Le développement local par le financement direct de l'Etat.....	49
2.4.4. Le financement du développement local par les autres structures.....	49
2.5. ORGANISATION DE L'ESPACE COMMUNAL.....	51
2.5.1. Gestion du terroir communal	51
Carte des différents couloirs de passage.....	54
2.5.2. Organisation de l'espace urbain.....	53
2.5.3. Occupation de la zone urbaine	54
2.6. ANALYSE DIAGNOSTIQUE ENVIRONNEMENTALE	57
2.6.1. Impacts des activités agricoles sur l'environnement	55
2.6.2. impact des activités agricoles sur l'eau.....	55
2.6.3. impact des activités agricoles sur la flore.	55
2.6.4. Impact des activités agricoles sur la faune.....	568
2.6.5. Impact de l'urbanisme sur l'environnement	568
2.6.6. Les problèmes environnementaux majeurs.....	568
CHAPITRE III : PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT	59
III. PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT.....	580
3.1. RAPPELS SUR L'ÉTAPE VISION ORIENTATION STRATÉGIQUE	580
3.1.1. La problématique du développement de la commune	580
3.1.2 Leviers de développement de la commune.....	591
3.2. PROGRAMMES ET PROJETS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT (2005 - 2009)	602
3.3. PROGRAMMATION FINANCIERE (2005-2009)	724
3.4. SCHÉMA DE FINANCEMENT DU PDC	724
3.5. CADRE LOGIQUE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL (2005-2009).....	735
CHAPITRE IV : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC	79
IV. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE.....	780
4.1. LE CADRE INSTITUTIONNEL ET MOYENS	780
4.1.1. Les moyens de mise en œuvre du PDC	791
4.1.2. Les instruments de mise en œuvre	791
4.1.3. Les structures et institutions impliquées	791
4.1.4. Mode de fonctionnement	802
4.2. LE SYSTÈME DE SUIVI – EVALUATION	802
4.2.1 Les utilisateurs du système	813
4.2.2. Les différents types d'informations (les indicateurs).....	813
4.2.3. Recensement des sources et moyens de vérification	824
4.2.3.1. Mode de collecte et traitement des données	824
4.2.3.2. Fréquence et forme de flux de l'information : mensuel, trimestriel, annuel.....	824
4.2.4. Estimation du coût du système de suivi- évaluation :.....	824
4.2.5 Mesures d'accompagnement.....	824
CONCLUSION.....	835
ANNEXES.....	86

INDEX DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Proportions principales cultures	27
Tableau N°2 : Contraintes de l'agriculture	27
<u>Tableau</u> N° 3 : Occupation du sol dans la forêt classée de Goungoun en 1990	29
<u>Tableau</u> N°4: Production halieutique dans la commune de Malanville de 1998 à 2002	30
Tableau 5 : La situation des marchés et des institutions de micro finances dans la commune	33
<u>Tableau</u> N° 6 : Récapitulatif des atouts et des contraintes de l'économie de la commune.....	34
<u>Tableau</u> N° 7: Quelques ratio sanitaires sur l'ensemble de la commune de Malanville.....	36
Tableau N° 8 :Les besoins en infrastructures des écoles de la commune.....	37
Tableau N° 9 : Taux de scolarité dans la commune.....	38
Le tableau N°10 : taux de déperdition par Arrondissement.....	39
Tableau N° 11: Synthèse des atouts et contraintes du secteur Infrastructures et Equipements	43
<u>Tableau</u> N°12: Répartition des recettes budgétaires en recettes fiscales en non fiscales de 1998 à 2002.....	47

SIGLES

AFVP : Association Française des Volontaires du Progrès

AEV : Adduction d'Eau Villageoise

AGR : Activités Génératrices de Revenus

APEDD : Association pour la Protection de l'Environnement et le Développement Durable

APE : Association des Parents d'Elèves

BADI : Bureau des Archives, de la Documentation et de l'Information

BRT : Bureau Radio Transmission

BAG : Bureau des Affaires Générales

BAD : Bureau des Affaires Domaniales

BAEF : Bureau des Affaires Economiques et Financières

BP : Bureau Population

CENAGREF : Centre National de Gestion des Réserves de Faunes

CCSU : Centre Communal de Santé Urbain

CORVO : Comité de Réception et de Vente d'Oignon

CENATEL : Centre National de Télé détection

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle

CVEC : Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit

CARDER : Centre d'Action régionale pour le Développement Rurale

CSA : Centre de Santé d'Arrondissement

COGEC : Comité de Gestion des Communes

COGES : Comité de Gestion de santé

CSC : Centre de Santé Communal

CDS : Comité Départemental de Santé

CCS : Centre de la Circonscription Scolaire

CLA : Chef Lieu d'Arrondissement

CLC : Chef lieu de Commune

CRAD : Comité Révolutionnaire d'Administration de District

CD : Chef de District

CC : Conseil Communal

DEP : Diagnostic Evaluation Participatif

DEDRAS : organisation pour le développement durable, le renforcement et l'auto – promotion des structures communautaires

FENAB : Fédération Nationale des Artisans du Bénin

FENAPRA : Fédération Nationale pour la Promotion Agricole

GERED : Groupe d'Etude et de Recherche Développement
GV : Groupement Villageois
GF : Groupement des Femmes
GAB : Générale des Assurances du Bénin
GED : Genre et Développement
IEC : Information Education Communication
INSAE : Institut National de la statistique et de L'Analyse Economique
ICAD : Information de la Communication d'Archives et de la Documentation
MOOBO : Association de développement de Malanville
NPE : Nouveau Programme d'Enseignement
NTIC : Nouvelles Technologiques de l'Information et des Communications
ONASA : Office National de Sécurité Alimentaire
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OP : Organisation Paysanne
OPT : Office des Postes et Télécommunications
PPCB : Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PPA : Pseudo Peste Aviaire
PPR :Peste des Petits Ruminants
PGI : Parasite Gastro Intestinal
PAPME : Projet d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PROMIC : Projet de Micro -finance et de commercialisation .
PADEB : Projet d'Appui pour le Développement de l'Elevage dans le Borgou
PISEA : Projet d'Insertion des Sans Emplois dans l'Agriculture
PDFM : Projet de Développement de la Filière Manioc
PMAE : Plan Municipal d'Action Environnementale
PDC : Plan de Développement Communal
PBA : Projet Bénino- Allemand
PAMR : Projet d'Appui au Monde Rural
PROTAPRO : Programme Tassi Propre
PRODECOM : Projet d'Appui au Démarrage des Communes
PSB : Parti Socialiste du Bénin
RDR : Responsable du Développement Rural
SA : Secrétaire Administratif
SNV : organisation Néerlandaise de Développement
SONACOP : Société Nationale de commercialisation des produits pétroliers

SBEE : Société Béninoise d'Electricité et d'Eau

TCPM : Télé centre Communautaire Polyvalent de Malanville

UCP : Union Communale des Producteurs

UGPPM : Union Générale des Producteurs du Périmètre de Malanville

UVS : Unité Villageoise de Santé

UNACOB : Union Nationale des Conducteurs du Bénin

UNATRAB : Union Nationale des Transporteurs du Bénin

UCGF : Union Communale des Groupements de Femmes

USQ : Union de Santé de Quartier

UCTIB : Union des Conducteurs et Transporteurs Inter- Urbains du Bénin

USCRB : Union Syndicale des Conducteurs Routiers du Bénin

UBF : Union pour le Bénin du Futur

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

ZCD : Zone Cynégétique de la Djona

AVANT – PROPOS

Avec l'élection des conseillers communaux/municipaux intervenue en Décembre 2002, le Bénin est rentré dans la phase active de la décentralisation.

La loi N°097 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin en son article 84 exige à chaque commune, l'élaboration et la mise en œuvre de son plan de développement communal (PDC).

Avec ce nouveau mode de la gestion de la cité, la commune de Malanville a commencé depuis septembre 2003, avec l'appui conseil du bureau SNV Kandi de l'ONG l'organisation Néerlandaise de développement, le processus de la planification de son développement local.

Ce PDC, fruit d'un travail très participatif a impliqué les populations à la base, les acteurs locaux et cadres de la diaspora. Les étapes essentielles suivantes ont été franchies :

1. Mise en place du comité de pilotage par arrêté N° 58/016/MCM/SG/BAE du 21 Août 2003 après délibération du conseil communal
2. Elaboration des documents de base (termes de références, plan d'action, plan de communication, le budget et le règlement intérieur)
3. Le diagnostic participatif au sein des population à partir du 22 septembre 2003
4. L'atelier « bilan diagnostic » les 8 – 9 janvier 2004
5. L'atelier « vision orientation » les 06 – 07 février 2004
6. L'atelier « programmation » les 20, 21 et 22 mai 2004
7. L'atelier « validation » le 29 juillet 2004

Aujourd'hui, la commune de Malanville dispose de sa boussole pour les cinq années à venir (2005 – 2009). Le PDC, ce précieux outil de gestion planifiée et de négociation s'articule, hormis les généralités sur les milieux physiques et humains, autour de 4 grands programmes subdivisés chacun en projets comme indiqués ci – après :

<p>Programme 1 : Renforcement des bases de l'économie locale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du centre commercial de Malanville • Aménagement du territoire de la commune • Appui à la valorisation et à la diversification de la production agricole • Appui à l'écoulement des produits • Appui à la promotion des institutions de micro finances 	<p>Programme 2 : Renforcement des infrastructures et équipements de la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des infrastructures marchandes • Amélioration de la couverture de la commune en eau potable et en électricité • Développement du réseau routier et des infrastructures de communication • Appui à l'amélioration des services d'hygiène et d'assainissement • Renforcement des infrastructures des services administratifs de la commune
<p>Programme 3 : Amélioration des services sociaux de base de la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du taux de scolarisation et d'alphabétisation • Amélioration de la qualité des services de santé • Revalorisation des services d'hygiène et d'assainissement • Amélioration de la sécurité des populations • Valorisation des pratiques culturelles et sportives 	<p>Programme 4 : promotion de la bonne gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de l'administration locale • Renforcement du cadre institutionnel de la commune • Appui à la mobilisation des ressources financières endogènes

D'un coût total estimé à environ 11 milliard de francs Cfa, le plan de développement communal de Malanville sera financé par quatre sources potentielles que sont :

- La mairie
- L'Etat
- La population
- Les partenaires au développement

Le processus d'élaboration de ce PDC a coûté environ 14 millions de francs Cfa dont 7 millions de francs Cfa financés par la commune sur fonds propre et 7 millions environ par la SNV sous forme d'assistance technique.

La mise en œuvre du PDC de Malanville sera assurée par un comité composé d'élus locaux, de membres de la société civile, des chefs des services déconcentrés de l'Etat en poste dans la communes et de personnes ressources, etc...

Mesdames et messieurs au nom du conseil communal de Malanville, je remercie très sincèrement la SNV Bénin qui à travers son bureau conseil de Kandi a apporté un soutien permanent et de qualité tout au long de ce précieux outil de développement.

Nous remercions également tous les cadres en services dans la commune de Malanville, les membres du comité de pilotage, les cadres de la diaspora pour leur disponibilité et le sacrifice consenti aux côtés de la population et des élus locaux. Votre contribution a sans nul doute permis d'améliorer la qualité de ce document.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de toutes les structures et associations de la commune pour leur soutien lors de l'élaboration de ce PDC.

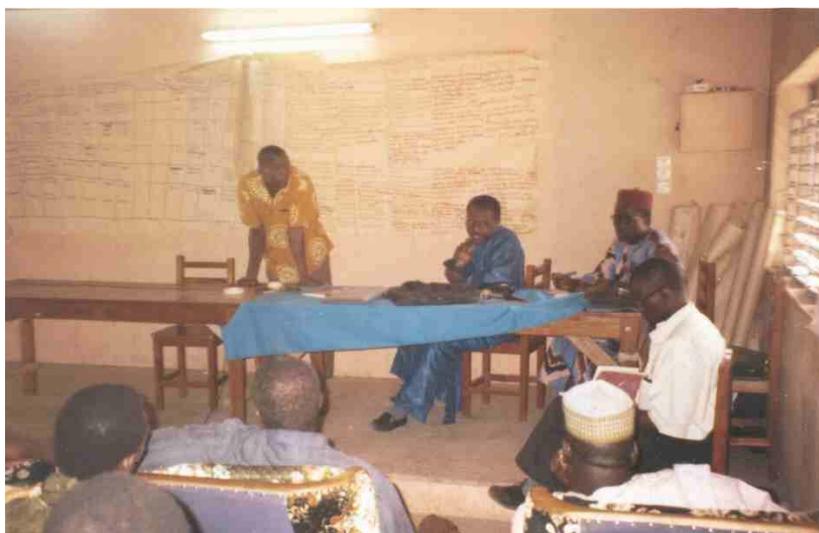
Avant de terminer mes propos, je voudrais lancer un vibrant appel aux partenaires au développement de notre pays, aux opérateurs économiques, aux ONG pour leur précieuse contribution attendue dans le cadre de la mise en œuvre de ce PDC. A vous populations de la commune de Malanville, à tous les acteurs locaux et de la diaspora, le plus dure reste à faire pour la mise en œuvre du PDC.

C'est pour cela que je nous invite au développement d'une solidarité plus soutenue, à une plus grande disponibilité et à une cohésion sans faille afin que notre rêve à tous, notre vision de voir que **« La commune de Malanville est en 2015, une vitrine du Bénin par le Nord, Gérée de façon équitable, unie, avec des activités socio – économiques et culturelles prospères dans un environnement sain. »** devienne une réalité .

Le Maire de la commune

Koumba GADJE

PHOTO N° 2: En mémoire de notre feu frère et ami SALLEY Moumouni micro en main, qu'on aperçoit ici restituant les travaux du groupe qu'il a présidé lors de l'atelier bilan diagnostic des 08 et 09 Janvier 2004 à Malanville. Sa contribution au processus d'élaboration a été très appréciée tant des cadres et autorités de Malanville que des conseillers SNV Kandi. Paix à son âme.



Carte administrative du Bénin

PREAMBULE

Le présent rapport est l'aboutissement de l'élaboration du Plan de Développement Communal de Malanville démarré en Août 2003. Ce plan situé dans la perspective de la décentralisation, a été initié et exécuté par la commune de Malanville avec l'appui – conseils de l'organisation Néerlandaise de Développement SNV BENIN à travers son bureau conseils de Kandi.

Tout le processus d'élaboration a été exécuté par les membres du comité de pilotage élargi à tous responsables des services déconcentrés de la commune surtout à l'étape de programmation des actions de développement.

Le comité de rédaction, noyau d'intellectuels et de personnes ressources qui ont participé à la rédaction du présent rapport est constitué de :

- Yazı Mohamed ASSOUMA, Géographe ONG SIAN'SON
- Ousmane MEKALANGOU, Sociologue ONG APED
- Oumarou ZIKA, Vétérinaire, Responsable Développement Rural de Malanville
- Yacoubou NOMA, Géographe
- Anassi DAMBARO, Economiste, SG Mairie
- Bouraïma BABOUROU, Sociologue
- Mathieu SOGLO, C/BAG/Mairie
- Mama MAZOU, Conseiller communal, ONG Sabu Izé
- Beïdou BAGNAN, Ingénieur génie rural à la retraite, vice - président du comité de pilotage, conseiller technique du maire
- Lassissi A. LAWANI, Vétérinaire, Représentant Association de Développement, opérateur économique
- Amadou TINY, Economiste gestionnaire

Secrétariat :

- Izibatou MAZOU DOUMBANI épouse ADAMOU
- SABI GABOU Ganiou, pool secrétariat mairie

Le comité de pilotage du PDC remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leurs concours à cet important document de référence. Le comité remercie également l'ensemble des responsables des services déconcentrés, des opérateurs privés, des notables, des chefs traditionnels, des associations et des responsables des ONG qui n'ont ménagé aucun effort pour apporter leurs contributions à l'élaboration de ce document, véritable boussole de développement de la commune de Malanville.

Carte administrative de la commune de Malanville

GENERALITES

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Les élections municipales et communales organisées en décembre 2002 au Bénin ont constitué une étape décisive du processus de décentralisation amorcé depuis la tenue des états généraux sur la Réforme de l'Administration Territoriale de 1999.

Les textes de lois sur la décentralisation ont indiqué clairement une distribution des rôles, un transfert de pouvoir et de responsabilités entre l'Etat central et les acteurs du développement local. Ainsi, toutes les communes élaborent, adoptent et mettent en œuvre leur plan de développement.

La Commune de Malanville à l'instar des autres communes du Bénin s'est lancée avec l'appui - conseil de la SNV Conseils bureau Kandi, dans le processus d'élaboration de son plan de développement communal qui connaît aujourd'hui son épilogue avec la rédaction du présent document de référence.

1.2. Démarche d'élaboration du PDC

Tout le plan de développement communal (PDC) de Malanville a été élaboré de manière participative par l'ensemble des acteurs locaux (représentants d'élus locaux, de l'association de développement et d'organisations paysannes, d'organisations de jeunes et de femmes, d'ONG, de représentants des projets, d'opérateurs économiques, des services déconcentrés, réunis au sein du comité de pilotage du plan de développement communal présidé par monsieur le maire.

Le renforcement des capacités des acteurs locaux dans la préparation et la conduite de la planification du développement local est un besoin ressenti. C'est pour cette raison que les membres du comité de pilotage suivent de façon continue des formations. En clair, avant d'aborder une nouvelle étape du processus, les membres du comité reçoivent une formation donnée par les conseillers techniques de la SNV Kandi.

L'ensemble des activités réalisées dans le cadre du processus d'élaboration de ce PDC ont suivi les étapes suivantes :

1.3 Phase d'enquête et de diagnostic

Il s'agit dans cette phase d'identifier non seulement les problèmes, les besoins mais aussi les atouts, potentialités et les contraintes de la commune de Malanville. Deux actions majeures ont constitué cette étape :

- **La collecte des données**

Au regard de la taille des communautés rurales et pour que les populations soient réellement partie prenante, la stratégie utilisée dans la collecte des données est ascendante. C'est-à-dire qui part du niveau villages, arrondissement pour finir au niveau de la commune.

Parallèlement, des personnes ressources, les services techniques ont été touchés. Il s'agissait, tout en prenant en compte les données locales, de construire une vision globale, partagée et en cohérence avec les orientations nationales.

Ainsi les élus, les leaders d'opinion et autres personnes ressources ont été mis en contribution soit individuellement ou en groupe pour cette phase, en s'appuyant sur des outils comme les focus groups, « les interviews de groupes et individuelles », la classification par paire », etc. Cette stratégie a permis d'intégrer la notion de « point de vue » et de faire participer l'ensemble des acteurs du développement, y compris les couches les plus défavorisées et les plus marginalisées.

- **Analyse des données**

Les données ont ensuite fait l'objet d'un traitement par secteur d'activités au niveau de l'ensemble de la commune.

L'analyse a fait ressortir les problèmes, atouts et potentialités dans tous les secteurs examinés : agriculture, pêche, élevage, santé, éducation, artisanat, commerce, hydraulique, transport, milieu physique, humain,.. etc.

Le résultat de ce travail constitue *le diagnostic participatif* qui a été renforcé, discuté et validé lors de l'atelier bilan diagnostic. Les activités de collecte, d'analyse et de validation des données ont abouti à l'élaboration du **rapport du bilan diagnostic**¹, sorte de tableau de données de base de la commune de Malanville.

1.4 Phase d'élaboration de la vision de développement

Il s'est agi dans cette étape de se baser sur les données fondamentales de l'état des lieux fait dans le diagnostic pour procéder à l'identification de la vision de développement de la commune.

L'atelier organisé à cet effet appelé vision orientation stratégique a connu la participation des acteurs représentatifs de tous les secteurs de la commune et a permis dans un premier temps de trouver un consensus sur l'ensemble des problèmes qui minent le développement de la commune et de dégager la vision de développement que voici :

La commune de Malanville est en 2015, une vitrine du Bénin par le Nord, Gérée de façon équitable, unie, avec des activités socio – économiques et culturelles prospères dans un environnement sain.

Dans un deuxième temps, l'atelier a permis de retenir des options ou axes pertinents pour le développement de la commune en concordances bien entendu avec ses forces, faiblesses opportunités et menaces et les orientations nationales². Ainsi, quatre options ou axes stratégiques, véritables leviers de développement de la commune de Malanville ont été dégagés :

- ***Option I : Renforcement des bases de l'économie locale***
- ***Option II : Renforcement des infrastructures et équipements***
- ***Option III : Amélioration des services sociaux de base***
- ***Option IV : Promotion de la bonne gouvernance .***

1.5 Phase d'élaboration des projets et programmes

La collaboration fructueuse des membres du comité de pilotage du PDC avec tous les acteurs locaux a permis de se constituer un capital de confiance pendant les différents mini ateliers au cours desquels la formulation, l'évaluation financière et la planification des actions/projets de développement dans le temps et dans l'espace a été faite.

¹ : Confère ce rapport pour les détails sur la commune de Malanville

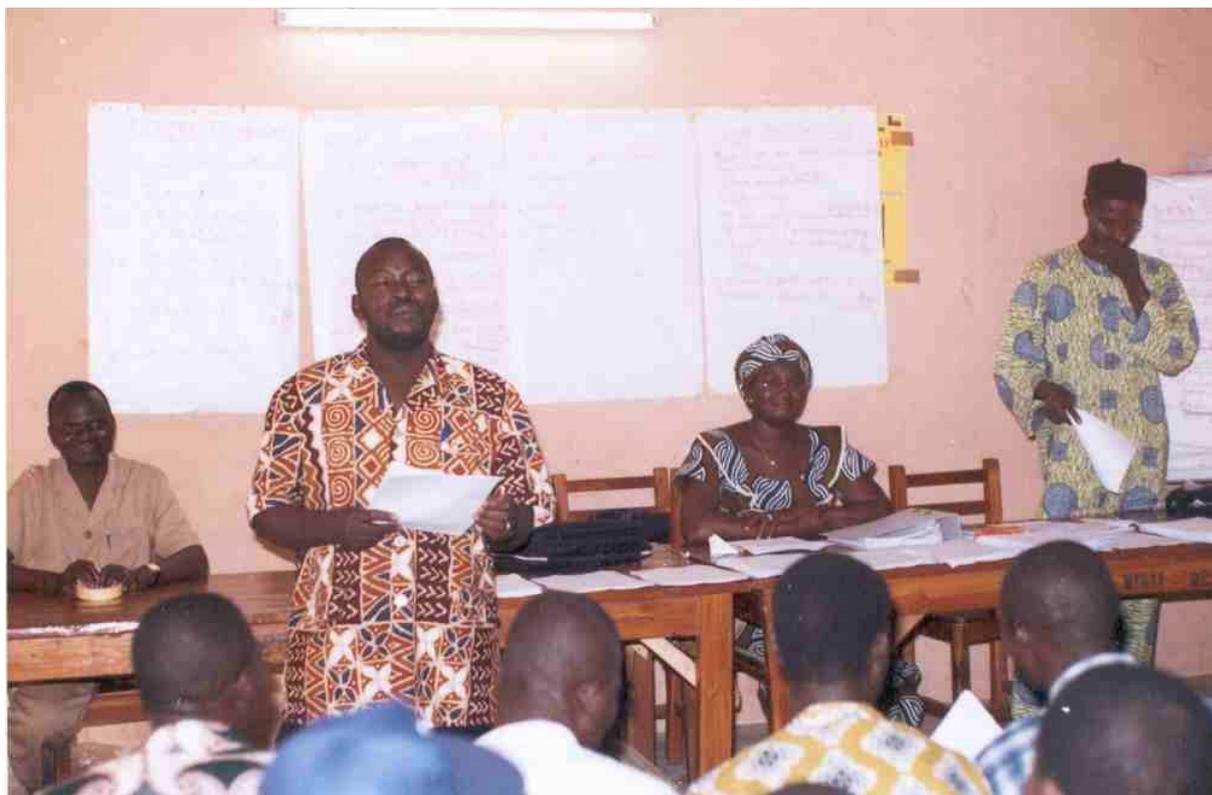
² : Confère Etudes Nationales de perspectives à long terme

Cette démarche d'élaboration du PDC a eu l'avantage d'intégrer une dimension « point de vue » et de « contrôle citoyen » parce que toutes les couches socio- professionnelles et toutes les tendances politiques ont participé à toutes les étapes de son élaboration. C'est justement ce qui a fait dire au maire de la commune dans son discours d'ouverture de l'atelier bilan diagnostique en janvier 2004 : **« Grâce au PDC, les fils de Malanville se retrouvent avec leurs frères qui ne sont plus venus depuis 20 ans au bercail et surtout d'enterrer la hache de guerre née des élections successives »**. L'amorce d'une cohésion sociale pour le développement local est ainsi née, s'exclama une participante à l'atelier.

Le présent rapport est articulé autour de points suivants :

- Présentation de la commune de Malanville
- Bilan diagnostique
- Programmation des actions de développement
- Modalités de mise en œuvre et de suivi - évaluation

PHOTO 3: Formation des enquêteurs pour le diagnostic animée par les membres du CP/PDC sous la supervision des Conseillers SNV Kandi



CHAPITRE I :
PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MALANVILLE

I – PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MALANVILLE

Appelé avant 1949 "TASSI" qui signifie en langue Djerma et Dendi "SABLE", la ville de Malanville dérive de "MALAN", nom d'un gouverneur de l'ancienne colonie de Dahomey (la ville de Malan).

La Commune de Malanville est située à l'extrême Nord de la République du Bénin dans le département de l'Alibori et fait frontière à la République du Niger par la ville de Gaya.

Elle s'étend entre 11,5 et 12° de latitude du Nord au Sud sur 50 km et de l'Est à l'Ouest sur 60 km

La Commune de Malanville est limitée :

Au Nord, par la République du Niger.

Au sud, par les Communes de Kandi et de Ségbana.

A l'Ouest, par la Commune de Karimama.

A l'est, par la République Fédérale du Nigéria.

Elle couvre une superficie de 3.016 km² dont 80.000 hectares de terres cultivables.

1.1 Le cadre physique

1.1.1. Relief

Le relief de la commune de Malanville se compose d'un ensemble de plaines et de vallées enchâssées entre le fleuve Niger et quelques plateaux et collines de grès ferrugineux. Ces collines se rencontrent dans les arrondissements de Madécali, Malanville (Bodjécali) et à Guéné avec une hauteur moyenne de 80 m.

1.1.2. Climat et hydrographie

Le climat de la commune de Malanville est de type soudano-sahélien marqué par une saison sèche de novembre en Avril. La moyenne de pluie enregistrée les cinq dernières années est de 750 mm

Le vent dominant est l'harmattan soufflant de Novembre en janvier dans tous les sens avec des écarts de température variant entre 16 et 25° .

La Commune de Malanville est traversée dans sa longueur (Est-Ouest) par le fleuve Niger avec ses affluents l'Alibori, la Mékrou et la Sota qui sont en crue durant les mois d'Août et de Septembre. L'étiage intervient à partir du mois d'Octobre. Le fleuve Niger regorge des bas-fonds exploitables dont 300 ha sont aménagés. La Commune connaît des inondations cycliques du fait des pluies diluviennes.

Elle se trouve dans la vallée Niger qui va de Guéné jusqu'au lit mineur du fleuve. La commune de Malanville se trouve ainsi dans un espace géographique doté d'atouts pour l'édification d'une régionalisation économique cohérente et viable.

1.1.3. Sols, végétation et faune

Les sols de la commune de Malanville sont de type gneissique pour la plupart sur le territoire, mais dans la vallée du Niger et ses affluents, on y rencontre des sols sablo- argilo, ferrugineux. Quelques sols squelettiques gravillonneux et minéraux bruts sur cuirasse se retrouvent en poche sur le territoire de la commune.

Elle est étranglée ça et là par des promontoires rocheux. Elle porte des sols alluviaux sablo-limoneux, boueux, en saison pluvieuse parfois concrétionnés sur les hautes terrasses et couvert d'une savane herbeuse à épineux dominée par le baobab et le rônier.

La végétation de la Commune de Malanville est caractérisée par la savane arborée avec prédominance des formations herbacées. Sur le territoire de la commune se trouve la forêt de Goungoun, la forêt de Boïffo(Guééné) qui est une aire protégée et la zone cynégétique de la Djona (ZCD) vers le village de Torozougou.

Ces formations végétales abritent une faune très variée dont les espèces remarquables sont les éléphants (*Loxodonta Africana*), les buffles (*Syricerus caffer*), les panthères (*panthera paradus*), les gibiers, les hippotragues, les phacochères etc....

1.2 Le milieu humain

1.2.1. Histoire du peuplement de la ville de Malanville

Le village le plus important de la localité étant Bodjécali, situé à sept (07) km au Sud de Tassi sur la route internationale Bénin - Niger. Vers 1910 les tatas des pêcheurs dispersés dans la vallée du fleuve furent regroupés en un seul village : "Tassi", la future ville de Malanville qui va évoluer progressivement avec l'arrivée de nouveaux habitants qui vont s'installer dans cette plaine d'inondation en créant de nouveaux quartiers. Le noyau primitif est Wollo, quartier des pêcheurs et éleveurs situé au Nord Ouest, en bordure du fleuve. L'installation s'était effectuée de façon spontanée avec les Djerma, Dendi venus du Niger (région de Gaya, Dosso), les Dendi et peuhls du Bénin septentrional.

Les liens de parenté parfois très poussés favorisent une atmosphère d'entente et de collaboration entre ces peuples d'origine Nigérienne et Béninoise. Jusqu'en 1950, Malanville n'était qu'un tout petit village de cinq cent à six cent habitants, les premières maisons rappellent les agglomérations peuhls avec des cases de paille. La forme rectangulaire des habitations est apparue vers les années "40" avec l'arrivée d'une autre vague d'étrangers surtout les militaires et les cadres de l'administration coloniale.

1.2.2. Population et ethnie

La population de la commune de Malanville est passée de 67.387 hbts à 98.476 hbts de 1992 à 2000 soit un taux d'accroissement de 4,86%. La population de la Commune est estimée en 2004 à 110 153 habitants en 2004 selon INSAE. La densité moyenne de la commune est de 33 habitants par km² contre 18 habitant par km² pour le département de l'Alibori.

La plupart des ménages sont dirigés par des hommes avec un taux élevé de polygamie surtout en milieu Islamique.

Cette population est très inégalement répartie. Ainsi, l'arrondissement de Malanville 39.081 habitants est le plus peuplé et viennent ensuite les arrondissements de Guéné 27 321 habitants, de Garou 17 597 habitants, Madécali 15 288 habitants et Toumboutou (10 867). La population urbaine est seulement concentrée dans l'arrondissement de Malanville soit un taux de 36,25%.

Les femmes représentent 50,76% de la population contre 49,23% pour les hommes.

Selon les projections de l'INSAE, partant de l'hypothèse d'un taux d'accroissement moyen annuel de 4,86% , la population attendue pour 2007 pourrait atteindre 129.565 habitants.

Les principales ethnies de la commune sont : Dendi, Peulh, Mokollé, Djerma, Haoussa, Nagot, Yoruba, Bariba, Mina, Adja, Goun, Fon et kotocoli

1.2.3 . Les mouvements migratoires

De par sa situation frontalière, la population de la commune Malanville est en perpétuel déplacement surtout vers le Nigéria à l'Est de la commune pour étudier l'arabe ou en quête du mieux-être. La commune abrite une forte communauté de population d'immigrés venus de toutes origines. L'attraction de ces populations pour la commune est due aux intérêts que présente son grand marché international et aussi les possibilités d'emplois agricoles pour les immigrés dans les champs et les jardins.

On observe également un fort taux d'émigration des hommes dont l'âge varie entre 18 et 35 ans surtout en saison sèche en direction de l'intérieur du pays et des pays limitrophes pour y mener des activités agricoles, pastorales, commerciales et religieuses.

Aussi, une fort mouvement ³ des hommes s'effectue à l'intérieur du Bénin et des pays de la sous-région pour des raisons commerciales, agricoles, d'exploitation forestière, de vagabondage, de mendicité, de vente saisonnière d'eau (Garoua)

1.2.4. Religions

La religion dominante dans la commune de Malanville est la religion musulmane. Elle est pratiquée par 80%; viennent ensuite le Catholicisme, le Protestantisme, l'Assemblée de Dieu, la Renaissance d'Homme en Christ, les Célestes, les Témoins de Jéhovah, les Eckistes et des adeptes des religions traditionnelles qui constituent les 20% restant.

1.2.5. Organisations traditionnelles

A l'instar des sociétés traditionnelles d'Afrique, la commune a connu par le passé une organisation sociale animée par les organisations de jeunes, de femmes, d'artisans, etc.

L'organisation des femmes est présidée par "Iyagoué", celle des jeunes filles par "Saaka" ou "Zaagui", celle des jeunes par "Sarki" à ne pas confondre avec Sarki dans son acception Haoussa. Il est convenu de noter que toutes ces organisations traditionnelles concourent à la solidarité appelée en dendi/djerma "Boogu" ou Faaba. Cette solidarité se manifeste à travers la construction d'une maison à un sinistré par exemple ou le sarclage du champ d'un malade, ou même la cotisation d'argent au profit d'un marié, etc.

1.2.6. Organisations modernes

L'organisation sociale traditionnelle existe, mais son influence est fortement réduite avec l'avènement des administrations successives (coloniale, révolutionnaire et décentralisation). La commune dispose d'une association de développement appelée MOOBO qui a mené plusieurs activités dans le cadre du développement de la localité.

A côté de cette association, plusieurs autres associations et organisations mènent aussi des activités au niveau de la commune. Il s'agit surtout de la Coordination des Associations de Parents d'élèves, de l'Union Communale des Producteurs de Malanville (UCP) qui est un regroupement des groupements villageois (GV) et des groupements de femmes (GF).

Des ONG locales et internationales interviennent aussi dans la commune de Malanville. On peut citer entre autre, SIAN'SON, DEDRAS, GERED, SABU – IZE, APPED, VIE - ENVIRONNEMENT, AFVP, SNV, etc...

Il existe aussi des organisations de base au niveau de la commune de Malanville :

- UGPPM (Union générale des producteurs du périmètre de Malanville)
- KABEI KAKUNGU (Gestion du marché Central)
- UCTIB
- Association de services financiers
- CORVO (Comité de Réception et de vente d'oignon)

La commune de Malanville dispose d'un dynamisme organisationnel très important, qui représente à priori pour elle un atout pour impulser le développement de la localité.

Toutefois, les pesanteurs sociologiques limitent l'intervention des femmes aux activités communautaires. En effet, les sorties des femmes des ménages pour des activités autres que familiales et les brassages des femmes avec les hommes sont perçus comme un libertinage pouvant conduire à la dépravation des mœurs.

³ : Dans les deux sens, immigration et émigration

Les activités communautaires relèvent essentiellement des hommes qui y participent en investissement humain (main d'œuvre, ramassage de matériaux de construction etc..). Les femmes (surtout les jeunes filles) interviennent généralement pour puiser de l'eau.

Mais avec l'approche genre et développement (GED) préconisé par la plupart des programmes et projets de développement, on remarque de plus en plus la présence des femmes aux tâches communautaires et dans les instances de direction et de décision. Ainsi, jusqu'en fin juillet 2003, 61 groupements féminins (GF) regroupant 1384 femmes ont été constitués et enregistrés dans la commune de Malanville.

1.2.7 Les institutions

Le conseil communal est la principale institution de la localité. Les structures déconcentrées de l'Etat sont représentées par des directions ou des services techniques. On peut citer entre autre, la zone sanitaire, l'hôpital de Zone, l'inspection de l'enseignement primaire et secondaire, la poste, le développement rural, le service d'élevage, la douane, la gendarmerie, la police, le service d'immigration, la protection de végétaux, le service des pêches, etc...

PHOTO 4: Vue partielle des participants à l'atelier bilan diagnostic. Au premier rang à droite M. Koumba GADJE, maire de la commune de Malanville.



CHAPITRE II :
BILAN DIAGNOSTIC COMMUNE DE MALANVILLE

CARTE ECONOMIQUE COMMUNE DE MALANVILLE

PHOTO N° 5 : Des banderoles sont affichées dans la ville pour annoncer l'événement de l'atelier BILAN DIAGNOSTIC



II. BILAN DIAGNOSTIC

2.1 LES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'économie de la commune de Malanville repose essentiellement sur les secteurs primaire et tertiaire dont l'importance aux plans local, national et même régional ne cesse de s'affirmer.

2.1. 1- Le secteur primaire

L'économie communale est essentiellement basée sur le secteur rural. Les principales activités menées sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière. La culture du coton adoptée voici quelques années connaît depuis 1999 un développement continue. 60% de la population s'occupe de ce secteur d'activité.

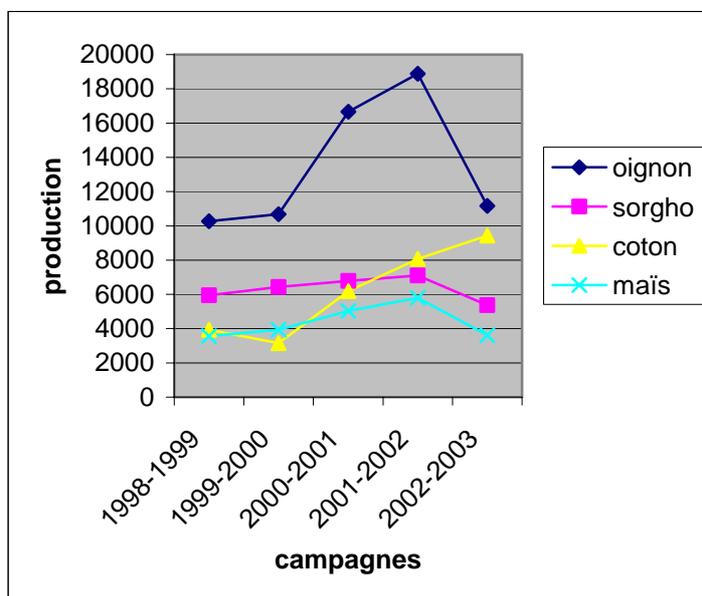
2.1.1.1 l'agriculture

L'agriculture est la principale source de revenu de la commune. Elle est caractérisée par de petites exploitations à ressources limitées. Même si la maîtrise des techniques culturales reste approximative au niveau des producteurs, il est à noter un profond changement de comportement des paysans (utilisation des variétés améliorées, meilleure appréciation de l'importance de la fumure et forte adoption de la fertilisation dans le système de production, amélioration du travail de la terre, utilisation de petits équipements etc...)

Les principales cultures pratiquées sont les cultures vivrières (sorgho, petit mil, riz, maïs, niébé), les cultures maraîchères (oignon, tomate, pomme de terre, piment, gombo) et les cultures de rente (coton, arachide, oignon). L'agriculture est de type extensif.

De 1999 à 2000, les emblavures des principales cultures n'ont cessé d'augmenter de façon exponentielle avec un accent beaucoup plus fort pour le coton (principale culture de rente) et les céréales (sorgho, mil, maïs) qui constituent la base de l'alimentation dans la commune. De même pour les cultures maraîchères (oignon, tomate, pomme de terre, piment) les superficies emblavées ont sensiblement évolué de 1998 à 2002.⁴

Graphique 1 : Evolution quantitative de la production agricole pour les principales spéculations



La lecture de ce graphique montre que sur le plan quantitatif, la culture de l'oignon vient en tête avec une production maximale de 18.878 tonnes en cours de la campagne 2001-2002. La culture cotonnière vient en deuxième rang avec une production maximale au cours de la campagne 2002-2003 (8.332 tonnes). Le sorgho et le maïs, principales cultures vivrières ne viennent respectivement qu'en troisième et quatrième position.

Cet engouement des producteurs pour les cultures de rente au détriment des cultures vivrières pose la question de la sécurité alimentaire dans la commune. En effet, un grand nombre de producteurs agricoles sont obligés de vendre le coton ou l'oignon avant de constituer leurs stocks alimentaires nécessaires pour l'année ; or ces produits vivriers sont souvent sujets à des fluctuations sur les marchés avec des prix qui ne sont souvent pas à la portée du consommateur moyen.

La commune de Malanville vient en tête au Bénin pour la culture de l'oignon en particulier et pour les cultures maraîchères en général. Malheureusement cette commune et ses producteurs ne jouissent pas de cet important atout car il n'existe encore aucune structure de transformation de ces produits rapidement périssables. Même les structures de conservation sont à l'étape d'expérimentation ou de pré - vulgarisation.

Les organisations paysannes en tant que structures de service jouent un rôle capital dans l'appui à la production et à la commercialisation des produits agricole notamment pour le coton et l'oignon. Ainsi, l'Union Communale des producteurs (UCP) et les groupements villageois (GV) sont les principaux acteurs de la filière coton au niveau de la commune.

Le comité de réception et de vente d'oignon (CORVO) n'intervient qu'au niveau des marchés dans le contrôle du flux du produit. Il n'est pas encore organisé comme structure de service pouvant garantir des crédits de campagnes aux producteurs d'oignon.

Au cours de la campagne 2002-2003, les proportions des principales cultures par la commune par rapport à l'ensemble des deux départements Borgou- Alibori se présentent comme suit :

⁴ pour les détails confère le rapport du bilan diagnostic plan de développement de la commune de Malanville

Tableau N°1 : Proportions principales cultures

Cultures	Superficies	Production
Oignon	94,33%	96,09%
Coton	4,79%	5,54%
Sorgho	4,64%	4,34%
Riz	13,94%	17,30%
Maïs	2,36%	1,77%
mil	20,57%	17,96%
Tomate	31,55%	56,90%
Piment	21,11%	36,75%

Source : Rapport bilan diagnostic PDC Malanville, décembre 2003

L'agriculture occupe l'homme et la femme dans la commune de Malanville. Les actifs agricoles sont estimés à 39.824 personnes dont 22.978 hommes et 16.846 femmes constituent la cheville ouvrière de la production agricole.

Les hommes interviennent au niveau de toutes les spéculations agricoles et dans toutes les opérations culturelles.

Les femmes interviennent aux côtés des hommes pour les opérations de semis, de démarrage et de récolte. En outre elles interviennent dans leur propre champ (arachide, coton, maïs, sorgho, niébé, etc...) pour toutes les différentes opérations culturelles sauf le traitement phytosanitaire du cotonnier et le défrichage demandé aux hommes. Le tableau suivant présente les contraintes majeures liées à l'agriculture dans la commune de Malanville.

Tableau N°2 : Contraintes de l'agriculture

Contraintes	Arrondissements				
	Malanville	Guéné	Garou	Toumboutou	Madécali
Feu de brousse	+	+++	+++	+++	+++
Agriculture extensive	+	+++	+++	+++	+++
Pression de la transhumance	+	+++	++	+++	++
Appauvrissement des sols	+	+++	+++	+++	+++
Difficultés d'évolution des produits agricoles	+	+++	+++	+++	+++
déboisement	+	+++	++	++	++
Faible aménagement des vallées	++	+	+++	+++	+++
Mauvaise gestion au niveau opérationnel	++	++	++	++	++
Pourriture produits maraîchères	+++	+	+++	+++	+++

Légende :

- + faible
- ++ moyen
- +++ très fort

Sources : résultats d'enquête de terrain PDC 2003

2.1.1.2. L'élevage

L'élevage occupe une place de choix parmi les activités économiques communales. Les espèces élevées sont essentiellement les bovins, les petits ruminants et la volaille.

L'élevage des ovins, caprins et porcins ont connu une augmentation sensible. L'élevage constitue la première activité économique des ménages peuhls et la seconde pour les autres ménages. Il est de type traditionnel, il s'agit d'un élevage extensif à l'image de l'agriculture. L'élevage reste le principal moteur de l'agriculture dans la commune de Malanville. Le nombre de bœufs de trait est passé de 5.129 paires en 1998 à 6568 paires en 2003.

Les arrondissements de Guéné et de Toumboutou constituent les parcs à bétail de la commune de Malanville.

Les marchés à bétail de Malanville et de Guéné sont parmi les plus florissants du département et même de tout le Bénin.

Les principales contraintes liées à l'élevage sont :

Exiguïté de l'espace pâturable du fait d'un mode d'élevage extensif face à des ressources naturelles de plus en plus décadentes, de la grande proportion de forêt classée et de zone cynégétique. Une autre contrainte pour l'élevage est l'agriculture extensive itinérante sur brûlis et le non respect par les agriculteurs des couloirs de passage.

La pratique généralisée des feux de brousse tardifs occasionne d'importantes pertes fourragères. Ainsi, en saison sèche les animaux sont contraints à de longs déplacements en quête de pâturage et d'eau.

Par ailleurs, la réticence des éleveurs à faire vacciner et à faire traiter leurs animaux contribue à la recrudescence de plusieurs maladies dont les plus couramment rencontrées sont :

- La péri pneumonie contagieuse bovine (PPCB)
- La pasteurellose bovine
- La peste des petits ruminants (PPR)
- La pseudo peste aviaire (PPA)
- Le charbon symptomatique
- La trypanosomiase
- Les parasites gastro-intestinales

En outre, le non-respect des couloirs de passage des animaux et des zones de pâturage par les agriculteurs et les éleveurs est à la base de conflits réguliers entre ces derniers.

La plupart des contraintes majeures identifiées dans le domaine de l'élevage se retrouvent dans les cinq arrondissements à des degrés divers sauf la pression pastorale sur le parc w rencontré seulement dans les arrondissements de Guéné et de Toumboutou.

En milieu peuhl, l'élevage des bovins, ovins, et caprins est pratiqué à la fois par les hommes et par les femmes. Les femmes interviennent surtout dans les opérations de nettoyage de l'étable de traite et de commercialisation du lait. Les hommes sont chargés de conduire les bêtes au pâturage. Chez les autres groupes socio - professionnels, les bovins élevés sont essentiellement les animaux de trait. Ils sont gardés par les hommes. Leur conduite au pâturage est surtout confiée aux enfants de 5 à 12 ans. Les petits ruminants sont élevés pour faire face aux dépenses courantes notamment aux cérémonies (tabaski, baptême etc ...).

L'élevage de la volaille est souvent pratiqué dans la plupart des ménages et est généralement sous le contrôle des femmes.

2.1.1.3. Exploitation forestière

La forêt classée de Goungoun et le parc national w occupent plus du tiers de la superficie de la commune de Malanville et malheureusement ses ressources touristiques ne sont pas exploitées faute d'aménagement adéquat. De par son étendue, la forêt classée de Goungoun occupe le 3^{ème} rang sur les 16 forêts domaniales que comptent les départements du Borgou et de l'Alibori. Elle couvre une superficie de 72.200 ha. L'occupation du sol dans la forêt classée de Goungoun en 1990 se présente comme suit :

Tableau N° 3 : Occupation du sol dans la forêt classée de Goungoun en 1990

	Savane boisée	Savane arborée	Savane arbustive	Forêt galerie	Végétat° saxicole	Champ et jachère	Surface nue	Agglomération	Total
Superficie (ha)	11141,24	25643,26	27397,30	408,02	3934,26	3688,71	886,90	38,64	73127,33
Pourcentage (%)	15,24	35,07	37,46	0,56	5,36	5,05	1,21	0,05	100

Source : CE NATEL février 1994

2.1.1.4. Rôle de l'homme et de la femme dans l'exploitation forestière

Les défrichements pour l'installation des cultures, la transhumance, les feux de brousse, la chasse, la coupe du bois d'œuvre et des bois de service pour la fabrication du meuble etc ... sont autant d'activités pratiquées en exclusivité par les hommes. Les plantations d'essences fruitières et forestières et leur exploitation sont aussi le fait de l'homme.

La femme n'intervient que dans la recherche de bois morts pour la cuisine, les cueillettes de karité, de néré ou de baobab (feuille pour la sauce et fruit pour commercialisation). L'exploitation du bois de chauffe par les hommes est très développée dans l'arrondissement de Guéné. Les produits transportés en camions, à dos d'ânes ou à l'aide de charrettes sont essentiellement commercialisés à Malanville par des femmes revendeuses. Cette exploitation est essentiellement faite par les ressortissants des pays limitrophes (Niger, Nigeria). La coupe du bois vert est pratiquée et contribue à la destruction du couvert végétal.

2.1.1.5. Les activités de pêche et de chasse

La pêche est très développée dans la commune de Malanville. Il s'agit de la pêche continentale sur les plans d'eau comme le fleuve Niger, les rivières Alibori, Sota, étangs naturels ou artificiels etc ...). Cette activité est surtout pratiquée dans les arrondissements de Toumboutou, Malanville, de garou et de Madécali. Elle est très peu développée dans l'arrondissement de Guéné en raison de la rareté des plans d'eau dans cette localité. La pêche est essentiellement pratiquée par les hommes. Les femmes jouent un rôle très actif dans le fumage et la commercialisation du poisson.

Les communauté de pêcheurs venus du Mono sont très active dans la pêche. Elles ont transporté leur savoir- faire et leur culture (adoration du zangbéto et autres).

Tableau N°4: Production halieutique dans la commune de Malanville de 1998 à 2002

Année	Poissons fumées (kg)	Poissons frais (kg)	Poissons congelés (kg)	Production des trous à poissons (kg)
1998	153.922	190.574	-	-
1999	300.173	225.689	16.630	7.244
2000	309.297	263.894	19.530	18.211
2001	237.161	227.604	25.920	54.633
2002	261.852	199.015	33.609	36.425

Source : rapports annuels CARDER BORGOU/ALIBORI

Ainsi, de la lecture de ce tableau, il ressort que la pêche continentale est très développée dans la commune. La pisciculture se développe de façon remarquable.

La principale contrainte au développement de la pêche est l'utilisation des engins de pêche non recommandés. Il s'agit essentiellement des nasses maliennes dont l'utilisation contribue pour une large part au dépeuplement des plans d'eau.

La chasse est développée notamment dans les arrondissements de Guéné et de Toumboutou qui abritent une bonne partie du parc national w. La forme de chasse pratiquée est essentiellement le braconnage qui est un fléau pour la sauvegarde de la faune sauvage.

2.1.2. Le secteur secondaire

2.1.2.1. L'industrie et l'artisanat

A Malanville, le secteur industriel se limite à une unité de transformation agroalimentaire : une boulangerie qui ravitaille la commune de Malanville et celle de karimama. Les petites unités artisanales sont assez fréquentes.

L'artisanat dans la commune de Malanville regroupe essentiellement les activités que sont : la mécanique, la couture, la coiffure, la menuiserie, la soudure, le tissage, la poterie, la forge, et la transformation agroalimentaire L'artisanat alimentaire est essentiellement assuré par les femmes qui transforment les produits agricoles consommables en aliments variés. Le poids de l'artisanat alimentaire dans le petit commerce est très important notamment dans les gros centres comme Malanville et Guéné.

La transformation de l'arachide en huile et tourteau est très répandue dans la commune.

L'artisanat joue un rôle très important dans la résorption du chômage.

2.1.2.2. Les exploitations minières

Tous les arrondissements disposent de carrières de sable et de graviers en grande quantité. Ces carrières sont exploitées de manière artisanale par certains opérateurs qui en tirent des revenus substantiels. Cette branche d'activité se doit d'être réglementée et organisée afin de la faire participer au développement économique communal.

Par ailleurs, les collines de Madécali contiendraient de l'or et du fer selon les résultats de l'enquête PDC 2003. Ces révélations méritent d'être traitées avec sérieux. Les autorités communales doivent en faire écho aux responsables du ministère des mines afin que ces richesses cachées soient explorées et exploitées pour le bonheur des populations et de l'économie nationale.

2.1.3. Le secteur tertiaire

2.1.3.1. Les activités commerciales

Les activités commerciales sont très développées principalement à Malanville chef lieu de la commune qui possède le deuxième marché du Bénin après celui de Dantokpa à Cotonou sur le plan des transactions. Initialement prévu pour être animé hebdomadairement (dimanche.), ce marché s'anime aujourd'hui trois jours sur sept (jeudi, vendredi, samedi) . Il draine de milliers d'acteurs nationaux et étrangers (Nigériens, Nigérians, Burkinabé, Togolais, Ghanéens etc.... On y rencontre une gamme variée de produits de toutes natures, des vivriers aux produits manufacturés en passant par les produits maraîchers et le bétail. Les produits comme la colas venue du Ghana, la gomme et le souchet du Niger y sont commercialisés également.

Ainsi, pour 32 villages administratifs la commune ne dispose que de 8 marchés dont la quasi-totalité se trouve dans un état de sous équipement qui contraste avec leur importance et leurs poids commerciaux.

Le commerce informel est très développé au niveau des différents centres commerciaux et dans toutes les localités de la commune. Ce secteur regroupe un certain nombre de branches d'activités à savoir : l'artisanat, le commerce, le transport etc.... qui occupent de plus en plus une place considérable dans l'appareil économique de la commune.

L'artisanat occupe une place considérable dans le secteur informel. Il occupe la majorité des jeunes déscolarisés ou ayant quitté le village pour la ville à la recherche d'emploi. Les artisans sont réunis au sein d'un creuset appelé Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB) qui regroupe les associations des couturières, des tailleurs, des soudeurs, des mécaniciens, des coiffeuses, des électriciens etc.... C'est une structure qui doit être appuyée en vue d'assurer une formation continue à ces jeunes (éducation sociale et formation professionnelle). Ce qui permettra de réduire le chômage, l'exode rural, de ces milliers de jeunes .

La principale conséquence du développement de l'informel crée une compétition déloyale sur les marchés et les produits de ce secteur prennent le pas sur les produits régulièrement importées puisqu'ils échappent au cordon douanier et leurs distribution intérieures échappent souvent à la patente et aux autres taxes payées par les commerçants. C'est le cas des produits de la SONACOP, des textiles, des produits cosmétiques, des produits alimentaires etc....

En dehors du grand marché de Malanville qui s'anime 3 jours sur 7, les autres marchés de la commune que sont Guéné, Garou, Goungou, Kantro, Kassa, Madécali, et Sakanwazénon s'animent de façon hebdomadaire. Hormis le marché de Malanville, tous les autres marchés ci-dessus cités sont spécialisés dans la collecte des produits agricoles. Dans ces marchés ruraux à infrastructures dérisoires, les vendeurs sont généralement installés à ciel ouvert et les produits exposés aux intempéries.

Le marché de Malanville véritable greniers de bon nombre de Nigériens est un centre de grande consommation recevant des acteurs nationaux et étrangers qui malheureusement se trouve dans un état de sous équipement regrettable qui contraste avec son importance et son poids économique.

Malgré un secteur tertiaire assez développé, aucune banque n'existe à Malanville. Seule une caisse locale de crédit agricole mutuel (CLCAM) est présente à Malanville et deux caisses villageoises d'épargne et de crédit (CVEC) sont installées respectivement à Guéné et à Garou.

Par ailleurs, il n'existe qu'une seule société d'assurance (la GAB). Le PAPME vient de faire son apparition à Malanville. Certaines structures de Micro -finance (PROMIC, SIAN'SON-ONG et autres) ne sont présentes que de façon timide et peu perceptible.

Ainsi, les structures d'appui aux activités commerciales sont assez rares à Malanville malgré un secteur tertiaire de plus en plus florissant et en évolution.

2.1.3.2. Le tourisme et l'hôtellerie

Le tourisme est très peu développé malgré l'existence de nombreux sites touristiques comme le marché international de Malanville, l'embouchure de la Sota sur le fleuve Niger, les camps de pêcheurs sur le fleuve Niger, le périmètre irrigué de Malanville, les collines de Guéné et de Bodjécali, la zone cynégétique de la Djona, l'élevage des crocodiles de Wollo etc...

L'hôtellerie est au stade embryonnaire malgré le caractère cosmopolite de Malanville, sa situation de ville carrefour et son marché international. Les infrastructures hôtelleries n'existent qu'au chef lieu de la commune et se réduisent à un seul hôtel (rose des sables) et à un motel (motel les héritiers). Ceci pose un sérieux problème d'accueil et de cadre de loisir à Malanville.

PHOTO 6: M. Oumarou ZIKA, RDR Malanville, membre du comité de pilotage, présentant la synthèse des données du diagnostic

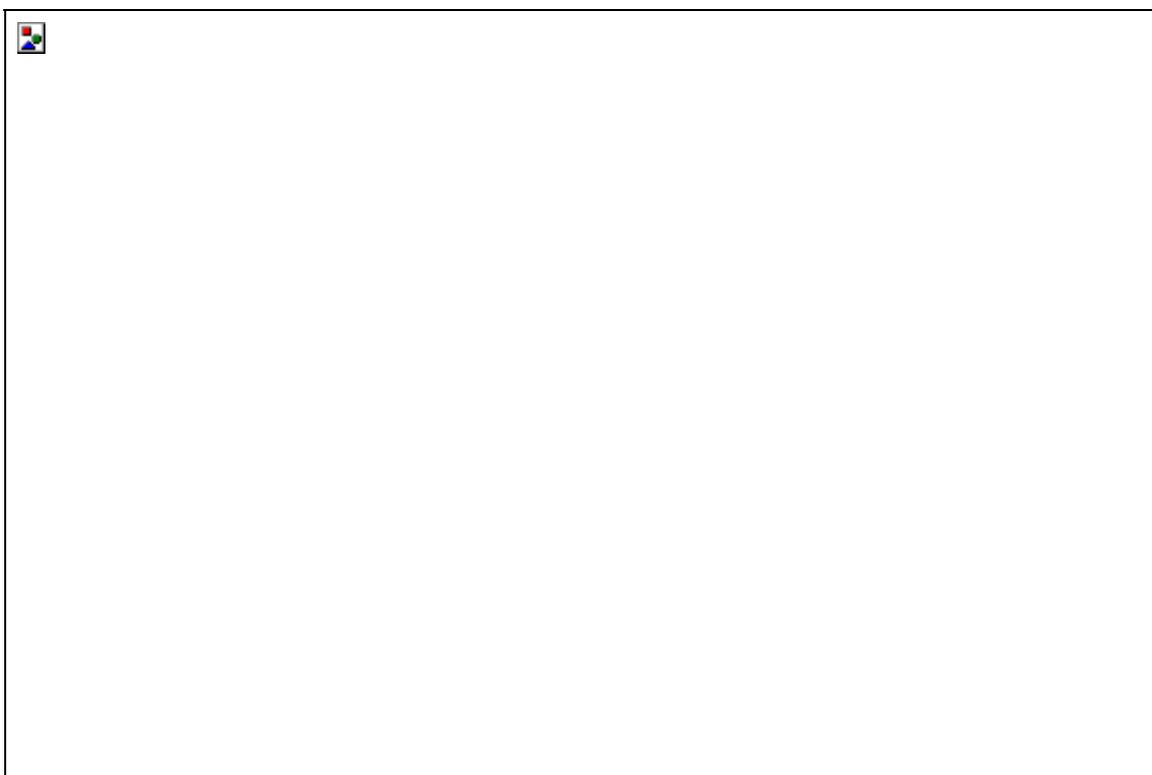


Tableau 5 : La situation des marchés et des institutions de micro finances dans la commune

Arrondissements	Marchés		Périodicité	Etat des équipements	Nombre De hangars En matériaux définitifs	Etat et mode de gestion des équipements	Mode de gestion du marché	Centre de transformation artisanale		Equipement marchand		Institution Micro-financière	Observation
	Qté	Nom						Localité	activité	Boutique kiosque	Garage		
Malanville	01	Mville	3 jours/7 jeudi, vendredi, samedi	Non construit, seuls quelques magasins en matériaux définitifs	632	Non adéquat et presque tout amortis	- Comité (pour vivriers) - Mairie	-	-	236 dont 112 boutiques inscrites au registre de commerce	Garage auto: 65 Garage moto: 67	06	CLCAM, PROMIC PAPME SIAN'SON PISEA PDFM GERED FIJ
Guéné	03	Guéné,	Jeudi (Hebdo)	Non construit	03	Bon état	Comité de gestion	-	-	00	01	05	CLCAM PADEB PROMIC SIAN'SON PDFM GERED FIJ
		Goungoun,	Vendredi (Hebdo)	Précaire	Néant	Néant	Néant	-	-	1 Kiosque			
		Kantro	Mecredi (hebdo)	Néant	Néant	Néant	Néant	-	-				
Toumboutou	01	Sakawan zénon	Mardi (hebdo)	Précaire	Néant	Néant	Néant	-	-	Néant	05		CLCAM PADEB PROMIC SIAN'SON PDFM GERED
Garou	01	Garou	Jeudi (Hebdo)	Précaire	03	Bon état	Néant	-	-	01	Garage moto 2	03	CLCAM SIAN'SON PDFM GERED
Madécali	02	Madécali	Vendredi (hebdo)	Néant	Néant	Néant	Néant	-	-	Néant	Garage moto : 03	03	CLCAM SIAN'SON PADEB GERED
		Kassa	Mardi (hebdo)	Néant	Néant	Néant	Néant	-	-				

Il existe un télécentre communautaire polyvalent à Malanville (TCPM) qui intervient dans la formation du public en informatique

2.1.3.3. Les activités de transport

Le caractère cosmopolite de la ville de Malanville, sa situation de centre frontalier et le caractère international de son marché ont donné une grande importance aux activités de transport. Le transport des biens et des personnes est assuré par deux réseaux :

- Le réseau routier avec des camions gros porteurs pour transport de marchandises, des véhicules légers pour transport en commun de personnes.
- Le réseau fluvial avec des barques motorisées en partance ou en provenance du Niger, du Nigeria ou d'autres contrées du Bénin situées en bordure du fleuve Niger. Ces engins sont très utilisés dans le transport des biens et des personnes.

Les taxi- moto (kabu - kabu) jouent un rôle très important dans le transport intra urbain à Malanville ou inter urbain entre Malanville et Gaya au Niger.

La défaillance du réseau routier entre les différents villages de la commune rend très difficile les transactions commerciales et les évacuations sanitaires avec le chef lieu de la commune. Les animaux de trait (ânes, bœufs, dromadaires) jouent également un rôle non négligeable dans le transport notamment des produits maraîchers et du bois de chauffe.

Tableau N° 6 : Récapitulatif des atouts et des contraintes de l'économie de la commune

Domaine de l'économie	Atouts	Contraintes
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> * disponibilité de terres cultivables * existence de vallées riches en limon * maîtrise des cultures maraîchères * existence d'organisations paysannes * diversification agricole * grand nombre d'actifs agricoles (hommes et femmes) 	<ul style="list-style-type: none"> * pratique feux de brousse tardifs * agriculture extensive * pression de la transhumance * appauvrissement des sols * déboisement * évacuation des produits agricoles difficile * faible aménagement des vallées * difficulté d'accès aux crédits
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> * culture d'élevage très répandue * existence de deux grands marchés à bétail (Malanville et Guéné) * existence d'infrastructures pastorales (parcs de vaccination, puits pastoraux) * existence de couloirs de passage des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> * feux de brousse tardifs * non-respect des couloirs de passage des animaux et des zones de pâturage * insuffisance d'eau et de pâturage en saison sèche * réticence des éleveurs à faire vacciner leurs animaux * élevage extensif * pression pastorale sur le parc national w
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> * disponibilité de nombreux plans d'eau naturels (fleurs, étangs, etc...) * développement de la pisciculture * grand nombre de pêcheurs et de mareyeuses 	<ul style="list-style-type: none"> * utilisation d'engins de pêche prohibés * appauvrissement des plans d'eau
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> * existence de marché régional (guéné) et international (Malanville) * situation géographique favorable * disponibilité de gammes variées de produits (vivriers, maraîchers, animaux, manufacturés etc...) 	<ul style="list-style-type: none"> * insuffisance d'infrastructures marchandes * insuffisance de structures d'appui aux activités commerciales (banque commerciale, structure de crédit etc...) * faible niveau d'organisation des marchés * routes en mauvais état

		* prix produits vivriers assez compétitifs	
Tourisme hôtellerie	et	* existence de nombreux sites touristiques	* sites touristiques non aménagés * insuffisance d'infrastructure hôtelières
Industrie et artisanat		* artisanat occupe grand nombre de jeunes	* faible niveau d'organisation des artisans * difficulté d'accès au crédit

Source : résultats d'enquête PDC 2003

PHOTO 7: Travaux en groupe au cours des ateliers , une méthode participative de choix fédératrice des énergies ; on aperçoit en noir à l' extrême gauche main gauche levée M. Arouna ADAMOU Premier adjoint au maire de Malanville



2.2 . INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE

2.2.1 Infrastructures sanitaires

La Commune de Malanville dispose d'un (01) hôpital de zone, de huit (05) centres de santé d'Arrondissement et de cinq (05) unités villageoises de santé ou unités de santé de quartier.

L'Arrondissement de Malanville dispose d'un hôpital de zone et de deux (02) structures privées autorisées.

Les CSA périphériques ont tous des infrastructures vétustes et sont dépourvues de clôture ; ce qui rend difficile leur maintien dans un bon état de salubrité. Le système d'électrification et celui d'approvisionnement en eau potable font défaut dans la plupart des CSA . Le système d'électrification ne garantit pas entièrement la sécurité à l'hôpital de zone. On note également deux officines pharmaceutiques dans l'Arrondissement de Malanville.

La couverture de la commune en lits se présente comme suit :

Tableau N° 7: Quelques ratio sanitaires sur l'ensemble de la commune de Malanville.

RUBRIQUES	NOMBRES
Populations	110 153
Nombre de lit d'hospitalisation	49
Nombre d'habitants par lit	2044
Lit de Maternité	30
Nombre d'accouchement par lit	68

Source : Extrait des statistiques du bureau de zone Malanville /Karimama.

Le nombre de lit d'hospitalisation qui est 49 est reparti entre la pédiatrie, la médecine, la chirurgie et le centre de santé d'Arrondissement.

En ce qui concerne le personnel de santé, la Commune de Malanville dispose :

- trois (03) médecins,
- vingt quatre (24) infirmiers,
- cinq (05) Sage-femmes
- Trois (03) techniciens de laboratoire.

Les Centres de santé enregistrent un fort taux de maladies infantiles pendant la saison pluvieuse. La maladie la plus fréquente en cette période est le paludisme qui engendre beaucoup de cas d'enfants anémiés. Or, il se pose le problème de don de sang dans la Commune de Malanville où seul l'arrondissement de Malanville connaît un taux élevé de donneurs de sang. Les cas de décès lors des accouchements sont fréquents à cause des grossesses précoces et rapprochées. Les maladies fréquentes dans la commune sont : le paludisme, les infections respiratoires, les diarrhées, la malnutrition.

Il existe des comités de gestion COGEC et COGES qui s'occupent de la réception et de la distribution des médicaments dans les formations sanitaires.

Au total, la Commune de Malanville est bien pourvue en infrastructures sanitaires vétustes. L'hôpital de zone souffre de l'absence d'un service de radiologie.

Les contraintes du secteur de la santé se résument comme suit :

- Vétusté des infrastructures sanitaires
- Infrastructures non conformes aux normes nationales

- Déficit en personnel qualifié
- Absence de plate forme radiologique
- Paludisme, SIDA
- Faible taux de fréquentation des centres de santé
- Vente illicite de produits pharmaceutiques de qualité douteuse, etc..

2. 2.3 Infrastructures Educatives

La Commune de Malanville, à l’instar des autres municipalités du Bénin présente un taux de couverture en Infrastructure peu satisfaisante compte tenu de la demande des populations. Voici comment se présente la situation de la Commune en matière :

- Ecoles primaires publiques : 44
- Ecoles Maternelles publiques : 02
- Ecoles Maternelles Privées : 00
- Ecoles Primaires Privées :04

Tous les villages de la Commune disposent chacun d’au moins une école.

A la rentrée scolaire 2003-2004, la Commune comptera 169 groupes pédagogiques au primaire public, 08 à la maternelle publique et 24 au primaire privé, soit au total 201 groupes pédagogiques dans la circonscription scolaire. Il faut signaler que ce nombre est très faible par rapport au nombre d’écoles (50). Voici la synthèse des besoins énumérés dans les arrondissements/villages.

Tableau N° 8 :Les besoins en infrastructures scolaires de la commune

N°	Ecoles	Disponibles	Besoins en salles de classe	Observations
01	Wouro-Yesso	00	06	Pris en charge par BID
02	Malanville Quartier/B	00	06	Idem
03	Tomboutou	03	03	Idem
04	Tassi-Tédji/B	06	06	Ecole de ville
05	Bodjécali/B	00	06	Ecole à évolution normale
06	Garoutédji	03	03	Ecole à effectif normal
07	Madécali	03	03	-
08	Mélayakoara	00	03	-
09	Banité	03	03	-
10	Guéné /Quartier	00	06	-
11	Guéné/B	03	03	Ecole à recrutement annuel
12	Gouré Guéné	00	03	-
13	Bangou	00	03	Ecole à évolution spectaculaire
14	Koaratédji	03	03	Idem

Source : collecte données terrain PDC, Septembre 2003

Les écoles sont financées par l’Etat, les communautés , les partenaires au développement, les organisations non Gouvernementales et par les parents d’élèves eux –mêmes. Il existe 51 classes en matériaux définitifs. Néanmoins certains établissements sont encore en matériaux précaires.

D'autres écoles telles que celles de Guéné/A et Malanville A sont à réfectionner.

Il faut ajouter à cela l'absence totale d'aires de jeux et des installations extérieures dans nos écoles maternelles (E.M. Malanville et E.M Guéné).

Il ressort que depuis la création des écoles, les groupes pédagogiques n'ont pas évolué de façon régulière. Certaines écoles comme celles de Guéné ont attendu plus de soixante dix ans avant d'avoir un autre groupe pédagogique. La taille des écoles de la commune de Malanville à la date du 31/07/2003 se présente comme suit :

6 classes	5 classes	4 classes	3 classes	2 classes	1 classe
13	02	08	13	08	03

A l'analyse de ce tableau, on s'aperçoit que le nombre d'écoles à 06 classes est très réduit soit un taux de **29,5%**.

Quant au personnel enseignant, la Commune de Malanville à l'instar des autres Communes du Bénin souffre d'une insuffisance d'enseignants qualifiés. Pour cent soixante dix sept (177) groupes pédagogiques au primaire public et la maternelle publique il y'a 146 enseignants.

Il se dégage un déficit de trente et un (31) enseignants malgré les efforts consentis par les populations.

Le problème ainsi créé est réglé par la fameuse formule de jumelage des cours qui, elle aussi engendre d'autres difficultés.

Il est opportun de signaler que certains enseignants communautaires, sans le Brevet d'Etude du Premier Cycle ou son équivalent et sans formation initiale de base présentent dans les classes dont ils ont la charge, un enseignement de mauvaise qualité.

Le point du personnel enseignant se présente comme suit :

- Agents Permanents de l'Etat(APE) 48 soit 32,87% du total
- Contractuels 43 soit 29,45% du total
- Communautaires 55 soit 37,67% du total

Le constat qui se dégage de l'observation des données est le taux élevé de l'effectif des enseignants communautaires par rapport à celui des autres catégories d'enseignants. Les besoins en enseignants qualifiés est par conséquent important dans la commune. D'un autre côté, la Commune de Malanville fait partie des municipalités à faible taux de scolarisation du Bénin.

Tableau N° 9 : Taux de scolarité dans la commune

Arrondissement	Filles	Taux	Garçons	Taux	Total	Taux commune	Observation
Malanville	1979	41,30%	2812	58,70%	4791	51,73%	-
Garou	291	39,48%	446	60,52%	737	7,96%	-
Guéné	1057	43,34%	1382	56,66%	2439	26,32%	-
Madécali	198	29,91%	464	70,09%	662	7,15%	-
Tomboutou	197	31,12%	436	68,78%	633	6,84%	-
Total CS	3722	40%	5561	60%	9261	48%	-

Source : C/CS Malanville(Etat des lieux)

L'analyse de ce tableau fait ressortir que les Arrondissements de Garou, de Madécali et de Tomboutou présentent respectivement un taux de scolarisation très faible par rapport à l'ensemble de la Commune 7,96%, 7,15% et 6,84%. Les raisons profondes de cet état de fait restent encore à identifier.

L'écart entre l'effectif des filles et celui des garçons au niveau de la Commune en général est de 1839 en faveur des garçons. L'effectif général des élèves n'a pas tellement évolué, car en 1999 il était de 7850 élèves contre 9261 en 2003.

Le Taux de réussite à l'examen du certificat d'études primaires session de Juin 2003 est de 65,36%.

Le tableau N°10 : taux de déperdition par Arrondissement.

Sexes Arrondissement	Filles	Garçons	Total	Taux de déperdition
Malanville	1979	2.812	4.812	10,20%
Garou	291	446	737	14,83%
Madécali	198	464	662	05,74%
Guéné	1.057	1.382	2.439	06,76%
Toumboutou	197	436	633	13,11%
Total CS	3.722	5.561	9.283	09,51%

Source : Circonscription Scolaire Malanville 2002-2003

L'analyse de ce tableau fait ressortir que :

Les Arrondissements de Garou, Madécali et de Toumboutou ont un taux de scolarisation très faible par rapport à l'ensemble des élèves de la Commune.

Par contre le taux de déperdition est élevé à Malanville, Garou et Toumboutou par rapport au taux du niveau Communal (09,51%).

Signalons pour terminer sur ce secteur éducation que deux Centres d'alphabétisation sont en construction, l'un à Guéné et l'autre à Malanville.

2.2.4. Infrastructures d'électricité/ énergie

On note deux types d'électrification dans la Commune de Malanville. Il s'agit de la production thermique ou énergie thermique et de l'énergie solaire.

La société Béninoise d'électricité d'eau fournit l'électricité à la ville pour 1298 abonnés.

De nouvelles perspectives en matière d'électrification verront le jour avec la connexion NEPA (République Fédérale du Nigéria).

Il est à noter que de sérieux problèmes perturbent les prestations de la SBEE. Au nombre de ces problèmes, on peut retenir les coupures répétées, le délestage et les factures qui ne reflètent pas la consommation des ménages.

2.2.5. Infrastructures hydrauliques

L'approvisionnement en eau potable dans la Commune de Malanville constitue un problème très important.

Seule la ville de Malanville bénéficie des services de la société Béninoise d'Electricité et d'Eau. Mais le réseau de distribution d'eau est très restreint et seulement peu de ménages s'approvisionnent en eau de la SBEE (226 abonnés). Une extension du réseau hydraulique vers d'autres quartiers est nécessaire.

La série de tableaux en annexe présentent la situation en point d'eau potable par arrondissement de la commune. Au total la commune dispose de 110 points d'eau potable (puits et forage) Le ratio⁵ population/point d'eau de la commune est de 25% (soit un point d'eau pour 1000 habitants) l'un des plus faible de l'Alibori.

La commune dispose également de deux barrages qui servent à l'abreuvement du bétail. Selon certains spécialistes la structure géologique de la Commune entrave la réalisation des barrages. Affirmation que démentent les connaissances empiriques et endogènes des populations.

⁵ : Normes nationales sont d'un point d'eau pour 250 personnes

PHOTO 8: M. Ali HOUDOU conseiller communal, président de commission présentant les résultats des travaux de groupe lors de l'atelier bilan diagnostic des 08 – 09 Janvier 2004.

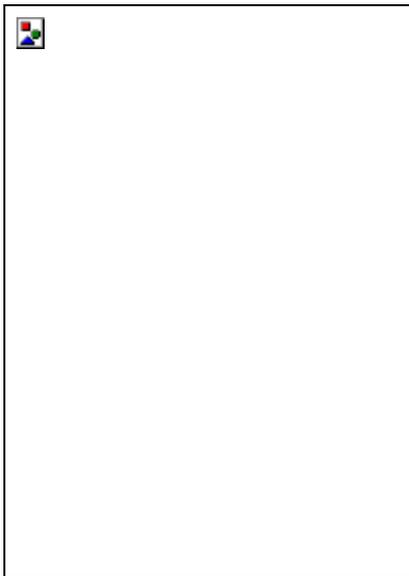


PHOTO N°9: Cette participante déplore la faible participation des femmes aux structures de prise de décision dans la commune. Elle souhaite que dans la mise en œuvre du plan de développement les intérêts des femmes soient pris en compte notamment l'eau et l'éducation.

2.2.6. Infrastructures d'assainissement

L'Arrondissement de Malanville, à l'image des villes économiques produit des ordures dont la gestion entrave l'assainissement de la ville. La prolifération des sachets empêche l'évacuation des eaux de ruissellement. et eaux souillées dans les caniveaux déjà insuffisants. Outre la voirie urbaine, des ONG locales qui s'occupent de l'évacuation des ordures ménagères avec des charrettes tirées par des ânes.

Depuis quelques temps, plusieurs groupements de femmes se sont organisés pour des journées de salubrité dans la ville.

En plus de leur nombre insuffisant, les latrines sont très peu fréquentées et les populations défèquent la plupart du temps à l'air libre.

Aussi la ville est-elle parsemée de mares et de dépotoirs sauvages qui abritent les germes de moustiques et autres microbes.

L'état d'insalubrité totale dans lequel baigne la ville doit constituer l'une des priorités des autorités communales si l'on sait l'appréciation que font les visiteurs par rapport aux sachets et autres objets qui traînent dans la ville.

Les infrastructures d'hygiène et d'assainissement sont très insuffisantes dans la commune⁶.

2. 2. 7. Infrastructures routières

La Commune de Malanville ne dispose que de 55,67 km de routes bitumées (Route Inter-Etat N°2). Le reste des axes routiers ainsi que les pistes deviennent impraticables en saison des pluies.

Le stationnement anarchique des gros porteurs le long de la voie inter-Etat Bénin-Niger bloque la circulation causant ainsi de fréquents accidents. Cette situation interpelle les autorités municipales afin de créer un grand parc automobile. Voir en annexe le tableau qui présente la situation des routes et pistes de la commune.

2.2. 8. Equipements marchands

La commune dispose de sept (08) marchés non construits à l'exception de quelques hangars dans le marché de Guéné et Malanville ; il existe un marché de bétail à Guéné et à Malanville.

Tous les Arrondissements de la Commune disposent d'au moins un marché. Les plus importants sont le marché international de Malanville, le marché de Guéné et le marché de Sakawan- zénon. Le marché International de Malanville est fréquenté par plusieurs nationalités du jeudi au Dimanche.

Ce marché connaît ses grandes affluences les Vendredis et Samedis. Mais malheureusement, il n'existe ni plan, ni structure de gestion du marché. Le marché international dispose de magasins de stockage dont seulement quelques uns sont en matériaux définitifs.

Plusieurs syndicats des conducteurs (UNACOB, UCTIB, UNATRAB, USCRB) gèrent le secteur des transports des personnes et des biens.

Reconnu comme le deuxième pôle commercial du pays, le marché de Malanville ne dispose ni de partenaires pour sa construction, ni d'un plan adéquat. Il existe néanmoins des partenaires dans des secteurs bien donnés tels que : ONASA – céréales), CORVO(oignons), PROMIC (micro -finance crédit).

Malanville dispose d'une gare routière à partir de laquelle le transport des biens et personnes est assuré.

2.2.9. Equipements administratifs et de sécurité

L'Administration de la Mairie dispose de plusieurs bureaux (11) et d'une résidence du Maire dans un état de délabrement total. On note également dans la commune un certain nombre de services et équipements administratifs tels que la circonscription scolaire, une Recette Perception, un Bureau P.T.T et une Agence S.B.E.E, un Secteur Agricole, un Service des Impôts, une Agence CLCAM, deux CVEC (Guéné et Garou) , un Centre de Protection Sociale, un Camp Militaire dans un état de vieillissement avancé, une Brigade de Gendarmerie, de Douane, un Poste de Police, un Pont Bascule non fonctionnel.

⁶ voir tableau en annexe

Les Services de sécurités assurent la défense, la sécurité et la protection des citoyens. Les cas d'insécurité sont ne sont pas maîtrisés.

Le caractère cosmopolite de la ville de Malanville l'expose à toutes sortes de crimes. Les quartiers peuplés abritent les gangsters qui opèrent de jour comme de nuit et se livrent à l'usage de la drogue. Les paisibles populations se plaignent quotidiennement des cas de vol et d'insécurité. Le renforcement de la capacité de la Gendarmerie doit constituer l'une des priorités de l'Etat central ceci afin de l'aider à assurer la sécurité de la commune.

2. 2.10. Infrastructures et équipements téléphoniques

Le réseau de communication de la Commune de Malanville qui devrait contribuer au développement économique demeure encore embryonnaire. Ainsi, la Commune compte 208 abonnés téléphoniques pour une capacité de 300 lignes disponibles.

Malgré le développement des NTIC la commune ne dispose, ni de centre Internet ni de réseau GSM, ni de téléphonie rurale.

Le réseau GSM désert la commune jusqu'à la latitude de Guéné. Cette situation changera la réalisation du Projet de numérisation Borgou et Alibori prévu vers décembre 2004.

Tableau N° 11: Synthèse des atouts et contraintes du secteur Infrastructures et Equipements

DOMAINES	ATOUS	CONTRAINTES
SANTE	-Existence d'un CS (centre de santé dans tous les Arrondissements	-Mauvais état des infrastructures . -Sous équipement des formations sanitaires - Insuffisance points d'eau potable . -Insuffisance des pharmacies, du personnel de santé -Faible fréquentation des centres de santé
EDUCATION	-Chaque Arrondissement dispose d'au moins un groupe scolaire. -plupart des infrastructures en matériaux définitifs.	-Infrastructures Scolaires en matériaux précaires. -sous équipement en mobilier pour les écoles. -Faible taux de scolarisation - insuffisance enseignants qualifiés
TELEPHONE	-Existence d'une centrale téléphonique dont 92 lignes encore disponibles sur une capacité de 300	-Non extension du réseau téléphonique dans les villages de Bodjécali, Koki, et les autres
ELECTRICITE	-Permanence de la couverture en électricité mais avec des délestages et coupure intempestive.	-Non extension de la couverture en électricité aux arrondissements ruraux, à Bodjécali etc
EAU POTABLE	-Existence d'un réseau d'adduction d'eau	-Très faible couverture en eau potable.
TRANSPORT ET EQUIPEMENTS MARCHANDS	-Malanville, ville frontalière et lieu d'échange pour les pays limitrophes et les autres communes du Département de l'Alibori. -Présence d'une gare routière.	--Accès difficile aux arrondissements Ruraux en saison des pluies. -Absence parking gros porteur

Source : COLLECTE DONNEES PDC Novembre 2003

2.3 ORGANISATION DES ACTEURS

2.3.1 La société civile

L'organisation sociale traditionnelle existe mais son influence est fortement réduite avec l'avènement des administrations successives (coloniale, révolutionnaire et décentralisation) La commune dispose d'une association de développement appelée MOOBO qui a mené plusieurs activités dans le cadre du développement de la localité.

A côté de cette association, il existe des associations et organisations. Il s'agit de la Coordination des Associations de Parents d'élèves, de l'Union Communale des Producteurs de Malanville (UCP) qui est un regroupement des groupements villageois (GV) et des groupements de femmes (GF). Il existe aussi des organisations de bases au niveau de la commune de Malanville :

- UGPPM
- KABEI KAKUGU (Gestion du marché Central)
- UCTIB – UNACOB - USCRB
- Association de services financiers
- CORVO (Comité de Réception et de vente d'oignon)

Des ONG locales interviennent aussi dans la commune de Malanville. On peut citer entre autres, SIAN'SON, DEDRAS, GERED, SABU – ZE, APPED, VIE- ENVIRONNEMENT, AMABORI, CALES, etc...

La commune de Malanville dispose d'un dynamisme organisationnel très important, qui représente pour lui un atout pour impulser le développement de la localité.

Ces associations de base ont un besoin de renforcement de capacités d'organisation, d'animation et de communication afin qu'elles participent effectivement au développement.

2.3.2 Les cadres de concertation

Il existe plusieurs comités dans la commune, de jeunes, de femmes, d'artisans, de gestion d'infrastructures, d'associations etc ...

Les plus connus de la commune sont :

- L'association de développement (MOOBO) dans le renforcement du cadre institutionnel
- UNACOB, UCTIB, UNATRAB, USRB, interviennent dans le secteur du transport
- Association des parents d'Elèves dans le secteur éducatif
- Les COGEC, COGEA, dans le secteur santé
- Comité de puits et de forages (hydraulique)
- Comité de gestion des forêts (agricole et environnement)
- UCP, dans le secteur agricole, artisanal
- UGPPM
- KABEI KAKUGU (Gestion du marché Central)
- Association de services financiers
- CORVO (Comité de Réception et de vente d'oignon)

En dépit du nombre assez important des partenaires locaux et externes de la commune, les actions de développement ne sont pas toujours faites en synergie, ce qui provoque assez souvent de confusion, des malentendus, voire des luttes fratricides entre acteurs locaux.

2.3. 3. Le conseil communal

Le conseil communal a été élu en Décembre 2002 pour un mandat de 5 ans. Il est la structure garante du développement local. Voici quelques infirmations sur le conseil communal comme l'indique N°

2.3.3.1. Généralités sur la commune

N°	Commune	Malanville
	Données	
1	Composition du Conseil Communal (nombre de conseillers et configuration politique)	- 17 Conseillers - UBF (Fard- Alafia, PSB) - Alliance ETOILE
2	Nombre d'arrondissements	5
3	Fonctionnement des arrondissements	Tenue de quelques réunions conseil d'arrondissement
4	Service rendu à la population par les bureaux d'arrondissement	Réception déclaration de naissance, délivrance du certificat de possession d'Etat, d'attestation de résidence, gestion des conflits, etc..
5	Fonctionnement du Conseil Communal	04 Sessions ordinaires
6	Organisation du Conseil Communal	- un maire et deux adjoints, trois commissions permanentes.
7	Existence et application d'un règlement intérieur	Il existe un règlement intérieur du conseil
8	Affichage des délibérations du Conseil Communal	Les PV ou relevés des décisions du Conseil sont affichés
9	Fonctionnement des Commissions permanentes et spéciales	Les 3 commissions permanentes installées sont fonctionnelles
10	Connaissance et maîtrise de la lettre et de l'esprit des textes législatifs et réglementaires sur la décentralisation	Faible connaissance et faible maîtrise des textes de lois par les conseillers
11	Besoins en appui du Conseil Communal et de ses Commissions	Besoins en mobiliers et fournitures de bureau, formation sur divers thèmes à affiner dans le cadre d'un plan de formation

Source : Mairie Malanville

2.3.3.2. Situation du personnel de la Mairie de Malanville

En terme de personnel, la Mairie de Malanville dispose au total 44 agents dont :

- 1 agent permanent de l'Etat catégorie C
- 5 agents de collectivités locales catégorie C
- 20 agents des collectivités locales catégorie D
- 9 agents des collectivités locales catégorie E
- 7 agents bénévoles dont 3 universitaires
- 1 agent des collectivités locales catégorie A
- 1 agent des collectivités locales catégorie B

Il ressort que la proportion des cadres de conception et d'encadrement des catégories A, B et C est négligeable. Il y a une pléthore d'agents d'exécution des catégories D et E. Par ailleurs la proportion des femmes est de 20%. Le personnel est vieillissant, 50% des agents ont un âge compris 40 à 45 ans. Comme on le voit la mairie cumule assez de handicaps en ce qui concerne les aspects de personnel. Heureusement qu'un groupe de bénévoles contribuent au x tâches de la mairie. Un diagnostic rapide des compétences des agents de la mairie par PRODECOM Kandi est parvenu à la conclusion les connaissances, la compréhension et la maîtrise du contenu des textes sur la décentralisation des élus de la commune est faible⁷

2.3.3.3 . Le patrimoine de la commune

Il s'agit des biens immeubles relevant du domaine public relevant de ses compétences. On peut citer :

- Les marchés,
- les abattoirs,
- les écoles primaires publiques,
- les centres de santé,
- les centres de loisirs (maisons des jeunes),
- le télécentre,
- la gare routière et le terrain municipal

Les potentialités qui génèrent des revenus à la commune sous forme de taxe sont plus explicites dans la rubrique source de financement.

2.3.3.4. Les partenaires de la commune

Les populations et leurs organisations à la base sont les premiers partenaires de la mairie qui prennent les différentes initiatives de développement de la communauté.

Les services déconcentrés de l'Etat qui lui apportent l'assistance technique et le financement sectoriel

Les services départementaux qui apportent aussi l'assistance technique, le financement du Programme d'Investissement Public, mais aussi la tutelle administrative pour ce qui concerne la préfecture.

Les partenaires extérieurs (SNV, Coopération Suisse, PNUD, AFVP, PRODECOM, Coopération Chinoise, la BID, la Banque mondiale, la GTZ, l'USAID, etc..) qui apportent soit l'assistance technique (cas SNV dans la planification locale) soit le financement, soit même les deux à la fois.

⁷ confère pour les détails le rapport bilan diagnostic du PDC Malanville, décembre 2003

2.4. LES SOURCES DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Le développement local de la commune de Malanville est financé au moyen de plusieurs sources constituées par le financement propre de la commune, le financement direct de l'Etat, des communautés et les financements provenant de diverses structures(ONG et projets) intervenant dans le développement de la commune.

2.4.1. Répartition des recettes budgétaires en recettes fiscales.

Le budget de la commune de Malanville est financé par deux catégories de recettes : les recettes fiscales et les recettes non fiscales.

Ce tableau ci-après présente la répartition et l'évolution des recettes budgétaires par catégorie de recettes de 1998 à 2002.

Tableau N°12: Répartition des recettes budgétaires en recettes fiscales et non fiscales de 1998 à 2002

Années	Recettes totales	Recettes fiscales	%	Recettes non fiscales	%
1998	52.339.858	11.231.147	21,34	41.408.711	78,66
1999	70.502.842	13.041.006	20,05	57.461.836	79,66
2000	70.438.942	15.392.857	21,85	55.046.085	78,15
2001	134.821.449	15.451.037	11,46	119.370.412	88,54
2002	79.504.829	12.923.249	16,25	66.581.580	83,75
Total	407.907.920	68.039.296	-	339.868.624	-
Moyenne	81.581.584	13.607.860	16,69	67.973.724	83,31

Sources : Extrait des comptes administratifs de la commune.

Le tableau révèle que les recettes non fiscales de la commune de Malanville représentent en moyenne 83,31% de l'ensemble des recettes budgétaires. Elles passent de 41.408.711 FCFA en 1998 à 66.581.580 FCFA en 2002 après un pique de 119.370.412 FCFA en 2001.

En ce qui concerne les recettes fiscales, elles sont évaluées à 13.607.860 FCFA en moyenne sur l'ensemble des recettes budgétaires.

Ainsi pour la période de 1998 à 2002, il a été mobilisé un total de 407.907.920

Francs dont 339.868.624 francs de recettes non fiscales et 68.039.296 francs de recettes fiscales.

2.4.2. Equilibre financier de la commune

L'extrait des comptes administratifs présente la situation qui suit :

Tableau N° 13: Equilibre financier de la commune de Malanville de 1998 à 2002.

Années	Investissement			Fonctionnement			
	Recettes (1)	Dépenses (2)	A = (1) – (2) Epargne brute	Recette (3)	Capacité d'investisse- ment B = A + (3)	Dépenses (4)	Capacité de financement C = B-4
1998	50.750.4 26	50.685.1 10	65.316	1.889.432	1.957.748	1.889.432	65.316
1999	65.049.3 42	65.006.9 67	42.375	5.453.500	5.495.875	5.453.500	42.375
2000	65.998.3 42	65.665.5 18	332.824	4.440.600	4.773.424	4.440.600	331.824
2001	102.395. 666	94.095.7 17	8.300.249	32.425.485	40.725.732	32.425.483	8.300.249
2002	71.416.6 22	76.867.0 05	-5.450.383	8.088.207	2.637.824	8.088.207	-5.450.383
Total	355.610. 698	352.320. 317	3.290.381	52.297.222	55.287.603	52.297.222	3.290.381

Sources : extrait des comptes administratifs de la commune de Malanville.

A la lecture de ce tableau on peut faire les commentaires à 3 niveaux :

- L'épargne brute

Évaluée à 65.316 francs en 1998, l'épargne est passée à 8.300.249 en 2001 avant d'être négative en 2002 avec une valeur de -5.450.383 francs. Cette situation influe négativement sur le niveau d'investissement de la commune de Malanville.

- La capacité d'investissement

Elle a également connu des fluctuations au cours des cinq années d'étude, elle est passée de 1.954.748 francs en 1998 à 2.637.824 francs en 2002 après un pique de 40.725.732 francs en 2001. Cette situation explique le faible niveau de programmation et de réalisation des dépenses d'investissement.

- La capacité de financement

Cet agrégat a connu les mêmes fluctuations que l'épargne brute sur toute la période. En général, l'équilibre financier de la commune de Malanville est caractérisé par une faible épargne brute et même négative en 2002 (- 54.550.383). Cette situation limite d'autant le montant des prévisions et des réalisations des dépenses d'investissement. En absence de recettes d'investissement proprement dites, la capacité d'investissement déjà insuffisante est de surcroît soumise à un prélèvement du département. Cela limite ainsi les efforts de développement local. Cependant, la décentralisation prévoit une disparition de ce prélèvement au profit des communes.

2.4.3. Le développement local par le financement direct de l'Etat.

Le financement que l'Etat apporte dans le processus de développement local au niveau de la commune de Malanville se répartit suivant deux grandes catégories à savoir les ressources provenant du budget général de l'Etat et le financement direct de l'Etat dans la commune.

- Les ressources provenant du budget général de l'Etat

La commune de Malanville bénéficie annuellement de la part de l'Etat deux types de subvention qui sont directement intégrées au budget de la commune. Il s'agit de la subvention de l'Etat au titre de l'exercice budgétaire et de la subvention de la taxe civique. Le montant de ces subventions est 35.551.805 francs de 1998 à 2002 à raison de 9.437.471 francs pour la subvention au titre de l'exercice budgétaire et 26.114.334 francs pour la subvention de substitution de la taxe civique.

- Le financement direct de l'Etat dans la commune de Malanville.

Dans la commune de Malanville de 1998 à 2002, l'Etat a directement investi pour la construction d'infrastructures dans divers domaines notamment l'éducation, la santé, routes, ouvrages d'art et autres activités villageoises.

Le financement direct de l'Etat dans la commune de Malanville est évalué à 65.511.301 francs de 1998 à 2002 soit une moyenne de 13.102.260 francs par an. Le secteur de l'éducation occupe la plus grande partie du financement.

2.4.4. Le financement du développement local par les autres structures

Ce financement provient à l'heure actuelle de deux principaux type d'acteurs que sont :

- les sources de financement endogènes telles que celles provenant des groupements de producteurs et autres structures de la place (UCP, GV, UNACOB, UNATRAB, CORVO, KABAEI KAKUNGU etc....)

- l'appui des ONG et autres organisations telles que : GERED, PAMER, AFVB, SIAN'SON, PROMIC, SOS SABUIZE, PEACE-CORPS, PBA.

Ces structures et ONG interviennent dans les secteurs ci-après : santé, éducation, hydraulique, équipement, appui technique, renforcement de capacité, environnement, hygiène / assainissement .

La plus grande partie du financement du développement local est assurée de 1998 à 2002 par les ONG (SIAN'SON, GERED, AFVP, SABOUIZE, PAMR Borgou et autres organismes de la place à concurrence de deux cents soixante huit millions quatre cents quatre vingt trois mille sept cents quatre vingt deux francs (268.483.782 F) alors que le financement direct de l'Etat est de 65.511.301 francs pour la même période.

Tableau N°14 : Récapitulatifs des constats majeurs sur le financement du développement du développement local

Domaines	Atouts	Contraintes
Financement propre de la commune	1- financement du développement local par un budget en tant fiscal que non fiscal.	1- fluctuation des recettes budgétaires. 2- inexistence de recettes d'investissement proprement dites. 3- financement exclusif du développement. Local par des recettes de fonctionnement. 4- part insignifiante des dépenses. d'investissement du budget. 5- faible participation de la commune à la réalisation des infrastructures communautaires 6- capacité de financement réduite.
2- Financement direct de l'Etat	1- concours de l'Etat à travers 2 catégories de financement direct. 2- fortes interventions dans le secteur de la santé. 3- un investissement au moins par arrondissement	1- subventions de l'Etat exclusivement affectées aux dépenses de fonctionnement. 2- absences totales de financement direct de l'Etat au secteur agricole.
3- Financement communautaire	1- participation de la population à hauteur de 10% au moins des projets 2- gestion communautaire dans le secteur de la santé	Faible mobilisation de l'épargne locale ⁸
4- financement de la coopération internationale	1- appui financier de plusieurs institutions (ONG, projets et autres)	1- absence de coordination des interventions des ONG

Sources : Travaux de terrain PDC 2003

Il s'agira dans le PDC de consolider et de pérenniser ces atouts et de lever progressivement les contraintes ainsi identifiées lors du diagnostic pour un développement soutenu, harmonieux et durable dans l'intérêt général de la population de la commune de Malanville.

⁸ La Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel (CLCAM) Malanville qui est une banque de proximité et ses démembrements appelés CVEC ont enregistré en 2002 un dépôt de 335 millions de Francs CFA. Eu égard les potentialités économiques de la commune, la question de mobilisation de l'épargne locale doit être plus approfondie afin que des solutions pour une mobilisation plus importante de l'épargne locale qui est la source durable d'investissement de développement soit trouvée.

2. 5. ORGANISATION DE L'ESPACE COMMUNAL

Les principaux groupes socio-professionnels⁹ qui se partagent l'espace communal dans la partie rurale sont essentiellement les agriculteurs et les éleveurs peuhls.

La terre existe autant pour les hommes que pour les femmes voulant s'investir dans l'agriculture. Toutefois, le droit foncier est régi par le droit coutumier. Le chef de famille est chargé de la distribution de la terre. En ce qui concerne les femmes, bien qu'ayant accès à la terre, elles ne peuvent pas hériter pour des raisons traditionnelles.

2.5.1. Gestion du terroir communal

La commune de Malanville est riveraine des aires protégées de la Djona, de la forêt classée de Goungoun et du fleuve Niger . Elle connaît par conséquent à l'instar de la commune de Karimama des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ainsi, il importe d'organiser l'espace rural selon l'approche « Gestion des terroirs ».

C'est ainsi qu'une commission de délimitation des zones de pâturage et de contrôle des couloirs de passage des animaux a été créée par l'arrêté n° 58/ 005 /CRAD du 26 décembre 1983¹⁰ par le chef district (nom sous – préfet pendant la période révolutionnaire) de Malanville. Les couloirs de passage et zones de pâturage ainsi délimités par arrondissement n'ont toujours pas contribué à la diminution des conflits. Les conflits sont récurrents dans la sous région et même ont une dimension transfrontalière.

En vue de trouver une solution durable à tous ces conflits et à la dégradation de la biosphère des aires protégées, les experts du Bénin, du Burkina – Faso et du Niger ont fait un état des lieux (c'est à dire un examen de la carte de la transhumance traditionnelle, de la carte des axes officiels de transhumance jusqu'en 2003) et fait des propositions de nouveaux axes de couloirs de passage et de zones de pâturage en Février 2004.

La proposition des experts a été adoptée le 26 Février 2004 à Cotonou par le conseil des ministres des 3 pays limitrophes des aires protégées cités ci - dessus.

A noter que le Bénin a fermé ses frontières aux troupeaux transhumants étrangers en 2003. Cette mesure a été levée en février 2004 avec l'adoption par les trois Etats des nouveaux tracés de couloirs comme l'indique la carte de la page suivante la carte des axes officiels.

⁹ Ou encore l'organisation ethno- foncière

¹⁰ définis sans les agents des eaux et forêts par les autorités locales de l'époque. Une nouveau découpage des couloirs et zones de pâturage officiels existe depuis le 26 Février 2004.

Carte des différents couloirs de passage et zones de Pâturage

LEGENDE¹¹

Les cinq (5) axes retenus par le conseil des ministres relatifs à la transhumance transfrontalière dans la zone d'influence du parc Régional W du fleuve Niger :

- **Axe n° 1** : *Fada N’Gourma – Pama – Porga – vers Togo ou Tanguiéta – Natitingou – Djougou – Bassila ;*
- **Axe n° 2** : *Sebba – Kantchari – Diapaga – Namounou - Pagou – Porga – vers Togo ou Tanguiéta – Natitingou – Djougou – Bassila ;*
Torodi – Makalondi - Kantchari – Diapaga – Namounou - Pagou – Porga – vers Togo ou Tanguiéta – Natitingou – Djougou – Bassila.
- **Axe n° 3** : *Say – Tamou – Botou – Tapoa Djerma – Kotchari – Kondio - Kérérou – Toura – Goumori – Kerou – Vers zone d’accueil Alibori supérieur.*
- **Axe n° 4** : *Say – Kirtachi – Boumba – Monsey – Karimama – Karigui –vers zone d’accueil Goungoun.*
- **Axe n° 5** : *Birni N’Gaouré – Dosso - Gaya – Malanville – Guéné - vers Goungoun.*

Voir annexe N° 14 les actions prévues par les experts en février 2004

2.5.2. Organisation de l’espace urbain

Malanville est une ville récente. Les opérations de lotissement la concernant n’ont commencé qu’en 1975. De 1975 à 2003 la commune a connu 13 tranches de lotissement effectué par différents maîtres d’ouvrage et de cabinets de géomètre dans les quartiers suivants : Tassi-zénon, Wouro- yesso, Wollo, Tassi-tédji et Galiel. De 1975 à 1995, 13 tranches de lotissement de parcelles ont été effectuées et livrées. Au total 4287 parcelles, 33 réserves et 30 maisons administratives. Le tableau en annexe éclaire sur la situation domaniale de Malanville. Il convient aussi de souligner qu’actuellement aucun chef lieu d’arrondissement n’a démarré le lotissement.

¹¹ Rapport de la réunion des experts du conseil d’orientation du programme régional parc W/ECOPAS, février 2004 11p

2.5.3. Occupation de la zone urbaine

La surface totale de la ville de Malanville (agglomération urbaine) se répartit ainsi qu'il suit :

Les Bas-fonds se situent dans les parties Est, Sud et Nord de la ville. La Zone d'équipement urbaine est constituée des quartiers Tassi-tédji, Tassi-zénon et Galiel. Cette zone correspond à la zone administrative. Ainsi, à Tassi-tédji se trouvent le secteur rural, la douane, l'unité de santé, l'école quartier, le collège, le camp militaire, l'arrondissement, le centre de promotion social. Tassi-zénon quant à lui abrite la mairie, l'hôpital, l'école primaire centre, la police et le service de conditionnement. La zone d'équipement urbaine comprend aussi Galiel qui abrite le service des pêches, la gendarmerie, l'OPT et le marché.

L'ouest de la ville représente la zone d'extension.

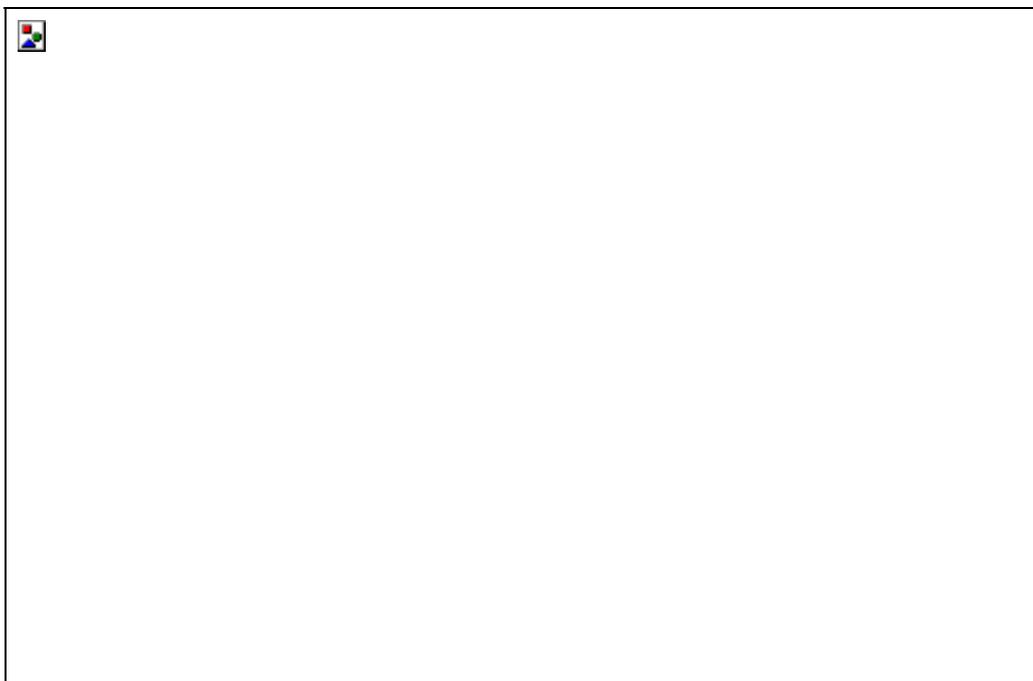
L'habitat sur l'ensemble de la commune est encore majoritairement traditionnel, cependant, une différenciation de l'espace communal en fonction de la nature des matériaux de construction est relevée.

L'habitat de type moderne (villas et quelques immeubles) en matériaux définitifs à Tassi-tédji, sur la voie pavée longeant l'ex ECO-BANK et le long des principaux axes notamment la route inter Etat₂. Il faut signaler que dans les zones loties, les habitations sont de type évolutif en matériaux définitifs.

En milieu rural, la majorité de l'habitat est constituée de cases en terre de barre. Ce type de construction se rencontre aussi dans l'agglomération urbaine.

L'inexistence d'une zone industrielle apparaît comme la contrainte majeure au développement de la ville de Malanville qui a une vocation de vitrine économique du Bénin par le nord.

PHOTO N° 11 : Une pause pour se désaltérer permet aux groupes de travail de donner le meilleur au cours des différents ateliers



2.6. ANALYSE DIAGNOSTIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le diagnostic réalisé dans la commune de Malanville montre que l'impact de l'homme sur l'environnement est fonction de la pression qu'il exerce par ses activités sur les ressources. L'ampleur de la pression sur l'environnement mérite des approches de solutions durables.

2.6.1. Impacts des activités agricoles sur l'environnement

Chaque année plusieurs hectares de terres sont exploitées au profit de l'agriculture dont les techniques culturales sont très peu adéquates. L'évolution des superficies exploitées de 1998 à 2003¹² se présente comme suit :

Campagnes	Superficies
1998-1999	31.388
1999-2000	27.714
2000-2001	33.377
2001-2002	37.917
2002-2003	30.550

Ce tableau montre que le développement de l'agriculture de rente, avec des pratiques culturales caractérisées par des cultures itinérantes sur brûlis concourt à la dégradation de grande superficies. Aussi l'utilisation des engrais chimiques et herbicides appauvrit le sol et l'érosion s'installe obligeant les agriculteurs à explorer d'autres terres dans des localités déjà confrontées aux problèmes d'insuffisance de terres cultivables à cause de la réserve du Parc national w.

2.6.2. impact des activités agricoles sur l'eau.

La proximité des jardins et du périmètre rizicole des cours d'eau est un facteur qui contribue à la pollution de l'eau et à la destruction des ressources en eau. De même le périmètre rizicole aux rives du fleuve du Niger, et la destruction de la forêt galerie participent à l'ensablement du lit du cours d'eau. Les vallées des arrondissements de Malanville et de Garou subissent une forte pression humaine due à l'intensité des activités maraîchères. Les cultures pratiquées sont accompagnées d'engrais chimiques et autres pesticides. Par le phénomène d'infiltration, les cours d'eau de proximité sont pollués par ces produits toxiques qui détruisent du coup les ressources en eau. Etant donné que la commune de Malanville reste l'une des régions d'approvisionnement en produits maraîchers du Bénin, les impacts de cette activité sur l'environnement prendront de l'ampleur si rien n'est fait dans le cadre d'un développement durable.

2.6.3. impact des activités agricoles sur la flore.

La végétation de la commune, autrefois verdoyante, les forêts de rôniers, de karité, de néré étaient enviées par les populations des autres régions. Malheureusement aujourd'hui, le tableau qui se présente à tout visiteur de Malanville est celui d'une commune en proie à une forte désertification.

La coupe anarchique du bois de chauffage est très développée dans l'arrondissement de Guéné. Ainsi, chaque jour des âniers (très nombreux), chameliers nigériens et de véhicules transportent du bois de chauffage vers les marchés de bois de chauffage de l'arrondissement de Malanville. En outre, la taille des troupeaux devient difficile à gérer dans un espace assez confiné. En effet, l'incompatibilité entre le caractère extensif de l'élevage et la grande proportion de forêt classée et de zone cynégétique a conduit à la création des couloirs de passage pour les troupeaux. Mais pour la plupart du temps, les éleveurs ne respectent pas les accords et pénètrent dans les forêts avec leurs troupeaux qui broutent les jeunes pousses. Par ailleurs, l'apparition cyclique et persistante des feux de brousse tardifs continue de détruire le couvert

¹² Rapport annuel Carder Borgou

végétal. Ainsi, chaque année on note des centaines d'hectares de forêt détruits par les feux de brousse même si les statistiques ne saisissent pas totalement l'ampleur.

2.6.4. Impact des activités agricoles sur la faune.

La commune de Malanville dispose d'une faune nombreuse et variée. On y rencontre des animaux comme l'éléphant, le buffle, la panthère, l'hippopotame et le petit gibier. Malheureusement les braconniers abattent les animaux et se livrent au commerce de la viande de chasse. Ainsi, plusieurs espèces animales sont menacées d'extinction dans nos forêts.

Dans le cadre de la conservation des ressources de faunes, des projets de reconstitution de la faune essaient de protéger le reste des animaux comme c'est le cas des animaux du Parc W qui font l'objet d'une protection par le CENAGREF en partenariat avec l'UICN.

Aussi, la battue organisée par les populations locales échappe t-elle au contrôle des agents forestiers.

2.6.5. Impact de l'urbanisme sur l'environnement

Malanville est un pôle économique très important. Même si les statistiques ne sont pas précises, plus de huit mille (8.000) personnes de nationalité différentes fréquentent le marché du jeudi au dimanche. Assurer l'hygiène à tout ce monde paraît difficile dans une commune où tout est vendu en sachet. La rigueur du climat caractérisé par une forte chaleur amène les populations à consommer constamment de l'eau. Or celle-ci conditionnée dans des sachets qui sont immédiatement jetés après usage partout dans l'espace. Aussi, malgré l'importance du marché, il n'existe pas de latrines publiques ou privées. Les usagers sont contraints de se diriger à la périphérie du marché pour faire les toilettes.

Les organisations Non Gouvernementales même si elles existent ne parviennent pas à apporter de façon complète les services d'hygiène aux populations.

En outre la position de la douane par rapport à la ville entraîne un grand regroupement des véhicules en transit qui polluent l'air ambiant par les gaz d'échappement.

De même, le développement du secteur des transports explique l'évolution du nombre de conducteurs de taxi- moto qui font l'intérieur de la ville jusqu'à Gaya en République du Niger.

Enfin, dans les villages et arrondissements, les populations partagent le même espace avec les animaux domestiques. Ceux-ci défèquent dans les concessions et les ruelles bloquant ainsi la circulation surtout en saison des pluies.

2.6.6. Les problèmes environnementaux majeurs

Les industries de notre voisin de l'Est produisent divers sachets qui entrent dans le commerce et polluent le sol, le sous-sol et les eaux. En saison pluvieuse, les quelques rares caniveaux sont bouchés par les sachets et la ville est inondée à la moindre pluie. Ces matières non biodégradables s'observent partout dans la ville sur les tas d'ordures, les rues, les marchés et même dans les maisons. Si l'on sait qu'il faut au moins 300 ans pour que les sachets, se dégradent, les populations choisiraient autre chose que les sachets.

Malgré l'existence des latrines publiques privées, il n'est pas rare de voir certaines personnes déféquer à l'air libre. Il est à noter que du fait de l'inexistence de camion de vidange, la gestion de la bouse humaine se fait de manière traditionnelle.

Afin d'éviter des risques de contamination du fait de la bouse humaine, il urge que la municipalité se dote d'un camion de vidange.

La loi cadre sur l'environnement qui est un document juridique qui régleme les actions de l'homme sur l'environnement au Bénin. De ce fait, elle constitue une référence pour les autorités communales qui doivent sensibiliser les populations, communiquer avec elles pour un changement de comportement.

CHAPITRE III

PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT

III. PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT

3.1. Rappels sur l'étape vision orientation stratégique

Il s'est agi dans cette étape de se baser sur les données fondamentales de l'état des lieux fait dans le diagnostic pour procéder à l'identification de la vision de développement de la commune.

L'atelier organisé à cet effet appelé vision orientation stratégique a connu la participation des acteurs représentatifs de tous les secteurs de la commune et a permis d'un côté de trouver un consensus sur l'ensemble des problèmes qui minent le développement de la commune et de dégager la vision de développement que voici :

La commune de Malanville est en 2015, une vitrine du Bénin par le Nord, Gérée de façon équitable, unie, avec des activités socio – économiques et culturelles prospères dans un environnement sain.

3.1.1. La problématique du développement de la commune

Malanville, commune frontalière située à l'extrême Nord du Bénin disposant d'énormes potentialités socio – économiques culturelles et environnementales se trouve aujourd'hui confrontée à des problèmes majeurs de développement notamment :

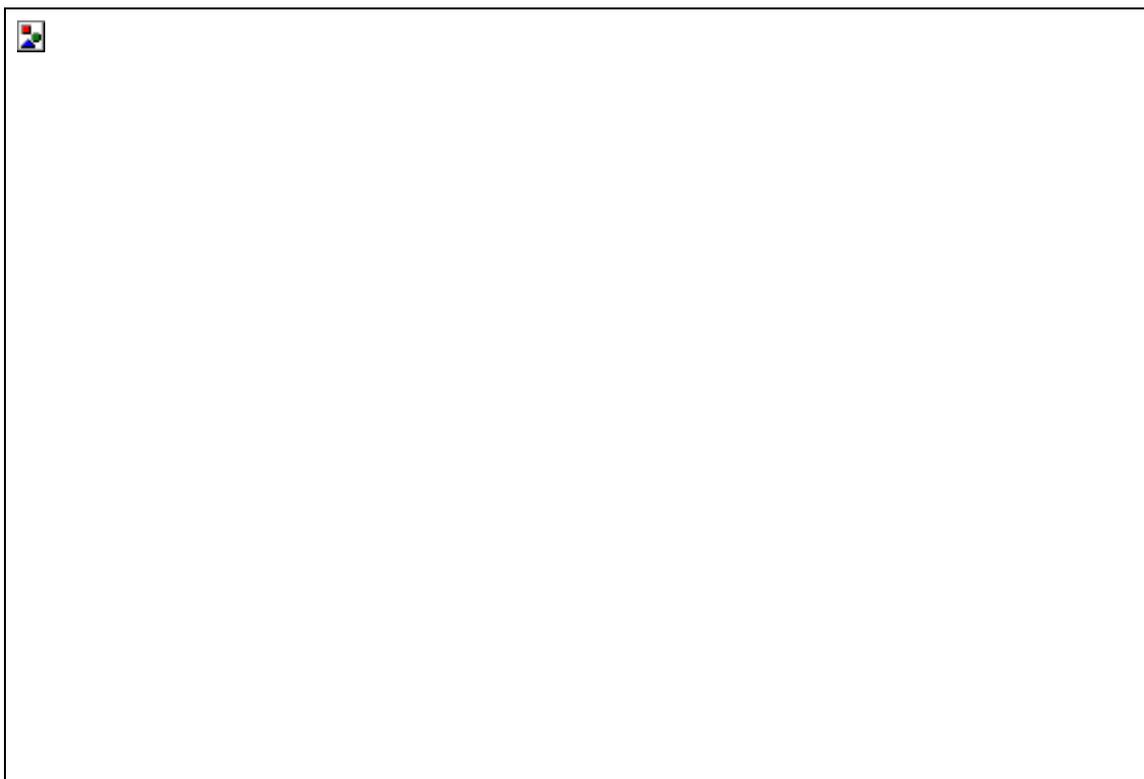
- *Insuffisance d'infrastructures socio – communautaires (école, puits, centre de santé etc...)*
- *Faible maîtrise des techniques culturelles, de pêche et d'élevage*
- *Insuffisance d'infrastructures économiques (hangar, magasin, piste etc...)*
- *Mauvaise gestion des marchés (Malanville, Guéné etc...)*
- *Absence du plan d'aménagement du territoire*
- *Faible taux de scolarisation*
- *Insuffisance du personnel administratif qualifié*
- *Fort taux de déperdition surtout les filles*
- *Faible organisation des filières porteuses (oignon, pomme de terre, tomate, piment etc)*
- *Environnement en constante dégradation (désertification)*
- *Insécurité transfrontalière*
- *Faible implication des femmes dans la gestion locale*
- *Faible cohésion sociale exacerbée par les clivages politiques.*
- *Insuffisance des moyens de communication (téléphone, réseau GSM, radio communautaire...)*
- *Mauvaise gestion du terroir*
- *Faible valorisation des sites touristiques*
- *Faible synergie des intervenants au niveau local*

3.1.2 Leviers de développement de la commune

Dans un deuxième temps, l'atelier a permis de retenir des options ou axes pertinents pour le développement de la commune en concordance bien entendu avec ses forces, faiblesses opportunités et menaces¹³ et les orientations nationales. Ainsi, quatre options¹⁴ ou axes stratégiques, véritables leviers de développement de la commune de Malanville ont été dégagés :

- ***Option I : Renforcement des bases de l'économie locale***
- ***Option II : Renforcement des infrastructures et équipements***
- ***Option III : Amélioration des services sociaux de base***
- ***Option IV : Promotion de la bonne gouvernance .***

PHOTO N° 12: M. Bruno MADEGNAN en pantalon noir, représentant du directeur départemental du plan du Borgou Alibori basé à Parakou a pris une part active à l'atelier programmation tant au plan intellectuel que logistique. Ce qui augure une bonne connaissance du contenu du PDC Malanville par les structures déconcentrées au niveau départemental appelées à apporter leur appui à la commune



¹³ voir en annexe les 10 forces, 10 faiblesses 10 opportunités et 10 menaces majeures retenus

¹⁴ Voir en annexe l'outil la matrice d'orientation stratégique (MOS) qui a permis de retenir les axes de développement de la commune à partir justement du croisement des 5 forces, 5 faiblesses, 5 opportunités et 5 menaces prioritaires retenues.

3.2. Programmes et projets du plan de développement communal de Malanville de 2005 à 2009

Objectif global : Contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations de façon durable et équitable

PROGRAMME 1 : Renforcement des bases de l'économie locale

Objectif : Accroître les capacités d'investissement productif de la commune Malanville de 5 % en 2005 à 20 % en 2009

Projets	Activités	Programmation physique annuelle						Localisation	Observations
		05	06	07	08	09	Total		
Projet 1 Aménagement du centre commercial de Malanville	A1.1: Doter le marché d'un plan d'aménagement	X	X					Malanville	
	A1.2 :Doter le marché de Guéné d'un plan d'aménagement	X	X	X				Guéné	
	Elaborer les projets de construction	X	X	X	X	X			
	A1.3 : Elaborer les DAO			X				Mairie	
Projet 2 Aménagement du territoire	A2.1 : Réaliser les études techniques des zones humides	X	X	X				Arrondissements	Madécali, Touboutou et Garou
	Faire un état des lieux sur les conflits fonciers	X						Commune	
	Réaliser le plan foncier rural		X	X	X	X		Arrondissements ruraux	
	Elaborer les TdR du registre foncier urbain	X	X					Malanville	
	Réaliser le registre foncier urbain	X	X					Malanville	
	A2.3 :Aménager 150 ha de bas - fonds							4 arrondissements	+ Projet Sota couvrant 500 ha
	A2.4 Construire 04 retenues d'eau	X	X	X				4 arrondissements ruraux	
	Réhabiliter 03 retenues d'eau	X	X	X	X	X		Kassa, Guéné, Sakanwa	
	A2.5 Mettre en place des systèmes d'irrigation en maraîcher	X	X	X	X	X		Tous les arrondissements	Définition du système reste à faire
	A2.6 Acheter 275 moto pompes pour les maraîchers organisés	X	X	X	X	X		11 villages de maraîchers	55 moto -pompes par ans et pendant 5 ans
A2.7 : former les producteurs/trices sur l'utilisation du système d'irrigation et de gestion des retenues d'eau	X	X	X	X	X		11 villages de maraîchers		

Projet 3 : Appui à la valorisation et à la diversification de la production agricole	A3.1 Recenser les groupements et associations de filières (maraîchers, riz, arachide, pêche, petits ruminants....)	X						Tous les villages	
	A3.2 Susciter de nouveaux groupements dans 32 villages	X	X	X	X	X		commune	visit
	A3.3 Former 250 producteurs sur les techniques culturales	X	X	X	X	X		Commune	
	A3.4 Former 50 organisations de producteurs et de commerçants sur les techniques de transformation et de conservation des produits	X	X	X	X	X		Commune	Système amélioré de production
	A3.5 - Rechercher les variétés améliorées et adaptées	X	X	X	X	X		INRAB	Kandi, Cotonou
	A3.6 Organiser 2 ateliers/an pour sensibiliser 250 opérateurs économiques locaux à la création PME et PMI agro – alimentaire(boulangerie)	X	X	X	X	X		Malanville	
	A3.7 Former 25 groupements d'éleveurs sur les techniques d'alimentation des animaux	X	X	X	X	X		Commune	
Projet 4 : Appui à l'écoulement des produits	A4.1- Organiser les circuits de commercialisation	X	X					Tous les 13 marchés	
	A4.2 Former en 10 sessions 250 producteurs en marketing	X	X	X	X	X		Commune	
	A4.3 Former en 05 sessions sur l'hygiène et la qualité des produits	X	X	X	X	X		Commune	Une session annuelle de formation
	A4.4 Former en 10 sessions les producteurs/trices sur la gestion	X	X	X	X	X		Commune	deux sessions par an
	A4.5 Former en 05 sessions producteurs/trices sur les techniques de conditionnement	X	X	X	X	X		Commune	Une session par an

Projet 5 : Appui à la promotion des institutions de micro finances	A5.1 Identifier les structures de micro finances exerçant dans la commune	X	X					Commune	
	A5.2 Faciliter les investissements de capitaux étrangers	X	X	X	X	X		Internet	Publication arrêté communal
	A5.3 Prendre et vulgariser un arrêté communal favorables à l'émergence des opérateurs économiques	X						Mairie	Avec l'appui d'un spécialiste Arrêté à publier sur internet
	A5.4 Organiser 20 séances de sensibilisation des associations locales sur l'importance de l'épargne	X	X	X	X	X		Commune	4 séances par an
	A5.5 Informer les opérateurs économiques et les producteurs sur les conditions d'accès au crédit	X	X	X	X	X		Commune	
	A5.6 Former en 10 sessions les opérateurs économiques et les producteurs sur la gestion technique et financière de leurs projets.	X	X	X	X	X		Commune	2 sessions par an

PROGRAMME 2 : Renforcement des infrastructures et équipements de la commune

Objectif : Améliorer la couverture en équipements et infrastructures de la commune de Malanville de 60 % d'ici 2009

PROJETS	Activités	Programmation physique annuelle						Localisation	Observations
		05	06	07	08	09	Total		
Projet 1 Renforcement des infrastructures marchandes	Installer des équipements modernes dans le marché de Malanville		X						
	Construire 3000 m linéaire de canalisation d'évacuation d'eau usée dans le marché de Malanville		X	X					
	Entretien 1000ml des anciennes canalisation existante Malanville	X	X	X	X	X			
	Construire et équiper le parking gros porteur	X	X					Bodjécali	-
	Construire 5 magasins de stockage	X	X					Malanville	
	Doter le marché de Malanville d'une radio et d'un centre multimédia				X				
	Organiser une visite d'échanges avec le marché de Dantokpa à Cotonou	X						Malanville	
	Doter les marchés des 5 arrondissements en hangar	X	X	X	X	X		Chefs lieux arrondissements	
	Créer un marché à Toumboutou	X	X					Toumboutou	
	Réhabiliter l'abattoir de Malanville avec des équipements modernes		X					Tous les arrondissements	
	Construire des abattoirs dans 4 chefs lieux d'arrondissement	X	X					Sauf Malanville	
	Construire une boucherie aux chefs lieux qui n'en ont pas	X	X					A préciser	
	Construire un embarcadère moderne sur la sota	X	X					Malanville	
	Détermination des couloirs de passage pour animaux et les aires de pâturage	X	X	X				Tous les arrondissements sauf Malanville	

	Construire 3 parcs de vaccination d'animaux	X	X	X				Guéné, Kassa et Sakanwa	
Projet 3 : Amélioration de la couverture en eau potable de la commune	Réaliser 50 sondages géo physique	X	X					Tous les villages	
	Réaliser 50 forages et puits à grands diamètre	X	X	X	X	X		Tous les villages	
	Réhabiliter 10 forages et puits à grands diamètre	X	X	X	X	X		Touboutou, Garou et Guéné	
	Mettre en place des structures de gestion et de suivi des infrastructures	X	X	X	X	X		Tous les arrondissements	
	Réhabiliter l'AEV de Guéné	X							
Projet 4 : Développement des infrastructures sanitaires et scolaires	Réfectionner les centres de Santé d'arrondissement(CSA)		X	X	X	X		Guéné, Garou, Toumboutou et Madécali	
	Construire et équiper le service de radiologie de l'hôpital de zone	X	X					Malanville	
	Construire de clôture des centres de santé des arrondissements		X	X	X	X		Garou, Guéné, Toumboutou et Madécali	
	Construire 3 centres de santé isolés		X	X				Kassa, Goungoun et Bodjécali	
	Doter 5 écoles de forage	X	X	X	X	X		Tous les arrondissements	1/arrondissement
	Construire et équiper de 13 modules de 3 classes plus bureau magasin et latrines		X	X				Liste à compléter	2 modules/an
	Planter des arbres autour des infrastructures réalisées.	X	X	X	X	X			
	Construire 3 centres d'alphabétisation et d'éducation des adultes	X	X	X				Madécali, Toumboutou et Garou	
	Sensibiliser en 15 sessions sur la mobilisation de la contre partie par les localités bénéficiaires d'infrastructures.	X	X	X	X	X		Tous les arrondissements	3 sessions /an dont 2 pour les populations et 01 pour les élus
	Acquérir une parcelle à Parakou	X							Construction résidence ressortissants de Malanville
Acquérir une parcelle à Cotonou	X								

Projet 5 : Développement du réseau routier et des infrastructures de communication	Réaliser des études techniques	X	X					Tous les arrondissements	
	Construire 105 km de pistes latéritiques	X	X					Liste à compléter	
	Construire 50 km de voies urbaines à Malanville	X	X	X	X	X			
	Construire et équiper 1 bureau de poste	X	X	X				Guéné	
	Construire et équiper 2 cyber communautaire à Malanville centre	X						Malanville	
	Créer ou soutenir l'installation de 5 cabines téléphoniques privées.	X	X					Malanville	
	Construire le pont pour relier Kotchi isolé de la ville en saison de pluie		X						
	Acheter 2 barques modernes motorisées pour la traversée du fleuve			X				Kotchi	
	Construire un centre de promotion culturelle	X	X	X				Malanville	Lieu à préciser
	Réaliser le schéma directeur de la ville de Malanville	X						Commune	
	Construire 11 latrines publiques							Tous les arrondissements	
	Construire 500 latrines familiales et publiques	X	X	X				Arrondissements	11 latrines publiques
	Construire 3000 .ml de collecteurs et de drainage dans la ville de Malanville	X	X	X	X	X			
	Projet 6 Renforcement des infrastructures des services administratifs communaux	Construire les bureaux de l'arrondissement de Toumboutou	X	X	X				
Acquérir deux parcelles		X							Devant abriter bureau mairie et résidence de la maire
Construire les bureaux de la mairie de Malanville		X	X	X					
Réfectionner et clôturer 4 bureaux d'arrondissement		X	X	X					Sauf arrondissements de....
Réfectionner la résidence du Maire		X	X	X					

PROGRAMME 3 : Amélioration des services sociaux de base de la commune

Objectif: Accroître le niveau d'accès des populations aux services sociaux

Projets	Activités	Programmation physique annuelle						Localisation	Observation
		05	06	07	08	09	Total		
Projet 1 : Amélioration du taux de scolarisation et d'alphabétisation	Elaborer les termes de référence d'une étude sur le niveau de pauvreté dans la commune	X						Commune	
	Réaliser l'étude	X						Commune	
	A 3 1 :Recenser tous les enfants en âge scolarisable	X						commune	
	Sensibiliser les populations à l'inscription des enfants surtout les filles	X						Commune	Moyens : radio et porte à porte
	Renforcer les capacités de 15 associations des parents d'élèves (APE)	X	X					Commune	Formation sur leur rôles et visite d'échange
	Doter 8 écoles à faible taux de fréquentation de cantine		X	X				Fiafounfou,	
	octroyer des prix en fin d'année aux 3 premiers des écoles à faible taux de scolarisation	X	X	X	X	X			
	Octroyer/an des prix aux 3 meilleures filles des écoles	X	X	X	X	X		Tous les arrondissements	
	Faire un inventaire des enfants Talibet à Malanville	X	X	X	X	X		Malanville	
	Acheter un terrain servant de centre d'accueil		X					Malanville	
	Construire un centre d'accueil pour les enfants Talibet		X					Malanville	Dossier à soumettre par exemple à la banque mondiale
	Recruter 45 enseignants	X						commune	
	Former 55 enseignants communautaires	X	X	X	X	X		Commune	
Octroyer de prix aux directeurs de 10 écoles ayant eu le plus faible niveau de déperdition.	X	X	X	X	X		Commune		

	Faire un inventaire des maîtres alphabétiseurs de la commune	X						Commune	
	Octroyer des prix à 25 meilleurs alphabétiseurs et alphabétisés	X	X	X	X	X		Malanville	2 alphabétiseurs
Projet 2 : Amélioration de la qualité des services de santé	Sensibiliser 4 fois/an les populations à fréquenter les formations sanitaires agréées	X	X	X	X	X		Toute la commune	
	Doter l'hôpital de zone et les centres de santé des arrondissements du personnel qualifié	X						Toute la commune	
	Mettre à disposition de l'hôpital de zone et les centres de santé du matériel médico-technique		X					Toute la commune	
	Rendre disponibles à l'hôpital de zone et aux centres de santé les médicaments à coût réduit		X					Toute la commune	
	Lutter contre la vente illicite des produits pharmaceutiques aux abords des voies, sur les marchés et les centres de santé	X	X	X	X	X		Toute la commune	
	Sensibiliser en 20 séances les agents de santé sur la déontologie et l'éthique de la profession	X	X	X	X	X		Toute la commune	Acteurs à définir
	Sensibiliser en 10 séances les agents de santé et les guérisseurs traditionnels à une collaboration	X	X	X	X	X		Toute la commune	
	Sensibiliser en 10 séances sur les dangers du SIDA							Toute la commune	
	Organiser 04 dépistages anonymes et gratuits du VIH SIDA et MST							Toute la commune	
	Prendre en charge les personnes malades ou vivant avec le VIH SIDA							Toute la commune	
Projet 3 : Revalorisation des services d'hygiène et d'assainissement dans la commune	Mettre en place 5 structures de collecte des ordures	X						Malanville	
	Choisir un site de décharge des ordures	X						Malanville	A préciser
	Choisir un site de traitement des ordures	X						Malanville	A préciser
	Créer une unité de traitement des ordures	X						Malanville	Norme déchet/habitant à préciser

Sensibiliser en 20 séances les populations sur l'entretien du cadre de vie	X	X	X	X	X		Tous les arrondissements	Moyens :radio et le porte à porte
Traiter 5 fois/an les marécages	X							
Créer 05 s espaces verts		X					Malanville + chef lieu arrond	
Créer un service d'hygiène doté de 6agents	X	X	X	X	X		Malanville	
Doter le service de matériel adéquat de travail	X	X	X	X	X		Malanville	Charrettes, brouettes, pelles, bottes, gants, bennes, vidangeurs motos, etc
Reboiser les abords des voies urbaines sur 50 km	X						Malanville + chef lieu arrondissement	
Suivre les reboisements	X	X	X	X	X		“	
Sélectionner et former 12 policiers d'hygiène et d'assainissement	X	X	X	X	X		Tous les chefs lieux d'arrondissement	6 brigades
Organiser 24 contrôles inopinés dans restaurants/écoles/marché/boucheries et abords des voies	X	X					Malanville	
Organiser 15 contrôles sur l'hygiène dans les écoles et collèges	X	X	X	X	X		Malanville	
Sensibiliser 8 travailleuses de sexe sur le respect des règles d'hygiène de base dans les maisons de tolérance	X	X	X	X	X	60	Malanville	
Sensibiliser 100 conducteurs de camion sur les effets néfastes des gaz d'échappement	X	X	X	X	X	20	Malanville	

	Sensibiliser 20 fois 100 gérants de buvette sur la pollution sonore	X	X	X	X	X		Malanville	
	Suivre 20 fois les activités des services d'hygiène et d'assainissement	X	X	X	X	X		Malanville	
Projet 4: Amélioration de la sécurité des populations de la commune	Relancer/renforcer les capacités 38 brigades de sécurité par quartier de ville et village	X	X	X	X	X		Malanville	Impliquer le chef brigade
	Sensibiliser 5 fois les populations sur la nécessité d'une franche collaboration avec les forces de sécurité publique	X	X	X	X	X		Commune	Moyens : radio et meeting une fois par an
	Organiser 10 rencontres entre les localités frontalières	X	X	X	X	X		Localités frontalières	
	Disposer de registres d'entrée et de sortie des immigrants au niveau des chefs quartiers et village	X	X	X	X	X		Tous les arrondissements	Registre à tenir par chef village qui rend compte au chef d'arrondissement.
	Faire l'inventaire des valeurs culturelles de la Commune (danses, cérémonies, arts culinaires, rituels....)	X						Commune	
Projet 5 : Valorisation des pratiques culturelles et sportives	Organiser une fois par an les journées culturelles	X	X	X	X	X		Chef lieu d'arrondissement	de façon rotative
	Inventorier les sites touristiques de la Commune	X						Commune	
	Aménager les sites touristiques inventoriés		X	X				Commune	
	Créer une structure de gestion du tourisme	X						Malanville	
	Elaborer un guide touristique et procéder à la large diffusion du guide		X					Malanville	
	Réhabiliter le stade de Malanville		X						

Programme IV : Promotion de la bonne gouvernance

Objectif : Améliorer le niveau de participation des acteurs locaux au développement de la commune

Projets	Activités	Programmation physique annuelle						Localisation	Observations
		05	06	07	08	09	Total		
Projet 1 Renforcement des capacités de l'administration locale	Elaborer les Termes de référence(TdR) de l'audit	X						Malanville	
	Réaliser l'audit de la mairie	X						Malanville	
	A.4.1. Evaluer les besoins en formation des élus et agents de la mairie	X						Malanville	
	A.4.2 Former les élus locaux/communaux	X	X	X	X	X		Malanville	
	A.4.3 Mettre en œuvre le plan de formation		X	X	X	X		Malanville	
	A.4.5 Former en 5 sessions les élus et les agents de la mairie sur les procédures d'élaboration de la délégation des pouvoirs	X	X	X	X	X		Malanville	
	A.4.4 Suivre les acquis de la formation		X	X	X	X		Malanville	
Projet 2 Renforcement du cadre institutionnel de la commune	Elaborer les termes de référence de l'étude	X						Commune	
	Inventorier les structures publiques, associatives et privées de la commune	X						Commune	
	Elaborer les termes de référence pour la mise en place d'un cadre institutionnel	X	X					Commune	
	Mettre en place le cadre de concertation	X	X	X				Commune	
	Organiser une fois par trimestre les rencontres	X	X	X	X	X		Commune	

	Suivre la mise en œuvre des recommandations issues des rencontres du cadre de concertation	X	X	X	X	X		Commune	
	Informier 20 fois les populations sur ses prérogatives en matière de contrôle des actions de la mairie	X	X	X	X	X		commune	Sous traiter avec une ONG locale cette activité
	Organiser une table ronde avec les partenaires au développement sur le PDC de Malanville	X	X	X	X	X		Commune	Voir art 64 et suite décret Règlement intérieur des CC
Projet 3 Appui à la mobilisation des ressources financières endogènes	Réaliser les audits des marchés	X						Commune	
	Susciter l'audit des structures importantes du tissu économique local	X						Malanville	UCTIB, CORVO, UCP, UNACOB, Embarcadère etc...
	Réorganiser les différents secteurs du tissu économique	X	X					Commune/ Malanville	
	Suivre le recouvrement des taxes	X	X	X	X	X		Commune	
	Mettre en place une structure de gestion transparente du marché	X						Malanville	
	Informatiser la gestion du marché		X					Malanville	
	Renforcer en 20 sessions les capacités des différentes structures pourvoyeuses de ressources (UNACOB, UCTIB, UCP, UGPPM, Embarcadère etc)							Malanville	Session de formation à faire coïncider avec les sessions du conseil communal
Former 41 agents collecteurs et les membres des comités du marché									

3.3. PROGRAMMATION FINANCIERE (2005-2009) sur un fichier en excel (Ajouter)

3.4. Schéma de financement du PDC (A AJOUTER)

3.5. Cadre logique¹⁵ du plan de développement communal de Malanville (2005-2009)

Description Sommaire	Indicateur Objectivement Vérifiable	Source de Vérification	Suppositions/Risques
Objectif Global : Contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations de façon durable et équitable	-Pauvreté de la population réduite d'au moins 10% -Autosuffisance alimentaire de la population assurée d'au moins 10% *75% des actions prévues dans le PDC sont réalisées	-Rapports des services techniques (ST) de la Commune de Malanville. -Rapports enquête de terrain.	-Disponibilité des partenaires au développement (PD). -Respect des engagements de l'Etat et Mairie -Aléas climatiques -Insécurité -Epidémies
Programme I : Renforcement de base de l'économie locale	-Production locale accrue d'au moins 50% -Contribution du centre commercial au développement local à 50%	-Rapports enquête de terrain -Rapports Services Techniques /Commune	-Conditions climatiques -Disponibilité des Partenaires au Développement
Projet 1 : Aménagement du centre commercial	-Les dossiers techniques sont réalisés à 100%	-Rapports des Services Techniques/Mairie	-Disponibilité des Partenaires au Développement -Mobilisation des Fonds.
Projet 2 : Aménagement du terroir	-L'aménagement des bas-fonds passe de 4% à 10% -Les Comités de gestion du terroir sont installés et fonctionnels à 100% -Le Registre Foncier Urbain et le Registre Foncier Rural sont réalisés à 100%	-Rapports enquête de terrain -Rapports Services Techniques de Mairie	-Disponibilité des Partenaires au Développement -Crédibilité des Entrepreneurs -Mobilisation des Fonds.
Projet 3 : Appui à la valorisation et à la diversification de la production agricole	-Productions accrues d'au moins 50% -Filières Riz-Maraîchères organisées	-Rapports enquête de terrain -Rapports Services Techniques /Commune	-Disponibilité des Partenaires au développement -Disponibilité des intrants.
Projet 4 : Appui à l'écoulement des produits	-Les Organisations professionnelles sont créées et fonctionnelles au niveau de toutes les branches d'activités à 100% -Prix des différents produits sont compétitifs -Emergence d'au moins 5 opérateurs économiques maîtrisant le circuit du commerce international	-Rapports enquête de terrain -Rapports Services Techniques /Commune	-Consultation des personnes et des biens
Projet 5 : Appui à promotion des institutions de micro-finance	* Cinq (5) Institutions de micro-finances sont créées et opérationnelles	-Rapports enquête de terrain -Rapports Services Techniques /Commune	-Disponibilité des Partenaires au Développement et Opérateurs Economiques

¹⁵ Voir annexe 14 une présentation des indicateurs de départ de la commune au moment de l'élaboration du PDC. Ces indicateurs bien que globaux, viendront en complément du présent cadre logique et permettront d'apprécier les changements intervenus à Malanville suite à la mise en œuvre du PDC.

Programme II : Renforcement des infrastructures et équipements de la Commune	-La couverture en équipements et en infrastructures de la commune est améliorée à 70%. *100% des infrastructures répondent aux normes techniques et environnementales	-Procès-verbal de fin d'exécution des travaux (Services Techniques de Mairie) -Rapports de visites de terrain	-Les partenaires sont intéressés -Assistance Technique, Assistance Entreprises Crédibles
Projet 1 : Renforcement des infrastructures marchandes	*80% des infrastructures marchandes sont en matériaux définitifs	-Procès-verbal de fin de construction du marché (Services Techniques de Mairie)	-Les partenaires sont intéressés -Assistance Technique, Assistance Entreprises Crédibles
Projet 2 : Amélioration de la couverture en eau potable de la commune	-La couverture en eau potable est améliorée à 70%	-Rapports du Service Régional Hydraulique Kandi -Rapports d'enquête de terrain	-Les partenaires sont intéressés
Projet 3 : Développement des infrastructures sanitaires et scolaires	*70% des infrastructures sanitaires et scolaires sont développées	-Rapports du Bureau de Zone Malanville-Karimama. -Rapports de la Circonscription Scolaire de Malanville. -Rapports d'enquête de terrain.	-Les partenaires sont intéressés
Projet 4 : Développement du Réseau routier et des infrastructures de communication	*60% du Réseau routier et des infrastructures de communication sont développés	-Rapports de la Division TP Kandi et l'OPT Malanville. -Rapports d'activités Mairie. -Rapports d'enquête de terrain	-Assistance Technique, Assistance Entreprises Crédibles -Les partenaires sont intéressés
Projet 5 : Appui à l'amélioration des services d'hygiène et d'assainissement	-Les services d'hygiène et d'assainissement sont renforcés à 80%	-Rapports du service d'hygiène et d'assainissement de la Mairie - Rapports d'enquête de terrain	-Assistance Technique, Assistance Entreprises Crédibles
Projet 6 : Renforcement des infrastructures des services administratifs communaux	-Les infrastructures des services administratifs communaux sont améliorés à 80%	-Rapports enquête de terrain -Rapports Services Techniques de la Mairie	-Assistance Technique, Assistance Entreprises Crédibles
Programme III : Amélioration des services sociaux de base de la Commune	Le taux d'accès des populations aux services est passé de 25% à 70%	-Rapports annuels des Services Techniques de la Commune	-Sensibilisation, Agents disponibles et courtois -Equipements adéquats
Projet 1 : Amélioration du taux de scolarisation et d'alphabétisation	*70% des enfants en âge scolarisable sont inscrits à l'école et suivent les cours *50% des citoyens sont alphabétisés	-Rapports de la Circonscription Scolaire -Rapports d'activités du service d'alphabétisation	-Sensibilisation ; -Dynamisme de A.P.E ; -Mesures incitatives à l'endroit des acteurs de l'Ecole ; -Personnel qualifié et conscient ; -Disponibilité de centre d'alphabétisation bien équipé.
Projet 2 : Amélioration de la qualité des services de santé	-Le taux de fréquentation des centres de santé est passé de 20% à 70%	-Registres de consultations ; -Rapports e l'Hôpital ; -Rapports DDS	-Personnel de santé qualifié et disponible ; -Centres de santé bien équipés -Coûts réduit des soins.
Projet 3 : Revalorisation des services d'hygiène et d'assainissement de la Commune	*30% des agglomérations disposent de canalisation pour eaux de ruissellement et eaux usées. -La Commune dispose d'un service de voirie	-Rapports enquête de terrain ; -Rapports service d'hygiène et d'assainissement	-Sensibilisation ; -organisation des journées de salubrité ; -Matériels adéquats

	performant et d'une police sanitaire	-Rapports Mairie	-Mentalité de la population
Projet 4 : Amélioration de la sécurité des populations de la Commune	-Chute de 50% des cas d'insécurité enregistrés à la Police et à la Gendarmerie ; -Réduction de 60% de la criminalité transfrontalière.	-Rapports de la Police/Gendarmerie. -Rapports Mairie -Rapports Forces de Sécurité des localités limitrophes.	-Franche collaboration entre populations et Agents de Sécurité et forces de sécurité frontalière; -Organisation patrouilles nocturnes ; -Efficacité des Agents de sécurité. -Complicité des populations.
Projet 5 : valorisation des pratiques culturelles et sportives	*70% des jeunes de la Commune pratiquent le sport ; *80% de nos villages et quartiers de ville pratiquent les activités culturelles.	-Rapports du centre des loisirs ; -Rapports Mairie	--Sensibilisation ; -Infrastructures Culturelles et Sportives ; -Disponibilité de la Population cible.
Programme IV : Promotion de la bonne gouvernance	-Niveau de participation Acteurs locaux du développement accru à 80% -Dépenses d'investissement de la Commune sont passées de 10% à 60%	-Rapports de la Recette-Perception ; -Bilans annuels Financiers des services techniques de la Mairie	-Respect des textes de lois
Projet 1 : Renforcement des capacités de l'Administration locale	*70% des élus connaissent leurs rôles ; *50% au moins des Agents de la Mairie de concevoir et de conduire leur travail *100% des élus et Agents de la Mairie reçoivent des formations périodiques.	-Rapports services techniques Mairie	-Assistances Technique et financière assurées
Projet 2 : Renforcement du cadre institutionnel de la Commune	-Arrêté instituant un cadre de concertation entre acteurs locaux est pris. - ? La commune dispose d'un comité de bailleurs de fonds du PDC.	-Archives de la Mairie	-Pesanteurs politiques
Projet 3 : Appui à la mobilisation des ressources financières endogènes	-Niveau de participation des ressources endogènes au développement est passé de 5% à 25% -Le service des impôts maîtrise l'assiette fiscale de la Commune à un niveau supérieur à 80%	-Rapports d'audit de la Mairie	-Corruption

RESSOURCES A MOBILISER

PROGRAMME I

- Bureaux d'Etude qualifiés
- Entreprises qualifiées
- Spécialistes en organisation
- Camions et Engins lourds, Matériaux de construction.
- Ingénieurs : Géomètres, Géophysiciens, Géo techniciens, Agropédologues, Génie-civils.

PROGRAMME II

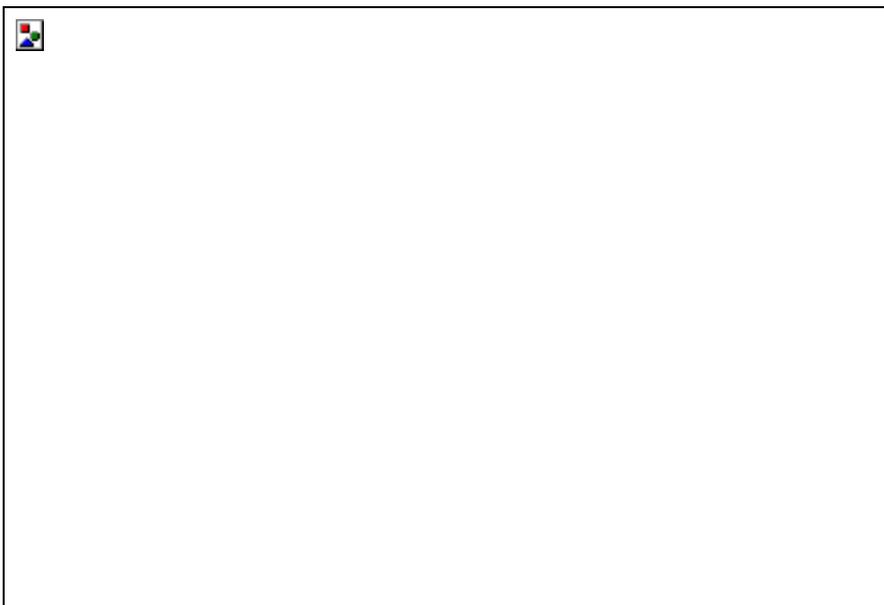
- Entreprises qualifiées dans : Construction du Marché, des Caniveaux, de Bloc de la Radiologie, des puits etc.
- Spécialistes en sondage géophysique
- Terrain
- Camions Benne
- Matériaux de construction
- Chargeurs
- Ingénieurs en génie civil
- Arboristes
- Ordinateurs
- Géographes
- Architectes

PROGRAMME III

- Experts en : Sociologie, Economie, Planification, Tourisme et Hôtellerie, Comptabilité
- Matériels : Médicaments génériques, de dépistage VIH/SIDA, Roulants, Poubelles, de traitement des ordures et de l'eau, de protection et d'entretien des plants, Registres.

NB : **DDS** = Direction Départementale de la Santé

PHOTO N°13: Restitution des travaux de son groupe par un participant lors de l'atelier programmation



CHAPITRE IV

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC

IV. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux lois sur la décentralisation, le conseil communal est le responsable de la définition de la mise en œuvre du plan de développement. A cet effet, il est le Maître d’Ouvrage des différents investissements. Il s’appuie pour ce faire sur **des moyens, des instruments et un cadre institutionnel spécifiques**. Le PDC est défini pour un horizon temporel au terme duquel il devra être actualisé, d’où la nécessité pour le maître d’ouvrage d’instaurer dès le démarrage de la mise en œuvre un système de suivi - évaluation approprié.

4.1. Le cadre institutionnel et moyens

Le Conseil Communal est responsable de la mise en œuvre du PDC conformément à la loi en vigueur.

Il s'appuie sur un cadre institutionnel qu'il mettra en place et qui sera chargé de:

- l'organisation et la coordination,
- la définition des méthodes d'exécution,
- l'élaboration des instruments de mise en œuvre,
- la mobilisation des moyens et
- du suivi et évaluation du plan

Pour un tel portefeuille, le cadre devra avoir une composition appropriée de façon que les différentes composantes des attributions soient représentatives et capables.

Membres :

Un comité composé de 11 membres avec à sa tête le Maire de la Commune et constitué par les représentants ci-après :

- représentants du conseil communal en faible pourcentage
- représentants des services déconcentrés étatique et privés
- représentants compétents de la diaspora
- représentants des organisations de la société civile dont une représentante des organisations féminines

Ce comité d’exécution et de suivi du PDC sera formellement mis en place par le Maire à travers un arrêté qui en fixera entre autres la composition qualitative et quantitative.

4.1. 1. Les moyens de mise en œuvre du PDC¹⁶

Pour la mise en œuvre, plusieurs moyens sont à recourir en saisissant toutes les opportunités tout en exploitant les forces relevées.

Au nombre des forces et opportunités exploitables, le diagnostic relève:

- la possibilité d'élargir l'assiette fiscale de la Commune
- la possibilité de diversification des créneaux porteurs générateurs de nouvelles taxes

Le Conseil Communal devra explorer toutes les possibilités de taxes prévues et listées par le ministère des finances.

- Le recours aux partenaires et à l'Etat
- L'intercommunalité et les jumelages
- La contribution des populations bénéficiaires des réalisations
- La facilitation de l'installation des bailleurs / opérateurs économiques par l'allègement des formalités administratives.

4.1. 2. Les instruments de mise en œuvre

Au nombre des instruments de mise en œuvre, les plus essentiels sont :

- Le document du Plan de développement de la Commune
- Les Plans Annuels d'Investissement et les Budgets annuels de la Commune.
- Le plan de suivi et évaluation à élaborer par le Comité de suivi et de mise en œuvre et contenant :

Le document de programme, le document de projet et celui de politique de communication et de plaidoyer.

4.1.3. Les structures et institutions impliquées

Le conseil communal par souci de cohérence et pour maintenir la dynamique de l'approche participative, **s'appuiera sur les structures de coordination et de concertation existantes ou rénovées, créées au niveau village ou arrondissement.** Par exemple, la réalisation d'une infrastructure scolaire, sanitaire, d'équipement marchand ou agricole, etc ...

A l'échelle de la commune, il sera mis sur pied un comité de pilotage pour assurer un suivi de proximité de l'exécution des projets retenus dans les PDC. Dans le souci de toujours responsabiliser les structures et organes existants, il s'agira d'élargir le conseil Communal I aux membres du bureau du aux représentants des ONGs, Projets et Programmes intervenant dans l'espace communautaire et aux personnes ressources susceptibles d'apporter un plus dans la bonne marche de la structure.

Attributions

Ce comité aura pour objectif de piloter et de coordonner l'exécution des projets identifiés dans le PDC . Il devra à cet effet :

¹⁶ Voir le schéma de financement répartition du budget entre acteurs

Evaluer la mise en œuvre des actions retenues dans le programme annuel de la collectivité, inscrites ou non dans le budget;
identifier les blocages éventuels, situer les responsabilités et assurer les arbitrages nécessaires ;
définir les indicateurs de suivi ;
S'assurer de la bonne transmission et de l'exploitation pragmatique des données collectées dans le cadre du suivi ;
Elaborer des plannings trimestriels d'activités ;
Dresser les bilans périodiques d'exécution des PDC ;
Faire des propositions au conseil communal pour réactualiser le PDC et le PAI en fonction de la réalisation des objectifs.

4.1.4. Mode de fonctionnement

La convocation du comité de pilotage relève de l'autorité du maire qui en assure la présidence. Le secrétaire Général assure le secrétariat, avec l'appui - conseil d'un partenaire choisi par le conseil communal. Ce dernier, assurera la modération et accompagnera les différents acteurs dans la mise en place d'un système de suivi - évaluation.
Le conseil communal valide en dernier ressort les décisions du comité de pilotage.

4.2. Le système de Suivi – Evaluation

Le suivi et évaluation est du ressort d'une composante du cadre institutionnel. Celui chargé de du suivi et évaluation du PDC.

Les programmes et projets sont définis par secteur de développement et le suivi et évaluation se fera de façon sectorielle. Ainsi, le comité de mise en œuvre du PDC créera des sous-comités sectoriels de mise en œuvre et de suivi et évaluation.

Les indicateurs des projets constituent les références de suivi et évaluation de même que les plans d'actions annuelles dudit comité.

L'objectif du suivi et évaluation est de collecter, de traiter et d'analyser les informations qui permettent d'apprécier l'avancement du plan, la performance et les impacts positifs et négatifs.

A la lumière des contraintes soulevées dans le diagnostic, les aspects de qualité tels que: la participation à la prise de décisions pour les actions opérationnelles, l'équité ou la justice sociale, les impacts par rapport à la réduction de la pauvreté et à l'environnement constitueront les éléments d'indicateurs de réussite de la mise en œuvre du PDC.

Il est prévu :

Des suivis internes et externes

Des évaluations internes après chaque six (6) mois

Des évaluation externes annuelles

Des audits externes et des suivis ministériels.

- Les outils de suivi et évaluation

Le Plan de Développement Communal est l'outil de base du suivi et évaluation. Des plans d'action annuels seront élaborés. Pour un suivi efficace, il faut un plan de suivi contenant :

- les indicateurs opérationnalisés
- les types de rapports (trimestriels, annuels, d'évaluation, d'audits, de clôture de PDC).
- Les types de concertations : sessions semestrielles regroupant les membres du comité de suivi et évaluation, les partenaires, les représentants des bénéficiaires et le conseil communal.

4.2.1. Les utilisateurs du système

Utilisateurs	objectif
Conseil communal Comité de pilotage Comité villageois de développement Comité de suivi et contrôle	Pilotage du projet Etat d'avancement des activités ; Ajuster si nécessaire ; programmation
Conseil communal Comité de pilotage Comité villageois de développement Comité de suivi et contrôle	Performance Effets Orientation ou suggestion
Structures déconcentrées Autres à définir	Appui technique Impact et effet Statistiques Rapport
Autres acteurs	Appui - conseil

4.2.2. Les différents types d'informations (les indicateurs)

a). Indicateurs d'impact :

Réduction de la pauvreté de 5% dans la commune. Informations à collecter sont : le revenu, la population, le nombre de pauvres (Indice ou taux de pauvreté) dans la commune

- Impact sur le plan économique, social et environnemental :
 - . Accès aux produits alimentaires ;
 - . Les emplois ;
 - . Accès aux services sociaux de base
 - . Accès aux NTIC

b). Indicateurs d'effets

Ce sont les indices permettant de mesurer l'atteinte de l'objectif du plan par les différents programmes.

c) . Indicateurs de performance

Il s'agit de :

Taux de réalisation physique ou financière ;

Taux de consommation du crédit.

Niveau de mobilisation des finances

d) . Indicateurs de gestion

Transparence de la comptabilité ;

Gestion courante.

4.2.3. Recensement des sources et moyens de vérification

Les sources et moyens de vérification :

- Rapports ;

- Visites terrain ;

- Enquête participative.

4.2.3.1 Mode de collecte et traitement des données

Les données seront collectées par : guide d'entretien, questionnaire, et leur traitement se fera manuellement ou par l'informatique selon le cas.

4.2.3.2. Fréquence et forme de flux de l'information : mensuel, trimestriel, annuel

4.2.4. Estimation du coût du système de suivi- évaluation :

- 7 à 10% de l'enveloppe globale du plan ;

Au cas où il n'y a pas de coordination : 3 à 5 % de l'enveloppe du plan

La question du cadre institutionnel sera finalisée au cours de la mise en oeuvre du PDC

4.2.5 Mesures d'accompagnement

D'une manière générale, le comité de rédaction préconise que des études soient réalisées pour déterminer le revenu moyen annuel des habitants de Malanville. Les résultats de ces études permettront de disposer de bases de données à partir desquelles évaluer et apprécier quantitativement le recul de la pauvreté dans la commune.

De manière spécifique l'Etat devra veiller à accompagner la construction des infrastructures éducatives et sanitaires, de l'affectation de personnel enseignant et sanitaire.

CONCLUSION

L'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement communal est une prescription légale au Bénin. La commune de Malanville à l'instar des autres vient de s'offrir cette véritable boussole du développement.

L'analyse diagnostique de la commune a révélé que malgré les atouts et potentialités énormes, de nombreux défis restent à relever (faible développement capital humain, faible synergie entre acteurs, faible équipement en infrastructures soci – économiques, insécurité transfrontalières etc..). Au terme de cette analyse - diagnostique, une vision de développement qui est une aspiration des populations a été définie.

Une véritable synergie dans les actions et un leadership participatif développé par le conseil communal sont une des conditions du succès dans la mise en œuvre des programmes et projets de développement définis.

Le présent document n'est pas une panacée, mais un précieux outil méthodologique et pédagogique pour promouvoir un développement équitable et durable de la commune.

ANNEXES

Annexe 1 : Les dix Forces faiblesses Opportunité et Menaces (FfOM) majeures de la commune de Malanville au sein desquelles les 5 FfOM base du présent PDC ont été retenues

Forces :

- 1- Centre commercial
- 2- Existence des bas – fonds et vallées
- 3- Disponibilité de terrain à lotir
- 4- Diversité culturelle
- 5- Existence de plusieurs organisations socio professionnelles
- 6- Existence de sources endogènes de financement pour le développement local
- 7- Enfants à l'âge scolarisable disponibles
- 8- Possibilité de production d'un ensemble de cultures diversifiées
- 9- Le réseau hydrographique bien fourni
- 10- Existence de l'hôpital de zone

Faiblesses :

- 1- Insalubrité
- 2- Exploitation abusive des ressources naturelles
- 3- Absence de plan d'aménagement de la ville
- 4- Non – respect des couloirs de passage pour les animaux d'élevage
- 5- Insuffisance de point d'eau potable
- 6- Etat défectueux des routes et pistes
- 7- Inexistence de techniques et d'infrastructures de conservation et de transformation des matières premières agricoles
- 8- Mauvaise répartition des ressources
- 9- Fort taux de déperdition et faible taux de scolarisation
- 10- Personnel administratif peu qualifié

Opportunités :

- 1- Présence des ONG
- 2- Existence d'institutions financières
- 3- Coopérations décentralisées
- 4- Existence du projet « ECOPAS » pour la gestion du Parc W
- 5- Collaboration médecine moderne et traditionnelle
- 6- Existence de la loi cadre sur l'environnement
- 7- Existence des sites favorables aux retenues d'eau
- 8- Existence forte demande nationale et internationale de produits spécifiques à la région (oignon, pomme de terre)
- 9- Existence d'une dynamique d'intégration sous régionale
- 10- Existence d'une politique nationale d'industrialisation

Menaces :

- 1- Instabilité du taux d'échange du Naïra par rapport au francs CFA
- 2- Insuffisance de personnel dans les services
- 3- Conditions climatiques défavorables
- 4- Retard dans le transfert des compétences de l'Etat aux communes
- 5- Exploitation anarchique des ressources naturelles par une population d'immigrés non contrôlées
- 6- Pollution des eaux issues des traitements en produits chimiques en amonts des cours d'eau
- 7- Insécurité transfrontalière
- 8- Epidémies spécifiques à la zone (méningite, choléra, fièvre jaune)
- 9- Absence des NTIC
- 10- Faible maîtrise de l'eau

Matrice d'orientation Stratégique(MOS)		Opportunités					Menaces						
Commune de Malanville		Existence d'une forte demande nationale et internationale des produits spécifiques à la région (oignon, tomate, piment)	Coopération décentralisée	Présence des ONG	Existence d'institutions financières	Existence d'une dynamique d'intégration sous-régionale	Exploitation anarchique des ressources naturelles par une population d'immigrés non contrôlés	Epidémies spécifiques à la zone(méningit , choléra)	Retard dans le transfert des compétences aux communes	Pollution des eaux issues des traitements en produits chimiques en amont des cours d'eau	Insécurité trans - frontalière	TOTAL	
Forces	Centre commercial	26	03	01	34	02			01	09	01	60	
	Existence de bas - fonds et de vallées	05	01	01	03		01	22				11	
	Existence de sources endogènes de financement pour le développement local			01	04	01						16	
	Existence d'hôpital de zone	03	01				0 2	02	02			26	
	Diversité culturelle	01	06			02		13				08	
					76	45	01						
Faiblesses	Etat défectueux des pistes	13	03	01		31	36	01	02		02	03	26
	Insalubrité			04						02			20
	Non - respect des couloirs de passage reconnus pour les animaux d'élevage			01				02	01	02	1		07
	Faible taux de scolarisation et fort taux de déperdition		01	02									05
	Insuffisance de points d'eau potable	02	02										09
TOTAL		50	17	11	24	05	05	41	15	15	05	188	
												188	

Annexe3: situation scolaire de la commune de Malanville ;

Arrondissements	village	Nature école			Quantité	Effectif (Primaire)		Type de bâtiment		Mobilier(TB) Tables/bancs	Equipement didactique	normes		Groupe pédagogique	Nombres d'enseignants			Observation
		Mat	Prim	second		G	F	Etat	Qtt			oui	no m		APE	Contrat	com m	
Garou	Garou	-	1	-	1	166	91	bon	3	Non exprimé		6	-	06	1	3	2	Création d'une école
	Kabouo touga	-	1	-	1	61	31	bon	1	41Tables et banc				02	1	0	1	
	Garou tédji	-	1	-	1	95	40	bon	1	80Tables et bancs besoin 00				05	1		2	
	Monkassa	-	1	-	1	99	105	bon	2	Bancs 30 Besoin 30				04	1	1	2	
Guéné	Banité	-	1	-	1	107	81	bon	1	95 table et banc besoin14		3	-	03	1	1	2	
	Guéné /A	1	1	1	3	155	208	bon	3	95 Besoin91				06	1	3	1	
	Guéné/ B	-	1	-	1	167	121	bon	1	65 besoin 24				06	1	3	1	
	Guéné qrt	-	1	-	1	103	117		0	30 table et babcs besoin 72				03	1	0	1	
	Boiffo	-	1	-	1	69	61	bon	3	60 table et bancs 01				04	1	1	1	
	Isséné	-	1		1	72	46	bon	1	29 tables et bancs besoin 20				03	1	0	1	
	Gouré guéné	-	1	-	1	21	29		0	Néant				02	1	0	1	
	Gouré isséné	-	1	-	1	69	54	bon	1	10 table et bancs besoin 30				02	1	0		
	Torozougou	-	1	-	1	103	46	bon	1	Non identifié Besoin 10				03	1	0	1	
	Kantro	-	1	-	1	82	73	bon	1	45 tables et bancs besoin 10				03	1	0	1	
	Wadata	-	1	-	1	53	32	bon	1	50 table et bancs 00 besoin				02	1	0	1	
	Bangou	-	1	-	1	43	43		0	45 table et bancs besoin 00				04	1	0	2	
	Goun-goun	-	1	-	1	123	75	bon	2	37 tables et bancs besoin 64				04	1			
	Fiafounfoun	-	1	-	1	42	36	bon	1	50 tables/bancs besoins : 00				02	1			
	Mokolé	-	1	-	1	32	29	bon	1	A identifier				01				
Koaratedji	-	1	-	1	148	93	bon	1	128 tables/bancs besoins :00				04					
	Sakanwan zénon	-	1	-	1	46	29	bon	1	29 tables et bancs besoin 19				03			2	

Toumboutou	Sakanwan Tédji	-	1	-	1	83	89	bon	1	55tables/bancs besoins :00				03			
	Toumbotou	-	1	-	1	153	75	bon	2	36 tables et bancs besoins : 52				05			
	Molla	-	1	-	1	100	41	bon	1	144 tables/ bancs besoins : 00				04			
	Goroudjindé	-	1	-	1	105	61	bon	1	20 tables/bancs besoins : 36				02			
	Degué dèguè	-	1	-	1	51	21	bon	1					01			
Madécali	Madécali	-	1	-	1	167	53	bon	2	20 tables/bancs besoins : 83				05			
	Mélaya kaora	-	1	-	1	95	30			15 tables/bancs besoins : 27				02			
	Sendé	-	1	-	1	112	111			18 tables/bancs besoins : 53				03			
	Gouré sindé	-	1	-	1	43	30	bon	1	30 tables/bancs besoins : 27				02			
	Kassa	-	1	-	1	118	49	bon	1	50 tables/bancs besoins : 23				03			
Malanville	Malanville /A	1	1	1	3	203	161	bon	2	28 tables/bancs besoins : 173				06			
	Malanville B	-	1	-	1	270	201	bon	2	78 tables/bancs besoins : 167				06			
	Malanville C	-	1	-	1	250	207	bon	2	150 tables/bancs besoins : 88				06			
	MalanvilleD	-	1	-	1	106	88	bon	2	72 tables/bancs besoins : 126				06			
	Wouro-Yesso	-	1	-	1	222	146			60 tables/bancs besoins : 101				06			En Projet
	Quartier A	-	1	-	1	129	139	bon	2	82 tables/bancs besoins : 78				06			
	Quartier B	-	1	-	1	214	75			44 tables/bancs besoins : 97				06			En projet
	Koki	-	1	-	1	72	25	bon	2	49 tables/bancs besoins : 42				04			
	Bodjécali A	-	1	-	1	182	154	bon	2					06			
	Bodjécali B	-	1	-	1	95	85	-		36 tables/bancs besoins : 101				04			
	Tassi –tédji A	-	1	-	1	251	203	bon	2	106 table et bancs besoin 106				06			
	Tassi –tédji B	-	1	-	1	132	101			23 tables/bancs besoins : 63				04			
	Golo -Banda									15 tables/bancs besoins : 02							

Source : CS Malanville, Novembre 2003

Annexe 4 : Couverture de la commune en infrastructures sanitaires

ARRONDISSEMENT	VILLAGE	NATURE UVS – CSC – CDS – etc ...	QUANTITE	ETAT/ EQUIPEMENT		EFFECTIF PERSONNEL					NORMES	AUTRES ASPECTS
				BATIMENT	MATERIEL	APE	CONTRACTUEL	MESURE SOCIALE	FINANCEMENT COM	COLLECTIVITE LOCALE		
Malanville	Tassi tédji 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Tassi tédji 2	CSA	01	bon	bon	06	00	02	01	01	non conforme	-
	Tassi zénon	HZ	01	bon	bon	18	05	16	08	01	non conforme	-
	Galièl	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Wollo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Wollo-yesso	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Kotchi	UVS	01	bon	+ - bon	-	-	-	03	-	-	-
Bodjécali	UVS	01	Bon	+ - bon-	-	-	-	03	-	-	-	
Garou	Garou	CSA	01	Bon	+ - bon	01	00	02	01	-	Non conforme	-
	Garou tédji	UVS	01	Bon	+ - bon	-	-	-	-	-	Non conforme	-
	Kambo tounga	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Moukassa	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Madécali	Madécali	CSA	01	Bon	Bon	01	-	-	-	-	Non conforme	-
	Sendé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Godjé koara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Koara tédji	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Kassa	UVS	01	Bon	Bon	-	-	-	03	-	-	-
Mouwa	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Non conforme	-	
Toumboutou	Molla	UVS	01	bon	bon	-	-	-	03	-	-	-
	Toumboutou	CSA	01	bon	bon	01	01	02	03	01	non conforme	-
	Sakawan tédji	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sakawan zénon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Dègue dègue	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guéné	Guéné	CSA	01	Bon	Bon	01	-	-	07	04	Non conforme	-
	Kanto	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Goungou	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Mokolé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Isséné	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Koaratédji	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Boïffo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Banitè	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Banou	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Wadata	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Torouzougou	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Fia Fou Foun	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gabari	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Enquête terrain PDC 2003

Annexe 5 : SITUATION EN MATIERE HYDRAULIQUE DANS LA COMMUNE DE MALANVILLE

ARRONDISSEMENT	V ILLAGES LOCALITE	TYPE D'OUVRAGE			MARQUE POMPE	ETAT POMPE	MODE DE GESTION	AUTRES ASPECTS	OBSERVATIONS
		Puits	Pompes	AEV					
Guéné	MOKOLE PEULH	-	01	--	VERGNET	fonctionnelle	communau		
	GOUNGOU	01	01	-	VERGNET	fonctionnelle	communau		
	MOKOLE	01	01	-	VERGNET	fonctionnelle	communau		EPM en cours
	PAAPA	01	01	-	VERGNET	fonctionnelle	communau		PM en cours
	GOUBA FARI	-	-	-		-			
	GUENE 1	2	01	01	VERGNET	Non fonctionnelle	communau		AEV non fonctionnel FPM en cours
	GUENE 2	1	01	-	VERGNET	Non fonctionnelle	communau		
	BOIFFO	02	02	-	VERGNET	Non fonctionnelle	communau		PM encours
	TONDI – BANDA	01	02	-	VERGNET	fonctionnelle	communau		PM encours
	KOARATEDJI	01	-	-		-	communau		
	KANTRO	01	01	-	VERGNET	Non fonctionnelle	communau		
	GOURE ISENE	01	-	-		-	communau		
	TOROZOGOU PEULH	01	-	-		-	communau		
	TOROZOGOU	01	-	-		-	communau		PM En cours
	BANITE 1	01	01	-	VERGNET	fonctionnelle	communau		
BANITE 2	-	01	-			communau			
WADATA	01	-	-			communau			
FIAFOUNFOUN	01	-	-			communau			

Source : Collecte des données PDC Malanville Novembre 2003

ARRONDIS- SEMENT	V ILLAGES LOCALITE	TYPE D'OUVRAGE			MARQUE POMPE	ETAT POMPE	MODE DE GESTION	AUTRES ASPECTS	OBSERVATIONS
		Puits	Pompes	AEV					
TOUMBOUTOU	TOUMBOUTOU	03	2	-	VERGNET	1 fonctionnelle	communau		PM encours
	GOULA-GAH	01	-	-			communau		PM encours
	SAKAWAN- TEDJI	02	01	-	VERGNET	fonctionnelle	communau		
	SAKAWAN- ZENON	01	01	-	VERGNET	fonctionnelle	communau		
	MOLLA	02	01	-	VERGNET	non fonc	communau		PM encours
	DEMBA- TOUNGA	01	-	-			communau		PM encours
	SABO-GARI	01	-	-			communau		PM encours
	SAY-TOUNGA	-	01	-	VERGNET	-	communau		
	BEDOU TOUNGA	01	-	-			communau		
	GOROUDJINDE	01	-	-			communau		
	BAGAOU- TOUNGA	01	-	-			communau		PM encours
	DEGUE-DEGUE PEULH	-	01	-	VERGNET	fonctionnelle	communau		
MALANVILLE	TOUMGA 1	-	01	-	VERGNET	fonctionnel	communau		PM encours
	BODJEKALI	02	01	-	VERGNET	fonctionnel	communau		
	GOLO BANDA	-	-	-	-		communau		PM encours
	KOTCHI	02	01	-	VERGNET	fonctionnel	communau		
	WOLLO	01	SBEE	-	-	fonctionnel			

Source : Collecte des données PDC Malanville Novembre 2003

SEMENT	Village	TYPE D'OUVRAGE			MARQUE POMPE	ETAT POMPE	MODE DE GESTION	AUTRES ASPECTS	Observations
		Puits	Pompes	AEV					
GAROU	Garou	03	02	-	VERGNET		COMMUNAU		1 Non fonctionnel
	Kanbouwo tounga	03	01	-	VERGNET		COMMUNAU		PM en cours
	GAROUTEDJI	01	01	-	VERGNET		COMMUNAU		
	DARESSALAM	01	-	-			COMMUNAU		PM en cours
	MONKASSA	02	01	-	VERGNET		COMMUNAU		
	DOGO DAZI	01	-	-			COMMUNAU		PM en cours
	GAROU GAH	01	-	-			COMMUNAU		

Source : Collecte des données PDC Malanville Novembre 2003

Arrondissement	V ILLAGES	TYPE D'OUVRAGE			MARQUE POMPE	ETAT POMPE	MODE DE GESTION	AUTRES ASPECTS	Observations
		Puits	Pompes	AEV					
Madécali	MADECALI	03	02	-	VERGNET	NON fonctionnelle	COMMUNAU		1 Puis artésien
	SENDE	01	01	-	VERGNET	fonctionnelle	COMMUNAU		
	KOARATEDJI	01	-	-			COMMUNAU		
	BINDJIKOARA	02	-	-			COMMUNAU		PM en cours
	KOROGOUSSOU 1	01	-	-			COMMUNAU		PM en cours
	KOROGOUSSOU 2	01	-	-			COMMUNAU		PM en cours
	KASSA	04	01	-	VERGNET	fonctionnelle	COMMUNAU		PM en cours
	GODJEKOARA	01	01	-	VERGNET	fonctionnelle	COMMUNAU		
	KOUALEROU	01	-	-			COMMUNAU		
	DÉÏTATCHI	04	-	-			COMMUNAU		
	FAKARA	01	-	-			COMMUNAU		
	GOURE SENDE	03	-	-			COMMUNAU		
	HOUSSOUKOU	01	-	-			COMMUNAU		
	DANGOROU	02	-	-			COMMUNAU		PM en cours
	BITIKA	01	-	-			COMMUNAU		
WOURODINKE	01	-	-			COMMUNAU			

Source : Collecte des données PDC Malanville Novembre 2003

Annexe 6 : Situation des infrastructures d'hygiène et d'assainissement de la commune

Arrondissement	Village/Quartier De ville	Ouvrage	Etat	Mode de gestion/ Financement	Observations
Malanville	Les EEP/Maternelles	8 latrines	Bon	APE	Mauvais entretien en général
	Galiel	2 lat	Bon	Sabou –Izé	
	Bodjécali	1 lat	Bon	//	
	Tassi - tédji	2 lat	//	//	
	Taasi – zénon	2 lat	//	Mairie	
	Wouro- yesso	1 lat	//	Sabou -Izé	
	UNACOB	1 lat	//	UNACOB	
Guéné	Les EEP	8 lat	//	APE	Mauvais entretien en général
Madécali	Les EEP	3 lat	//	//	
Garou	Garou	1 lat	//	//	
	Garou Tédji	1 lat	//	//	
	Monkassa	1 lat	//	//	
Toumboutou	Toumboutou	1 lat	//	//	
	Molla	1 lat	//	//	
	Sakanwazénon	1 lat	//	//	
	Sakanwa	1 lat	//	//	

Source : Enquête terrain PDC Novembre 2003

Annexe 7 : SITUATION DES PISTES /ROUTES DE LA COMMUNE DE MALANVILLE.

Arrondissements	Niveau de desserte		Nature pistes ou routes	Distance (km)	Type d'ouvrage : dalots, ponceau		Etat	Accessibilité	Mode De gestion	Autres
	Village CLA	Village CLC			Etat	Qtité				
Malanville	Bodjécali Malanville	Bodjécali Malanville	Route bitumée	07,2	Ouvrage Bon	04	Bon	Facile	MTPT	Bodjécali Mokassa (3km) ouvrage existant mais bouchés créant une inondation au niveau de la CLCAM Koki-Gada
	Koki Malanville	Koki Malanville	piste	03	Inexistant		Mauvais	Difficile	MTPT	
Guéné	--	Bodjécali-Guééné	Piste + Route bitumée	21,Km	Ouvrage Bon		Mauvais + Bon	Difficile Facile	MTPT	Boïffo-Guééné 8Km
	Kantro-Guééné	Banité-Guééné	Route en terre Route bitumée	18	Bon		Bon+Mauvais	Facile	MTPT	Kantro-Koaratédji(3km) Kantro-Torozougou(3km) Kantro-Sakawan(10,2km) Route en terre
	Guéné goun-goun		Route bitumée	22	bon		bon	facile		Goungoun –fianfounfoun (route butimée (5Km) Fiafounfoun Mokolé sentier 12
Toumboutou	Molla-Toumboutou	Bodjécali-Toumboutou	Pistes	12,6	Très mauvais		Très Mauvais	Très Difficile	MTPT	Sakawan-Molla(9km)
	Molla-Toumboutou		Pistes	20,4			Mauvais	Difficile	MTPT	Tondi-Banda-Sakanwan-zénon- (2)(Sakanwan-tédji 5km
	Molla-Toumboutou		Sentier	8			Mauvais	Facile+Difficile	MTPT	Sakawan(piste2,4km) Kargui pont-Molla(6km) Molla gorou-guindé 4Km
Garou	Mokassa-Garou	Garoutédji-Madécali	Piste	18,6	Mauvais		Mauvais	Difficile	MTPT	Djindé Gabi touga –Kabouwo – tougasentier 3Km
	Garoutédji-Garou	-	piste	6,6	Mauvais		Mauvais	Difficile	MTPT	Kambouwo-Tounga-Garou(sentier) Mokassa-Bodjécali(3km) Piste)Garou Koki sentier 10Km Garou Djindé gabi touga sentier5 Km
Madécali	Sendé-Madécali		Piste	19,8	Mauvais		Mauvais	Difficile	MTPT	Bodjécali-Garou-Madécali-Kassa-Gogué Koara(Route+Piste :60km Mélaya –koara –kaoratédji 6 Km sendé –Garou 22 Madékali Fakara 6Km Madékali –Iliwa6Km Iliwa –Nafa5Km
	Kassa-Madécali	-	Piste	22	-		Mauvais	Difficile	MTPT	

Soit un total de 142 km.

ABREVIATIONS :

CLA = Chef Lieu d'Arrondissement ; CLC = Chef Lieu de Commune

Annexe 8 : SITUATION DOMANIALE COMMUNE DE MALANVILLE de 1975 à 1995

Tranches	Quartiers	Années	Parcelles	Réserves	Maisons administrative	Maîtres d'ouvrage	Cabinet de géomètre
1 ^{ère}	Tassi -Tédji	1975	391	14	18	AGUENOU Benoît CD	SOCOGIM
2 ^e	//	1980	842			MAMAN DJOUGOU Ismaël CD	SOCOGIM
3 ^e	//	1990	163			ABDOU LASSISSI Ganiou CD	SOCOGIM
4 ^e	//	1992	110			SACKO Ibrahim SP	ATBAT
5 ^e	//	1993	1198			ALIDOU SALAOU Adénaya SP	ATBAT
1 ^e	Tassi -zénon	1975	75	07	04	AGUENOU benoît CD	SOCOGIM
1 ^e	Wollo yèssou	1975	300	02	02	AGUENOU benoît CD	SOCOGIM
1 ^e	Galiel	1990	116	06	04	ABOUDOU Lassissi Ganiou SP	Basile O. Adéye
2 ^e	Galiel sud	1994	93			AGUENOU benoît CD	SOCOGIM
3 ^e	Galiel	1995	66			Famille Souley Samourai et Dosso Djindi	-
1 ^e	Wollo	1975	184	04	02		
2 ^e	//	1994	749			AGUENOU Benoit CD	SOCOGIM
3 ^e	//	1995	-			ALIDOU SALAOU Adénaya SP	ATBAT
Total			4 287	33	30	-	-

Sources :Bureau affaire domaniale et environnementale Mairie Malanville, Juillet 2004

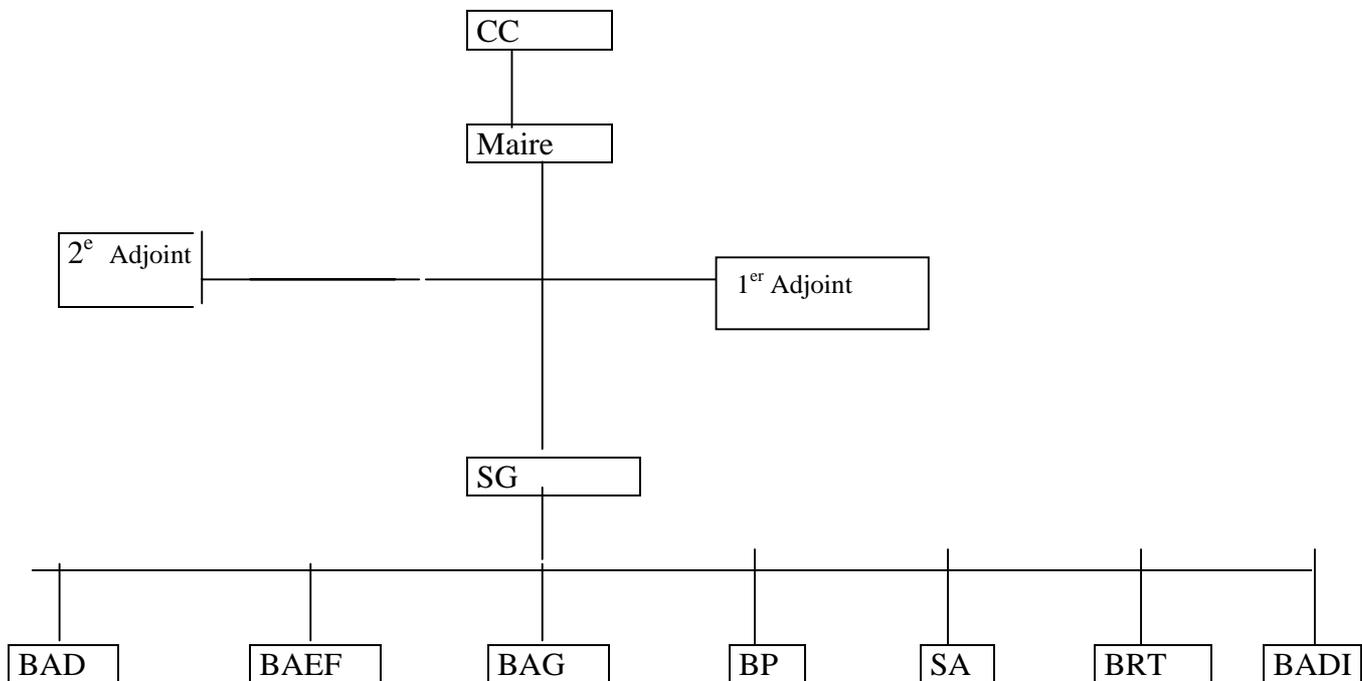
Annexe N°: 9 QUELQUES INDICATEURS DE DEPART POUR L'ALIBORI EN 2002 AU MOMENT DE L'ELABOTATION DES PDC

Variables	Alibori	Normes Nationales	Communes						Sources
			Banikoara	Gogounou	Kandi	Karimama	Malanville	Ségbana	
Population totale Alibori	521 093	6. 100. 799	152 028	80 013	95 206	39 579	101628	52 639	INSAE 2002
Taux annuel d'accroissement	3,88%	3,25%	-	?		?	4,86%	5,8 %	INSAE 2002
Nombre femmes en âge de procréer (15-49 ans)	109 684	1 600 430	32 868	16 372	20 278	8 634	23 017	10 708	INSAE 2002
Population scolarisable (6 – 11 ans)	107 636	1 269 996	32 488	17 224	19 801	7 677	19 433	11 013	INSAE 2002
Taux de scolarisation	46%	-	43%	47%	47%	36%	40%	43%	DDEPS/ BA Année 2003-2004
Taux de vaccination	73,25%	-	86%	60,5%	74,75%	47,75%	73,75%	70%	Ann. statistique
Taux de prévalence de la contraception	11,2%	15,6%	-	-	-	-	-		annuaires stat 2002 DDS /BA
Décès maternels/ 100 000 naissances	224	-	-	-	-	-	-	-	272 décès pour le Borgou
Habitants/Medecins	32 777	-	71 856	69 127	16 839	40 168	23 268	44 544	Données 2001 DDS/BA
Habitants/Techni de labo	70 236	-	71 856	-	50 518	-	46 535	44 544	DDS/BA 2001
Taux de fréquentation formations sanitaires	37,2%	-	42%	45,9	40,3%	16,6%	27%	41,4%	Données 2001 DDS/BA
Cas de malnutrition notifiée	735	-	120	77	149	98	115	176	Données 2001 DDS/BA

Annexe 10 : Organigramme de la Mairie

La structure organisationnelle de l'administration de la Mairie de Malanville demeure jusqu'à présent celle des sous-préfectures

Voici comment se présente l'organigramme de la Maire



Légende :

- CC** : Conseil Communal
- BAD** : Bureau des Affaires Domaniales
- BAEF** : Bureau des Affaires Economiques et Financières
- BAG** : Bureau des Affaires Générales
- BP** : Bureau Population
- SA** : Secrétaire Administratif
- BRT** : Bureau Radio Transmission
- BADI** : Bureau des Archives de la Documentation et de l'information
- SG** : Secrétaire Général

Annexe 11 : Situation de la communication locale

Paramètres	Constats	Forces	Faiblesses	Proposition d'amélioration
Service de l'information et de la communication	N'existe pas	-	Absence d'un plan de communication ; Le BADI ne dispose d'un local et son intérêt n'est pas très bien perçu par les autres acteurs. Exemple BADI vu "comme cimetière des papiers	- créer un service de l'information de la communication des Archives et de la documentation (ICAD). Ce service avec l'appui du C/communication PRODECOM aidera le maire dans l'élaboration d'un plan de communication et de sa mise en œuvre. Il sera également à l'écoute de la commune
Mass média	La radio communautaire "Moobo" est en projet. La commune est couverte par la radio régionale de Parakou et la TV nationale. Pas d'abonnement aux journaux	Le pourcentage de ménages possédant une radio est élevé. Les émissions en langues locales sont à grande audience.	Le pourcentage des ménages possédant un poste téléviseur est relativement faible. Absence d'un bulletin de liaison.	- signer un contrat avec la radio communautaire dès fonctionnel pour des activités de sensibilisation de la commune et surtout pour la popularisation des textes sur la décentralisation ; - Faire paraître un bulletin de liaison qui fait le point des activités menées ; - s'adonner à au moins un journal écrit
Dispositif et fonctionnement de la communication interne et externe	Système de communication interne défaillant : rencontres périodique non instaurées ; Aucun dispositif pour la communication externe mis à part le système traditionnel.	Existence des groupes d'hommes et de femmes organisés en association (opportunité à saisir pour une communication interne efficace)	Absence d'un service de communication ; Absence d'une définition très claire des rôles et prérogatives de chacun au poste où il se trouve ; Service de télécommunication pas très performants.	- instaurer une rencontre périodique entre le personnel technique de la mairie. Cette rencontre dirigée par le SG deviendra un créneau d'écoute et d'échanges et donc d'amélioration des performances ; - rendre compte aux populations (là où elles se trouvent) des activités de la commune - mettre en place un système de communication externe efficace de la commune (promotion de l'image de la commune)
Société civile et développement communal	Niveau de participation de la société civile appréciable dans l'élaboration du PDC Aujourd'hui la société civile est influencée par les hommes politiques.	Existence d'ONG (06) intervenant dans plusieurs domaines, d'associations socio-professionnelles, d'une association de développement et des OP	Intervention des différentes organisation et associations de la société civile non harmonisées. Certains membres de la société civile sont manipulés par les hommes politiques	- réorganiser les différentes organisations pour éviter les luttes intestines et définir leurs rôles - créer un cadre de synergie d'actions des différentes organisation ; - faire bénéficier à la société civile des formations afin qu'elles s'intéressent davantage à la gestion des affaires locales ;
Femmes et groupes marginalisés	Les groupements de femmes (GF) environ 60 dont 30 inscrits sont dans la production agricole et la transformation des produits Existence d'une union communale des groupements de femmes (UCGF) Présence d'un réseau communal des femmes : ONG / Kokoramabori	- Développement des activités génératrice de revenu ; - autonomie financière des femmes et leur apport dans le ménage	- forte dominance de l'homme sur la femme ; - charges familiales parfois énormes (éducation, santé des enfants) ; - l'analphabétisme - existence des groupements de circonstance (autour des crédits) - problème de gestion et de vision à moyen et à long terme	- sensibiliser les hommes à atténuer leur dominance sur les femmes ; - large sensibilisation sur le rôle d'une femme dans son ménage et dans la société ; - amener les femmes à diversifier leurs sources de revenus et à s'impliquer davantage à la gestion des affaires locales ; - faire bénéficier aux organisation féminines des formations sur les notions d'organisation et d'entreprise et les outils d'une bonne gestion
Collaboration inter-communale	Collaboration informelle avec les communes limitrophes	Existence d'initiatives	Absence de convention	- signer des conventions de collaboration inter-communale dans divers domaines

Source : Résultats séance de travail Mairie/PRODECOM Kandi , Août 2003

Annexe12 : Contribution des différentes sources au budget de la commune

Sources potentielles du financement	Est que la commune exploite ses ressources	Degré de contribution réelle et actuelles de la ressource
Endogène	Oui	10,52%
Patentes et licence		
Contribution foncière des propriétés non bâtir	Oui	0,31%
-taxe sur arme à feu	Oui	0,23%
- Taxe de stationnement de véhicules	Oui	12,5%
Taxe de taxi ville	Oui	3,75%
taxe de parcage des animaux	Oui	0,37%
Taxe sur publicité	Oui	1,5%
-taxe sur bétail en transit	Oui	1,62%
Droit place sur marché	Oui	10,62
-taxe sur spectacle manifestation	Oui	0,31%
Taxe sur tonnage	Oui	
Expédition des actes administratifs	Oui	2,5%
Permis de construire et alignement	Oui	0,12%
Produit d'exploitation des carrières sable et graviers	Oui	0,5%
Latrines et douches publique de la Commune	Oui	2,5%
Contribution diaspora	Non	0%
Contribution des opérateurs économiques	0% non	Non
exploitation des bornes fontaines		
Amendes forfaitaires de simple police	Oui	2,5%
Hygiène et salubrité	Oui	0,6%
Fourrière	Oui	0,6%
Contribution UCP	Oui	4,5%
Contribution foncière des propriétés bâtiment	Oui	0,5%
Droit de pêche	non	0%
Taxe sur pousse- poussettes		1,87%
Taxe sur boissons fermentées	Non	0%
Taxe sur les pirogues et barques	Oui	0,15%
Taxe sur les produits collectés	Oui	0,75
Subvention de l'Etat	Oui	8,71%

Source : PDC Malanville, novembre 2003

**Annexe 13 : LISTE DE PRESENCE ATELIERS
PROGRAMMATION & VALIDATION**

N°	Nom & Prénoms	Fonction – Structure	Emargement
01	DJADO M. Djaï	Participant (professeur)	
02	ALAZI Abdoul - Ramane	Instituteur Banitè	
03	MADEGNAN Bruno	DDPD/ Borgou – Alibori - Parakou	
04	KINHOUN M. Joseph	TSAM / CARDER Malanville	
05	MEKALANGO Ousmane	Membre CP / P.D.C / Malanville	
06	TANKARI GANDA Mamah	Instituteur DEP/Guéré /A	
07	BABOUROU Bouraïma	Membre CP/PDC/ Malanville	
08	AGBAHOUN A. Pascal	TS / Forêt CARDER Malanville	
09	DAMBARO Aboubacar	CA Madécali	
10	BABA –AGBA Abibou	Secrétaire Comptable TCPM	
11	HOUSSOU Boniface	RP Malanville	
12	DAOUDA Alidou	CA Malanville	
13	BAGNAN Torou	CA GUENE	
14	QUENUM Thomas d'AQUIN	PRODECOM/Alibori	
15	TOUNGA C. Cyprien	C/CS Malanville	
16	ADEOTI SOURAKATOU	Représentant/DDPD - BA	
17	SALIHOU MAMADOU Alidou	PRODECOM/Alibori	
18	MAZOU Mama	Membre CP, conseiller communal	
19	TINY Amadou	Membre CP / PDC	
20	PITI B. Aoudou	Participant / Parakou	
21	MOUSSA SEÏDOU Wéré messin	O/R-CT) à la retraite	
22	BAGNAN Beïdou	CT / Maire malanville	
23	ADJOBLO A. Richard	Conseiller SNV Kandi	
24	BAGRI Séro	Conseiller SNV Kandi	
25	NOMA Tino	Conseiller communal Prdt CADE	
26	MOURE Gabou	CA Garou	
27	DAMBAKO Anassi	SG / Maire	
28	FANDE Jean D.	Rpt de CARDER Borgou-Alibori	
29	ZIKA Oumarou	Membre CP/PDC, RDR Malanville	
30	LAWANI A. Lassissi	" CP / PDC, opérateur économique	
31	HOUDOU Ali	Conseiller communal	
32	De Souza Amédée Gabin	Médecin Coord . Zone sanitaire	
33	GADJE Koumba	Maire commune de Malanville	

34	TONDI Amadou	2 ^{ème} Adjoint au Maire	
35	NOMA Yacoubou	Membre CP / PDC	
36	YAZI Mohammed Assouma	Membre CP / PDC, ONG Sian' son	
37	KORA Moussa	SOP – Malanville	
38	MORA Bio Guio	Coordonnateur TCPM	
39	ISSA Salifou alias Saley	Député	
40	SANNI Bio Bayé	Représentant du préfet	
41	AHOUNGANNI Sylvain Magloire	RCPA/ Malanville	
42	ABOUDOU Lamatou	Conseillère SNV Kandi	
43	YONI Geneviève	Conseillère SNV Kandi	
44	BASSAOU Teuga	ONG GERED	
45	IBOULOU Azara	Représentante des femmes	
46	NOMA Abdoulaye	ONG Vie & Environnement	
47	CODO Gervais	Conseiller communal	
48	ASSAN Sanni	Conseiller communal	
49	MANZA A. Amidou	Pdt ONG CALES	
50	ZERMAKOUÉ B. Issaka	Pdt AEKM	
51	HERABAM Ibrahim	ONG GERED	
52	MEDAWA Zoulkanéïni	Invité	
53	BOURAIÏMA Salifou	Conseiller communal , CP/PDC	
54	TOROU Alassane	SA Garou	
55	KOUBEI S. Assoumi	Professeur, invité	
56	ADAMOU Arouna	Premier Adjoint au Maire	
57	MOUSSA SEÏDOU Wéré minssin	O/R-CT) à la retraite	
58	HOUNSOU Antoine B.	TSPV	
59	AKPO Joseph	C/BICPE/adjoint	
60	FANDE Jean D.	Rpt de CARDER Borgou-Alibori	
61	DANDAKOE Inoussa	Participant	
62	ABDOULAYE Moukaïla	SP du maire	

ANNEXE 14 : LISTE DES VILLAGES/QUARTIERS ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE DE MALANVILLE

N°	Arrondissements	Villages/quartiers	Nombre
1	Malanville	Tassi –Zénon Wouro – yesso Wollo Galiel Tassi – Tédji Bodjécali Kotchi	7
2	Guéné	Guéné1 Guéné 2 Koaratédji Kantro Torozougou Isséné Boïffo Goun – Goun Banité 1 Banité 2	10
3	Garou	Garou 1 Garou 2 Garou – Tédji Monkassa Kambouo –Tounga	5
4	Madécali	Madécali Kassa Sindé Sindé - Tédji	4
5	Toumboutou	Toumboutou Molla Sakanwa – zénon Sakanwa – Zénon Dégué -Dégué	5
TOTAL			31

ANNEXE 15 : PROPOSITIONS D'ACTIONS PAR AXE

Axe n° 1

- Aménagement¹⁷ et protection juridique des aires de pâturage dans les zones de départ : *Tapoa-Boopo, Diabatou et Kabonga (Burkina Faso)*
- Aménagement et protection juridique d'aires de repos tous les 15 km
- Aménagement et protection juridique d'une zone de transit à *Pama (Burkina Faso)*
- Création¹⁸ d'un poste de sortie à *Nadiagou (Burkina Faso)*
- Création d'un poste d'entrée à *Porga (Bénin)*
- Aménagement et protection juridique des zones d'accueil de Djougou et de Bassila (Bénin)

Axe n° 2

- Aménagement et protection juridique des aires de pâturage dans les zones de départ de Sebba (Burkina Faso) et de Torodi (Niger)
- Aménagement et protection juridique d'aires de repos tous les 15 km hors aires protégées
- Aménagement et protection juridique d'une zone de transit à Makalondi (Niger)
- Aménagement et protection juridique d'une zone de transit Sud Kantchari (Burkina Faso)
- Aménagement et protection juridique d'aires de repos à Pagou et à Madjori (Burkina Faso)
- Création d'un poste de sortie à Nadiagou (Burkina Faso)
- Création d'un poste d'entrée à Porga (Bénin)
- Renforcement du poste forestier de Arly (Burkina Faso)
- Aménagement et protection juridique des zones d'accueil de Djougou et de Bassila (Bénin)

Axe n° 3

- Aménagement et protection juridique d'aires de pâturage dans les zones de départ de Say et de Tamou (Niger)
- Aménagement et protection juridique d'une zone de transit à Kotchari (Burkina Faso)
- Aménagement et protection juridique d'une zone de transit à Toura (Bénin)
- Aménagement et protection juridique d'une aire de repos à 30 km de Kondio (Burkina Faso) à l'intérieur de la zone cynégétique de Kourtiagou (Burkina Faso)
- Renforcement du poste de sortie de Tamou (Niger)
- Renforcement du poste d'entrée de Botou (Burkina Faso)
- Renforcement du poste de sortie à Kotchari (Burkina Faso)
- Création d'un poste d'entrée à *Toura (Bénin)*
- Renforcement des postes forestiers de Tamou (Niger), Kondio (Burkina Faso) et Kérérou (Bénin)
- Aménagement et protection juridique des zones d'accueil de Séri et de l'Alibori supérieur (Bénin)

Axe n° 4

- Aménagement et protection juridique d'aires de pâturage dans les zones de départ de Kombourfou, Zoukwara (Niger)
- Aménagement et protection juridique d'une zone de transit à Monsey (Bénin)
- Aménagement et protection juridique des bourgoutières de Boumba et de Karey Kopto (Niger) et de Pékinga (Bénin)
- Aménagement et protection juridique d'aires de repos tous les 15 km

¹⁷ L'aménagement comprend l'identification, la délimitation, la matérialisation et la mise en place d'infrastructures d'élevage.

¹⁸ La création s'entend la construction, l'équipement et l'affectation de personnel qualifié.

- Création d'un poste de sortie à Boumba (Niger)
- Renforcement du poste d'entrée de Monsey (Bénin)
- Renforcement des postes forestiers de Koro Goungou et de Boumba (Niger) et de Karimama (Bénin)
- Aménagement et protection juridique des zones d'accueil de Goungoun, de la Sota et des trois rivières (Bénin)

Axe n° 5

- Aménagement et protection juridique d'aires de pâturage dans les zones de départ de Birni Gaourey et Dosso (Niger)
- Aménagement et protection juridique d'une zone de transit à Gaya (Niger)
- Aménagement et protection juridique d'aires de repos tous les 15 km
- Renforcement du poste de sortie de Gaya (Niger)
- Renforcement du poste d'entrée de Malanville (Bénin)
- Aménagement et protection juridique des zones d'accueil de Goungoun, de la Sota et des trois rivières (Bénin)

Source : rapport réunion des experts du conseil d'orientation(CO) du programme régional du parc W/ECOPAS, Cotonou, février 2004

BIBLIOGRAPHIE

- EL. HADJ I. AZIZOU, comparaison des processus d'aménagement participatifs des forêts au Bénin : cas du projet UNSO et du PGRN, FASA/ Université Deschang, Cameroun, Septembre 1998, 80 p
- CENAGREF, Schéma directeur du complexe du parc W, Juillet 1999, 79p
- CENATEL/PROJET UNSO, Etude cartographique et morphopédologique des forêts classées de la Sota et de Goungoun, , Février 1994 26p
- S. F. AGOSSA, état des lieux du secteur de l'éducation, niveau maternel et primaire, Circonscription scolaire de Malanville, Juillet 2003, 21p
- Présidence du Bénin, Programme d'action du gouvernement 2001- 2006,
- PARC W/ECOPAS, Rapport de la réunion des experts , Cotonou, Février 2004 11p
- Commission CSR, I. ALLOGNON, Stratégie de réduction de la pauvreté au Bénin , 2000
- Mairie commune Malanville, Rapport bilan diagnostic commune de Malanville, Décembre 2003
- Sur Internet : P. SEBAHARA, Acteurs et enjeux de la décentralisation et du développement local : Expériences de la commune de Ziniaré au Burkina Faso, document de réflexion ECDPM 21, Novembre 2000
- APPUI - CONSEILS ENDA ECOPOP, Plan Local de Développement (PLD) de la Communauté Rurale de Guéoul 2003 – 2008, République du Sénégal, Région de Louga, Département de Kébémér, arrondissement de Sagatta , Juin 2003
- IPD/AOS , Esquisse du plan d'aménagement et de gestion des terroirs du village de Kamsi, République du Burkina – Faso, Département du Boulkiemdé, rapport de stage IPD, mai 2004
- DDS Borgou/Alibori, statistiques sanitaires 1998 et 2002

3.4. SCHEMA DE FINANCEMENT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE MALANVILLE (2005-2009)

PROGRAMME S	PROJETS	FINANCEMENT												
		MAIRIE			POPULATIONS			ETAT			PARTENAIRES AU			TOTAL
		Mode	Montant	%	Mode	Montant	%	Mode	Montant	%	Mode	Montant	%	
Programme I	Projet I	Subv.	24 150 000	15%	Part.	16 100 000	10%	Subv.	16 100 000	10%	ANR/don/pr	104 650 000	65%	161 000 000
	Projet II	Subv.	310 530 000	12%	Part.	207 020 000	8%	Subv.	258 775 000	10%	ANR/don/pr	1 811 425 000	70%	2 587 750 000
	Projet III	Subv.	15 343 500	15%	Part.	15 343 500	15%	Subv.	10 229 000	10%	ANR/prêt/d	61 374 000	60%	102 290 000
	Projet IV	Subv.	4 550 000	13%	Part.	4 200 000	12%	Subv.	3 500 000	10%	ANR/prêt/d	22 750 000	65%	35 000 000
	Projet V	Subv.	14 150 000	10%	Part.	21 225 000	15%	Subv.	7 075 000	5%	ANR/prêt/d	99 050 000	70%	141 500 000
	TOTAL: P I	-	368 723 500	-	-	263 888 500	-	-	295 679 000	-	-	2 099 249 000	-	3 027 540 000
Programme II	Projet I	Subv.	674 505 000	15%	Part.	224 835 000	5%	Subv.	449 670 000	10%	ANR/prêt/d	3 147 690 000	70%	4 496 700 000
	Projet II	Subv.	65 280 000	15%	Part.	65 280 000	15%	Subv.	43 520 000	10%	ANR/prêt/d	261 120 000	60%	435 200 000
	Projet III	Subv.	74 268 750	15%	Part.	39 610 000	8%	Subv.	59 415 000	12%	ANR/don/d	321 831 250	65%	495 125 000
	Projet IV	Subv.	212 071 500	15%	Part.	70 690 500	5%	Subv.	141 381 000	10%	ANR/prêt/d	989 667 000	70%	1 413 810 000
	Projet V	Subv.	22 300 000	20%	Part.	5 575 000	5%	Subv.	11 150 000	10%	ANR/prêt/d	72 475 000	65%	111 500 000
	Projet VI	Subv.	66 150 000	45%	Part.	17 640 000	12%	Subv.	19 110 000	13%	ANR/prêt/d	44 100 000	30%	147 000 000
	TOTAL: P II	-	1 114 575 250	-	-	423 630 500	-	-	724 246 000	-	-	4 836 883 250	-	7 099 335 000
Programme III	Projet I	Subv.	32 333 250	15%	Part.	25 866 600	12%	Subv.	28 022 150	13%	ANR/don/pr	129 333 000	60%	215 555 000
	Projet II	Subv.	12 180 000	15%	Part.	4 060 000	5%	Subv.	8 120 000	10%	ANR/don/pr	56 840 000	70%	81 200 000
	Projet III	Subv.	14 264 000	20%	Part.	3 566 000	5%	Subv.	7 132 000	10%	ANR/prêt/d	46 358 000	65%	71 320 000
	Projet IV	Subv.	12 760 000	50%	Part.	2 552 000	10%	Subv.	5 104 000	20%	ANR/don/pr	5 104 000	20%	25 520 000
	Projet V	Subv.	26 400 000	15%	Part.	8 800 000	5%	Subv.	17 600 000	10%	ANR/don/pr	123 200 000	70%	176 000 000
	TOTAL: P	-	97 937 250	-	-	44 844 600	-	-	65 978 150	-	-	360 835 000	-	569 595 000
Programme IV	Projet I	Subv.	16 125 000	25%	Part.	0	0%	Subv.	9 675 000	15%	ANR/prêt/d	38 700 000	60%	64 500 000
	Projet II	Subv.	7 710 000	30%	Part.	2 570 000	10%	Subv.	2 570 000	10%	ANR/prêt/d	12 850 000	50%	25 700 000
	Projet III	Subv.	9 200 000	40%	Part.	2 300 000	10%	Subv.	2 300 000	10%	ANR/prêt/d	9 200 000	40%	23 000 000
	TOTAL. P	-	33 035 000	-	-	4 870 000	-	-	14 545 000	-	-	60 750 000	-	113 200 000
TOTAL GLOBAL	-	-	1 614 271 000	15%	-	737 233 600	7%	-	1 100 448 150	10%	-	7 357 717 250	68%	10 809 670 000

LEGENDES:

- MODE: Mode de Financement
- Part. Fin. /Phys : Participation Financière et /ou Physique
- Subv : Subvention
- ANR/Prêt/Don : Aide Non Remboursable et/ou Prêt et/ou Dor

Objectif global du plan: Contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations de façon durable et équitable

PROGRAMME 1 : Renforcement des bases de l'économie locale

OBJECTIF : Accroître les capacités d'investissement productif de la commune de Malanville de X % en 2005 à Y % en 2009

DESIGNATION	ACTIVITES	Unités	Quantité	Prix unitaire	Coût Total	ANNEES					Observations
						2005	2006	2007	2008	2009	
Projet 1	A.1.1 : Doter le marché dun plan d'aménagement	Plan	1	150 000 000	150 000 000	75 000 000	75 000 000				Malanville
	A.1.1.2 doter le marché de guéné d'un plan d'aménagement	Plan	1	5 000 000	5 000 000	2 500 000	2 500 000				Guéné
	Aménagement du centre commercial de Malanville	A.1.2 : Elaboration les projets de construction	Projet	1	5 000 000	5 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000		
	A.1.3 : Elaborer les DAO	DAO	2	500 000	1 000 000			1 000 000			
Total P1					161 000 000	79 500 000	79 500 000	2 000 000	0	0	
Projet 2	A.2.1: Réaliser les études techniques des zones humides et les aires de pâturage	ha	150	2 500 000	375 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000			
	A 2 2 Faire un état des lieux sur les conflits fonciers			forfait	1 000 000	1 000 000					
	A2 3 Réaliser le plan foncier rural			forfait	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	
	A2 4 Elaborer les TdR du registre foncier urbain			forfait	500 000	500 000					
	A2 5 Réaliser les registres fonciers urbains			100 000 000	100 000 000	100 000 000					
	Délimiter les couloirs de passage des animaux et les aires de pâturage	Gestion	5,5	500 000	2 750 000	2 750 000					
	Construire 3 parcs de vaccination d' animaux	parc	3	5 000 000	15 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000			
	A2 6 : Aménager 150 ha bas-fonds	Ha	150	9 000 000	1 350 000 000	270 000 000	270 000 000	270 000 000	270 000 000	270 000 000	
	A2 6.1 : Construire 4 retenues d'eau	Retenue d'eau	4	100 000 000	400 000 000	80 000 000	160 000 000	160 000 000			
	A2 6.2 Réhabiliter 03 retenues d'eau	Réhab.	3	20 000 000	60 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000			
	A2 7 : Mettre en place des systèmes d'irrigation pour le maraichage	maraîcher	275	60 000	16 500 000	3 300 000	3 300 000	3 300 000	3 300 000	3 300 000	
	A2 8 : Acheter 275 motos pompes pour les maraîchers organisés	pompes	275	500 000	137 500 000	27 500 000	27 500 000	27 500 000	27 500 000	27 500 000	
	A2 8.1 : Former les producteurs/trices sur l'utilisation du système d'irrigation et de gestion des retenues d'eau	Session	55	500 000	27 500 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000	Pour Système d'irrigation
A.2.8.2 Former les producteurs sur la gestion des retenues d'eau	Session	4	500 000	2 000 000		2 000 000				Pour Système retenues d'eau	
Total P2					2 587 750 000	660 550 000	638 300 000	636 300 000	326 300 000	326 300 000	56300000

Projet 3 Appui à la valorisation et à la diversification de la production agricole	A3.1 : Recenser les groupements et associations de filières(maraichers,riz,arachide,pêche,petits ruminants)	Recens.	1	1 290 000	1 290 000	1 290 000					
	A3.2:Susciter de nouveaux groupements dans 32 villages	Structures	160	50 000	8 000 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000
	A3.3:Former 250 producteurs sur les techniques culturales	Visites	250	95 200	23 800 000	4 760 000	4 760 000	4 760 000	4 760 000	4 760 000	4 760 000
	A3.4 : Former 50 organisations de producteurs, de commerçants sur les techniques de transformation et de conservation des produits	SAP Sessions	10	500 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	A3.5 : Rechercher les variétés améliorées et adaptées	Recherche	5	11 000 000	55 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000
	A3.6 : Organiser 2 ateliers/an pour sensibiliser 250 opérateurs économiques locaux à la création PME et PMI agro-alimentaire (boulangerie)	Atelier	10	470 000	4 700 000	940 000	940 000	940 000	940 000	940 000	940 000
	A3.7 : Former 25 OP sur alimentations des animaux	Session	25	180 000	4 500 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000
Sous-Total P 3					102 290 000	21 490 000	20 200 000	20 200 000	20 200 000	20 200 000	
Projet 4 Appui à l'écoulement des produits	A4.1 : Organiser les circuits de commercialisation	Session	1	20 000 000	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	
	A4.2 : Former en 10 sessions 250 producteurs en marketing	Session	10	500 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
	A4.3 : Former en 05 sessions sur la précolte de l'hygiène et la qualité des produits	Session	5	500000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	
	A4.4 : Former en 10 sessions les producteurs/trices sur la gestion	Session	10	500000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
	A4.5 : Former en 05 sessions les producteurs/trices sur les techniques de conditionnement	session	5	500000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	
Total P4					35 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	
Projet 5 Appui à la promotion des institutions de micro-finances	A5.1 : Identifier et susciter les structures de micro finances exerçant dans la commune	Structures		forfait	2 000 000	1 000 000	1 000 000				
	A5.2 : Faciliter les investissements de capitaux étrangers	Missions	5	5 000 000	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
	A5.3 : Prendre et vulgariser un arrêté communal favorables à l'émergence des opérateurs économiques	Doc.	1	500 000	500 000	500 000					
	A5.4 : Organiser 20 séances de sensibilisation des associations locales sur l'importance de l'épargne	Séance	20	400 000	8 000 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	
	A5.5 : Informer les opérateurs économiques et les producteurs sur les conditions d'accès au crédit	Séances	25	40 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	
	A5.6:Former en 10 sessions les opérateurs économiques et les producteurs sur la gestion technique et financière	Session	10	500 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Total P5					100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	
Totaux globaux					3 027 540 000	797 840 000	773 800 000	693 300 000	381 300 000	381 300 000	

PROGRAMME 2 : Renforcement des infrastructures et équipements de la commune**OBJECTIF** : Améliorer la couverture en équipements et infrastructures de la commune de Malanville X... % d'ici 2009

DESIGNATION	ACTIVITES	Unités	Quantité	Prix unitaire	Coût Total	ANNEES					Observations
						2005	2006	2007	2008	2009	
Projet 1 Renforcement des infrastructures marchandes	Installer des équipements modernes dans le marché Malanville	Equipmt	1	4 000 000 000	4 000 000 000		2 000 000 000	2 000 000 000			
	Construire 3000 ml de canalisation d'évacuation d'eau usée dans le marché de malanville	m / L	3000	15 000	45 000 000		22 500 000	22 500 000			
	Entretien 1000 ml des anciennes canalisations existantes à Malanville	m / l	10000	1 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 entretiens / an
	Construire et équiper le parking gros porteur	Parking	1	136 000 000	136 000 000	68 000 000	68 000 000				
	Construire 5 magasins de stockage	Magasin	5	16 000 000	80 000 000	40 000 000	40 000 000				
	Doter le marché de Malanville d'une radio et d'un centre multimédia	Radio+ CM	1	5 000 000	5 000 000			5 000 000			
	Organiser une visite d'échanges avec le marché Dantokpa à Cotonou	Visites	1	700 000	700 000	700 000					Transp.120.000, Séjour
	Doter les marchés des 5 arrondissements en hangar	Hangar	25	800 000	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	5 / Arrondis.
	Créer un marché à Tomboutou	Marché	1	4 000 000	4 000 000	1 000 000	3 000 000				Acquisition de domaine 5 ha 500.000; hangars 3.000.000
	Réhabiliter l'abattoir de Malanville avec un équipement moderne	Abattoir	1	100 000 000	100 000 000		100 000 000				
	Construire des abattoirs dans 4 chefs lieux d'arrondissement	Abattoir	4	4 000 000	16 000 000	8 000 000	8 000 000				
	Construire une boucherie aux chefs lieux dépourvus	Boucherie	3	10 000 000	30 000 000	15 000 000	15 000 000				1 en 2005 et 2 en 2006
Construire un embarcadère moderne sur le fleuve Sota	Barque	1	50 000 000	50 000 000		25 000 000	25 000 000			Embarcadère + Equipement	
Total P1					4 496 700 000	138 700 000	2 287 500 000	2 058 500 000	6 000 000	6 000 000	
Projet 2 Amélioration de la couverture en eau potable et en électricité de la Commune	Réaliser 50 sondages géo-physique	Sondage	50	500 000	25 000 000	12 500 000	12 500 000				
	Réaliser 50 forages et puits à grands diamètre	Puits	50	7 500 000	375 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	
	Rahabiliter 10 forages et/ou puits à grand diamètre	Forage	10	1 500 000	15 000 000	7 500 000	7 500 000				
	Mettre en place des structures de gestion et de suivi des infrastructures	OP	50	4 000	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	
	Réhabiliter l'adduction d'eau villageoise (AEV) de Guéné	AEV	1	20 000 000	20 000 000	20 000 000					
Total P2					435 200 000	115 040 000	95 040 000	75 040 000	75 040 000	75 040 000	point d'attention de lobbying

Projet 3 Développement des infrastructures sanitaires et scolaires	Réfectionner les centres de santé des arrondissements (CSA)	C, santé	4	5 000 000	20 000 000		7 000 000	7 000 000	6 000 000		
	Construire et équiper le service de radiologie de H Zone	Bâtir	1	50 000 000	50 000 000	25 000 000	25 000 000				
	Construire les clôtures des centre de santé des arrondissements	ml	4	7 000 000	28 000 000		9 333 333	9 333 333	9 333 334		
	Construire 3 centres de santé isolés	C, santé	3	10 000 000	30 000 000	10 000 000	20 000 000				
	Doter 5 écoles de forage	Forrage	5	9 000 000	45 000 000	9 000 000	18 000 000	18 000 000			
	Construire et équiper 13 modules de 3 classes plus bureau magasin et latrines	Classe	13	20 000 000	260 000 000	40 000 000	40 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	
	Planter des arbres autour des infrastructures réalisées	Plans	50000	250	12 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	10.000 pieds/an
	Construire 3 centres d'alphabétisation et d'éducation des adultes	Centre	3	5 000 000	15 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000			
	Sensibiliser en 15 sessions sur la mobilisation de la contre partie par les localités bénéficiaires d'infrastructures	Sesion	15	75 000	1 125 000	225 000	225 000	225 000	225 000	225 000	3 sessions x 5 arrond. X 5 ans
	Construire le bureau du chef de circonscription scolaire	bâtiment	1	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	-	-	-	
	Construire le logement du chef circonscription scolaire	bâtiment	1	12 000 000	12 000 000	-	12 000 000	-	-	-	
	Acquérir une parcelle à Parakou pour résidence étudiants	Parcelle	1	1 500 000	1 500 000	1 500 000					Malanville
Acquérir une parcelle à Cotonou	Parcelle	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000						
Total P3				495 125 000	103 225 000	149 058 333	102 058 333	78 058 334	62 725 000		
Projet 4 Développement du réseau routier et des infrastructures de communication	Réaliser des études techniques	Etude	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000					
	Construire 105 Km de pistes en terre latéritiques	Km	105	10 000 000	1 050 000 000	350 000 000	350 000 000	350 000 000			
	Construire 50 Km de voies urbaines en pavées	Km	50	5 000 000	250 000 000	62 500 000	62 500 000	62 500 000	62 500 000		
	Construire et équiper 1 bureau de poste à Guéné	Bureau	1	3 500 000	3 500 000		3 500 000				
	Construire et équiper 2 cyber communautaires à Malanville centre	Cyber	2	6 530 000	13 060 000	13 060 000				Equip. 6.060.000	
	Créer ou soutenir l'installation de 5 cabines téléphoniques privées	Cabine	5	450 000	2 250 000	1 125 000	1 125 000			Equip. 750.000	
	Construire 1 pont pour relier Kotchi isolé de la ville en saison de pluie	Pont	1	15 000 000	15 000 000		15 000 000				
	Acheter 2 barques modernes motorisées pour équiper les ports fluviaux	Barque	2	5 000 000	10 000 000			10 000 000			
Construire un centre de promotion culturelle à Malanville	Centre	1	65 000 000	65 000 000				35 000 000	30 000 000		
Total P4				1 413 810 000	431 685 000	432 125 000	422 500 000	97 500 000	30 000 000		
Projet 5 Appui à l'amélioration des services d'hygiène et d'assainissement	Réaliser le schéma directeur de la ville de Malanville		1	20 000 000	20 000 000		20 000 000				
	Construire 11 latrines publiques		11	1 500 000	16 500 000	6 000 000	10 500 000				
	Subventionner la construction de 500 latrines familiales	Latrines	500	30 000	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
Construire 3000 ml de collecteurs et de drain dans la ville de Malanville	ml	3 000	20 000	60 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000				
Total P5				111 500 000	29 000 000	53 500 000	23 000 000	3 000 000	3 000 000		
Projet 6 Renforcement des infrastructures des services administratifs communaux	Construire les bureaux de l'arrondissement de Toumboutou	Bureau	1	15 000 000	15 000 000	7 500 000	7 500 000				
	Acquérir deux parcelles	Parcelle	2	1 000 000	2 000 000	2 000 000					
	Construire les bureaux de la mairie de Malanville	Bureau	1	80 000 000	80 000 000	30 000 000	30 000 000	20 000 000			
	Réfectionner et clôturer 4 bureaux d'arrondissement	ml	4	10 000 000	40 000 000	15 000 000	15 000 000	10 000 000			
Réfectionner la résidence du Maire	Résidence	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000						
Total P6				147 000 000	64 500 000	52 500 000	30 000 000	0	0		
Totaux globaux				7 099 335 000	882 150 000	3 069 723 333	2 711 098 333	259 598 334	176 765 000		

PROGRAMME 3 : Amélioration des services sociaux de base de la commune de Malanville**OBJECTIF** : Accroître le niveau d'accès des populations aux services sociaux

DESIGNATION	ACTIVITES	Unités	Quantité	Prix unitaire	Coût Total	ANNEES					Observations	
						2005	2006	2007	2008	2009		
Projet 1 Amélioration du taux de scolarisation et d'alphabétisation	Elaborer les termes de références d'un étude sur le niveau de pauvreté dans la commune	Etude	1	1 000 000	1 000 000	1 000 000						
	Commanditer l'étude		1	5 000 000	5 000 000	5 000 000						
	A3.1: Recenser tous les enfants en âge scolarisable	Etude	200	5 000	1 000 000	1 000 000						Avec fournitures et secrét.
	Sensibiliser les populations à l'inscription des enfants surtout les filles	Séances	20	100 000	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	
	Renforcer les capacités de 15 associations des parents d'élèves (APE)	session	75	40 000	3 000 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	
	Doter de cantine8 écoles à faible taux de fréquentation	Cantine	8	2 500 000	20 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
	Octroyer des prix de fin d'année aux 3 premiers des écoles à faible taux de scolarisation	Prix	1980	5 000	9 900 000	1 980 000	1 980 000	1 980 000	1 980 000	1 980 000	1 980 000	
	Octroyer/an prix aux 3 meilleures filles des écoles	Prix	825	10 000	8 250 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	
	Faire un inventaire des enfants Talibet à Malanville	Enfants	100	5 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
	Acquérir un terrain servant de village SOS	Terrain	8	500 000	4 000 000		4 000 000					
	Construire un centre d'accueil pour les enfants Talibet	Centre	1	60 000 000	60 000 000			60 000 000				
	Recruter 45 enseignants	Enseignants	2700	35 000	94 500 000	18 900 000	18 900 000	18 900 000	18 900 000	18 900 000	18 900 000	
	Former 55 enseignements communautaires	Session	5	1 000 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
	Octroyer de prix aux directeurs de 10 écoles ayant eu le plus faible niveau de déperdition	Prix	50	25 000	1 250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	
Faire un inventaire des maîtres alphabétiseurs de la commune	Maître alphabétis	1	15 000	15 000	15 000							
Octroyer des prix à 25 meilleurs alphabétiseurs et alphabétisés	Prix	4	35 000	140 000		35 000	35 000	35 000	35 000	35 000		
Total P1					215 555 000	31 895 000	33 915 000	89 915 000	29 915 000	29 915 000		
Projet 2 Amélioration de la qualité des services de santé	Sensibiliser 4 fois/an les populations à fréquenter les formations sanitaires agréées	Séances	20	250 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 médecin chirurgien
	Doter l'hôpital de zone et les centres de santé des arrondissements du personnel qualifié	Personnel	5	9 060 000	45 300 000	9 060 000	9 060 000	9 060 000	9 060 000	9 060 000	9 060 000	1Pédiatre, 1 gestionnaire, 1radiologue, 3 infirm.
	Mettre à disposition de l'hôpital de zone et les centres de santé du matériel médico technique	Equipem	1	10 000 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
	Rendre disponible à l'hôpital de zone et aux centres de santé du matériel et les médicaments génériques	Matériel	1	15 000 000	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
	Lutter contre le vente illicite des produits pharmaceutiques aux abords des voies, sur les marchés et les centre de santé	Session	20	45 000	900 000	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	
	Sensibiliser en 20 séances les agents de santé sur la déontologie et l'éthique dela profession	Séances	20	30 000	600 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	
	Sensibiliser en 10 séances les agents de santé et les guérisseurs traditionnels à une collaboration	Séances	10	40 000	400 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	
	Sensibiliser en 10 séances sur les dangers du SIDA	Séances	10	100 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	
	Organiser 04 dépistages anonymes et gratuits du VIH SIDA et MST	Personnes	10	100 000	1 000 000	1 000 000						
	Prendre en charge les personnes malades ou vivants avec le VIH SIDA	Malades	10	200 000	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	financement à donner à ong
Total P2					81 200 000	17 040 000	16 040 000	16 040 000	16 040 000	16 040 000		

Projet 3 Révalorisation des services d'hygiène et d'assainissement dans la commune	Mettre en place 5 structures de collecte des ordures	Structure	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000						
	Choisir un site de décharge des ordures	Site	1	2 000 000	2 000 000	2 000 000						
	Créer une usine de traitement des ordures	Usine	1	22 000 000	22 000 000	22 000 000						
	Sensibiliser en 20 séances les populations sur l'entretien du cadre de vie	Séances	20	100 000	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	
	Traiter 5 fois/an les marécages	Traiteurs	5	400 000	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	
	Créer 05 espaces verts		5	2 000 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
	Créer un service d'hygiène doté de 06 agents	Service	1	16 620 000	16 620 000	3 324 000	3 324 000	3 324 000	3 324 000	3 324 000	3 324 000	
	Doter le service de matériels adéquats de travail	Matériel	1	4 700 000	4 700 000	940 000	940 000	940 000	940 000	940 000	940 000	
	Sélectionner et former 12 policiers d'hygiène et d'assainissement	Formation	12	Forfait	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
	Organiser 24 contrôles inopinés dans les restaurants/écoles/boucherie et abords des voies	Contrôle										Rôle du service d'Hygiène
	Sensibiliser 8 prostituées sur le respect des règles d'hygiène de base dans les maisons de tolérance	Séances	8	Forfait	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
	Sensibiliser 100 conducteurs de camion sur les effets néfastes des gaz d'échappement	Séances	100	5 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
	Sensibiliser 20 fois 100 gérants de buvette sur la pollution sonore	Séances	100	5 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
	Organiser 1 visite d'échange avec les services d'hygiène et d'assainissement de la commune de Pkou	Séances	1	500 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
Total P3					71 320 000	37 464 000	8 464 000	8 464 000	8 464 000	8 464 000		
Projet 4 Amélioration de la sécurité des populations de la commune	Relancer/renforcer les capacités de 38 brigades de sécurité par quartier de ville et village	Brigade	38	Forfait	13 700 000	5 700 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000		
	Sensibiliser 5 fois les populations sur la nécessité d'une franche collaboration avec les forces de sécurité publiques	Sensibilisation	5	100 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000		
	Sensibiliser en 12 séances/an les conducteurs de camion et les villages riverains voie IT sur la sécurité routière	Séances	60	100 000	6 000 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000		
	Organiser 10 rencontres entre les localités frontalières		10	500 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000		
	Disposer de registres d'entrée et de sortie des immigrants au niveau des chefs quartiers et village	Registre	32	10 000	320 000	320 000						
Total P4					25 520 000	8 320 000	4 300 000	4 300 000	4 300 000	4 300 000		
Projet 5 Valorisation des pratiques culturelles et sportives	Faire l'inventaire des valeurs culturelles de la Commune (danse, cérémonies, arts, culinaires, rituels etc)	Inventaire	1	500 000	500 000	500 000						
	Organiser une foire annuelle des valeurs culturelles d'end	foire	5	6 000 000	30 000 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000		
	Inventorier les sites touristiques de la Commune	Site	1	500 000	500 000	500 000						
	Aménager les sites touristiques inventoriés	Site	1	100 000 000	100 000 000			40 000 000	30 000 000		30 000 000	
	Créer une structure de gestion du tourisme	Structure	1	15 000 000	15 000 000			15 000 000				
	Elaborer un guide touristique et procéder à la large diffusion du guide	Guide	1	5 000 000	5 000 000		3 000 000	2 000 000				
	Encourager l'athlétisme et le football scolaire phase départementale	tournoi	5	1 000 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Rahabiler le stade de Malanville	Stade	1	20 000 000	20 000 000		20 000 000						
Total P5					176 000 000	12 000 000	29 000 000	63 000 000	36 000 000	36 000 000		
Totaux globaux					569 595 000	106 719 000	91 719 000	181 719 000	94 719 000	94 719 000		

PROGRAMME 4 : Promotion de la bonne gouvernance**OBJECTIF** : Améliorer le niveau de participation des acteurs locaux au développement de la commune

DESIGNATION	ACTIVITES	UNITE	Quantité	Prix Unitaire	Coût Total	ANNEES					Observations
						2005	2006	2007	2008	2009	
Projet 1 Renforcement des capacités de l'administration locale	Elaborer les Termes de référénc (TdR) de l'audit	TdR	1	300 000	300 000	300 000					
	Réaliser l'audit de la mairie	Audit	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000					
	Evaluer les besoins de formation des élus et agents de la mairie	Session	20	2 000 000	40 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	
	Former les élus communaux	Session	20	495 000	9 900 000	1 980 000	1 980 000	1 980 000	1 980 000	1 980 000	
	Former les élus locaux	Session	20	360 000	7 200 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	
	Former les agents de la mairie sur l'élaboration de la délégation de pouvoir	Session	20	360 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	
	Suivre les acquis de la formation	Session	5	500 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	
	Former en 5 sessions les élus communaux et locaux sur l'élaboration de la délégation des pouvoirs	Session	5	120 000	600 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	
Total P1					64 500 000	15 540 000	12 240 000	12 240 000	12 240 000	12 240 000	
Projet 2 Renforcement du cadre institutionnel dela commune	Elaborer les termes de référence de l'inventaire	TdR	1	300 000	300 000	300 000					
	Inventorier les structures publiques, associatives et privées de la commune	Inventaire	1	1 400 000	1 400 000	1 400 000					
	Mettre en place le cadre de concertation	CC	1	500 000	500 000	500 000					
	Organiser une fois par trimestre les rencontres	Sesion	20	500 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
	Suivre la mise en œuvre des recommandations issues des rencontres du cadre de concertation	Session	5	500 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	
	Informar 10 fois les populations sur ses prérogatives en matière de contrôle des actions de la mairie	Session	10	100 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	
Organisation une table ronde avec les partenaires au développement sur le PDC Malanville	Rencontre	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000						
Total P2					25 700 000	14 900 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	
Projet 3 Appui à la mobilisation des ressources financières endogènes	Réaliser les audits de marchés	Audit	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000					
	Susciter audit structurel	Session	2	500 000	1 000 000	500 000	500 000				
	Réorganiser les différents secteurs du tissu économique	Structure	5	500 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	
	Suivre le recouvrement des taxes	Taxe	1	500 000	500 000	500 000					
	Mettre en place une structure de gestion transparente du marché	Structure	1	6 000 000	6 000 000	6 000 000					
	Renforcer en 5 sessions les capacités des différentes structures pourvoyeuses de ressources (UNACOB, UCTIB, UCP, UGPPM, Port fluvial etc)	Session	5	500 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	
Former 41 agents collecteurs et les membres des comités du marché	Session	5	1 500 000	7 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000		
Total P3					23 000 000	6 000 000	9 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	
Totaux globaux					113200000	36440000	24440000	17440000	17440000	17440000	
TOTAL PDC					10 809 670 000	1 823 149 000	3 959 682 333	3 603 557 333	753 057 334	670 224 000	

TABLEAU SYNTHESE DES PRAGRAMMES

PROGRAMMES	INTITULES	COÛTS
Prog 1	Renforcement des bases de l'économie locale	3 027 540 000
Prog 2	Renforcement des infrastructures et équipements de la Commune	7 099 335 000
Prog 3	Amélioration des services sociaux de base de la Coomune de Malanville	569 595 000
Prog 4	Promotion de la bonne gouvernance	113 200 000
TOTAL		10 809 670 000